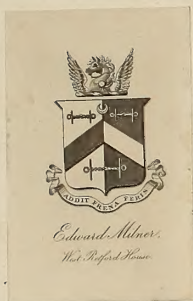



ADDIT FRENA FERIS
Edward Milner.
West Retford House.

49 plates coloured, and a duplicate set
making in all 98 plates.

HISTOIRE NATURELLE

D'UNE PARTIE

D'OISEAUX NOUVEAUX

ET RARES

DE L'AMÉRIQUE ET DES INDES.

HISTOIRE NATURELLE

D'UNE PARTIE

D'OISEAUX NOUVEAUX

ET RARES

DE L'AMÉRIQUE ET DES INDES,

PAR FRANÇOIS LEVAILLANT:

Ouvrage destiné par l'Auteur à faire partie de son Ornithologie d'Afrique.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez J. E. GABRIEL DUFOUR, libraire rue de Tournon, N.° 1126.

Et à AMSTERDAM, chez le même libraire.

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE, QUAI DES AUGUSTINS, N.° 22.

AN IX (1801).

PRÉFACE.

En publiant l'Histoire naturelle des Oiseaux d'Afrique, je m'étais proposé de faire jouir le public, en même temps et dans le même corps d'ouvrage, des différents oiseaux nouveaux que j'avais rassemblés, ou que j'avais trouvés dans les collections de mes amis; et c'est même ce que j'avais déja commencé à exécuter dans les premiers volumes qui ont paru jusqu'à ce jour. Mais le nombre de ces oiseaux s'étant considérablement augmenté par mes nouvelles recherches, j'ai pensé que ce serait trop faire languir mes souscripteurs, que de continuer mon Ornithologie d'Afrique avec ce surcroît trop nombreux aujourd'hui par lui-même pour ne pas retarder la fin d'un ouvrage que le public attend avec impatience, et dont le malheur des circonstances n'a déja même que trop retardé la publication. J'ai donc pris le parti de faire paraître ces oiseaux dans un corps d'ouvrage séparé, qui, étant publié par un autre éditeur, et marchant en même temps que paraîtront les cahiers des oiseaux d'Afrique, doublera la jouissance des amateurs de l'Histoire naturelle, et satisfera pleinement au desir que mes souscripteurs ont témoigné de voir les livraisons se succéder plus rapidement, ce qui ne peut plus manquer aujourd'hui d'avoir lieu par ce nouvel arrangement.

Cette collection sera donc composée d'oiseaux étrangers à l'Afrique, qui n'ont point encore été figurés, ou qui l'ont été d'une manière qui les rendait méconnaissables; j'y donne aussi chacune des espèces dont je suis parvenu à compléter l'Histoire par la connaissance du mâle, de la femelle et des variétés d'âges. Cette partie de mes recherches ne pourra sans doute qu'être agréable aux vrais amateurs de l'Histoire naturelle, qui, attachant quelque prix à la

partie historique des êtres, parce qu'elle seule les présente dans la place que la Nature leur a assignée, sont seuls faits pour apprécier les peines que je me suis données, non-seulement pour amener l'Histoire des Oiseaux au point où elle doit être considérée, mais pour rendre leurs portraits, par l'impression en couleur, aussi exacts qu'ils doivent être pour ne laisser, à cet égard, rien à desirer : manière que j'ai le premier mise en usage pour figurer les oiseaux, et dont le succès était douteux par la difficulté de rendre ce brillant et ce velouté naturels, si fugitifs, ainsi que les différentes nuances de couleurs qui souvent se remarquent sur la même plume, et que l'art imite si difficilement. Mais les talents du citoyen Langlois, chargé de cette partie de mes ouvrages; son aptitude à ce genre de travail, et le goût qu'il y a pris lui-même, l'ont fait triompher de tous les obstacles; de sorte que nous pouvons aujourd'hui nous flatter d'approcher de la nature, et de donner la plus grande vérité à nos figures. Je citerai à cet égard le quinzième cahier de mon Ornithologie d'Afrique, comme le chef-d'œuvre de cet art et des talents du citoyen Langlois. La manière dont cet artiste est parvenu, dans cette livraison, à imiter le changeant et le glacé des oiseaux brillants qui en font le sujet, mérite les plus grands éloges et l'admiration de tous ceux qui savent apprécier les talents. Les naturalistes, en particulier, lui doivent un tribut de reconnaissance que je me plais ici, pour ma part, à lui témoigner publiquement.

Cet ouvrage, qui sera composé de deux cent quarante planches, formera le complément que j'avais promis au public, en publiant les Oiseaux que j'ai observés dans la partie de l'Afrique que j'ai parcourue. C'est enfin le fruit de trente années de recherches et d'observations suivies, et non le résultat d'une froide compilation, que j'offre aux vrais amateurs de la nature. Puissent-ils en apprécier l'hommage ! et, s'ils me savent gré des peines que je me suis données, je me trouverai suffisamment récompensé d'avoir con-

sacré ma vie à cette étude, qui, si elle m'a procuré quelques jouissances particulières, n'a pas laissé aussi plusieurs fois de me donner bien des dégoûts. Mais qui peut se flatter de plaire à tous, même en réunissant ses efforts pour la vérité? Il est tant d'hommes, hélas! qu'elle blesse!!!

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Comme je ne fais tirer cet ouvrage qu'au même nombre et dans les mêmes formats que celui sur les Oiseaux d'Afrique, et que la plus grande partie des beaux exemplaires de ce dernier est épuisée, j'invite les souscripteurs à l'un ou l'autre de ces deux ouvrages à s'adresser de suite aux éditeurs, sans quoi ils risqueraient de ne pouvoir pas se compléter facilement.

HISTOIRE NATURELLE

D'OISEAUX NOUVEAUX

DE

L'AMÉRIQUE ET DES INDES.

CALAOS DES INDES.

Il n'est pas de genre d'oiseaux qui, dans son ensemble, présente autant de diversités que celui des Calaos, par la variété des formes du bec, propres à chaque espèce en particulier; de sorte que chacun de ces oiseaux paraîtrait appartenir à un genre séparé, si on voulait adopter, pour les classer, les caractères qui distinguent cette partie seule. Quelques espèces de Calaos ont le bec non-seulement d'une grandeur démesurée, mais difforme même, par la structure des protubérances ou excroissances naturelles qui les surmontent, et dont la nature semble avoir pris plaisir à varier les formes à l'infini; et par une sorte de bizarrerie, et peut-être même de contradiction, ou qui du moins pourrait paraître telle, tout cet attirail prodigieux, qui semble annoncer une arme puissante et formidable, ne conserve pas seulement l'apparence de la force dans ses effets; et tellement même que l'oiseau le plus chétif et le moins comparable à la taille de ces Calaos, si extraordinairement armés, (un moineau, par exemple) trouve dans son petit bec une arme beaucoup plus redoutable et plus propre à faire éprouver quelques douleurs quand il pince son ennemi.

Buffon, qui a été à même de voir un de ces oiseaux vivant, a très-bien observé que ces grands becs de Calaos, ainsi que celui de plusieurs toucans également monstrueux pour la grosseur, ne pouvaient

avoir aucune force, n'ayant point de prise ; ce qui les lui fait comparer, avec raison, à un long levier trop éloigné du point d'appui : cela est si vrai que les Calaos à bec simple, ainsi que les petits toucans, ont effectivement plus de force dans leurs becs, la pointe étant beaucoup plus rapprochée des mâchoires, où réside toute sa force.

La forme du bec diffère non-seulement dans chaque espèce de Calaos, comme nous l'avons fait remarquer, mais ce qu'aucun ornithologiste n'avait encore été à même d'observer, c'est que, dans chaque espèce, le bec varie aussi à tous les âges, surtout dans celles qui portent ces excroissances que les naturalistes nomment casques; car ces Calaos casqués naissent tous avec un bec presque simple, et qui n'est surmonté dans le premier âge, même dans ceux qui sont le plus extraordinairement armés, que d'une très-petite protubérance ou crête qui, croissant à mesure que l'oiseau grandit, change peu à peu de forme, et ne prend enfin celle qui lui est propre, que lorsque l'oiseau a pris lui-même tout son accroissement. On conçoit par-là que ces divers changements ont dû nécessairement produire et ont réellement produit plusieurs erreurs dans la nomenclature et la distinction des espèces proprement dites, toutes ces variétés d'âges pouvant être données pour autant d'espèces particulières et différentes; ce qui n'est malheureusement pour la science déja que trop arrivé, non-seulement à l'égard des Calaos, mais même de tous les oiseaux en général.

S'il a plu à la nature de varier à l'infini la forme du bec dans ces oiseaux Calaos, elle a du moins conservé une stricte uniformité dans la construction de leurs pieds, qui, dans toutes les espèces, sont couverts de larges écailles, et dont les trois doigts, disposés par-devant, sont à peu près égaux et presque entièrement réunis ensemble à leur base ; ce qui leur forme absolument ce que nous nommons une plante du pied. Le doigt de derrière, étant aussi large et plat, donne une forte assiette et un grand aplomb à ces oiseaux, qui cependant marchent peu et fort mal, sautant des deux pieds à la fois lorsqu'ils veulent changer de place et s'avancer par terre, où ils ne se posent que rarement et le temps nécessaire pour saisir leur proie, préférant toujours être perchés sur les plus grands arbres, et surtout sur les arbres morts, dans les trous desquels ils se retirent pour se coucher, et même pour nicher.

Les Calaos ont encore de commun d'avoir tous des cils autour de la partie supérieure des yeux, la langue très-petite, cartilagineuse et collée au fond de la gorge. Ils vivent en société, se réunissent en grandes bandes, et font leur principale nourriture d'insectes, de lézards et de grenouilles ; ils font aussi la chasse à tous les petits quadrupèdes trop faibles pour se défendre, et ils les avalent entiers, après les avoir tués et froissés entre leurs mandibules ; ils se rabattent encore sur les cadavres, dont ils arrachent les lambeaux ; ils sont enfin homophages et nullement frugivores, comme l'ont assuré plusieurs voyageurs anciens, du moins dans leur état naturel et libre. Il est vrai que, dans celui de la domesticité, on peut les accoutumer à se nourrir de fruit, de pain et de légumes. Buffon a vu un Calao avaler des feuilles de laitue ; j'en ai vu un autre qui mangeait des haricots, des pois et du riz cuits : mais cela ne prouve absolument rien contre le naturel de ces oiseaux, puisque nous voyons journellement les perroquets domestiques manger souvent de la viande, à laquelle nous savons qu'ils ne touchent cependant jamais en liberté.

La partie osseuse du bec de tous les oiseaux en général, et qui n'est que le prolongement des mâchoires qui composent ce que nous nommons les mandibules, est recouverte d'une substance cornée qui forme une sorte de fourreau dont chacune est enveloppée séparément, et qu'il est même facile d'enlever en entier, comme on retire une gaine de la lame qu'elle préserve ; mais nous avons remarqué que chez les Calaos cette corne était plus adhérente, et qu'il était impossible de la retirer d'un seul morceau. Quant au casque dont est surmonté le bec de plusieurs de ces oiseaux, il est presque entièrement vide, et par conséquent très-léger par sa nature ; et cela sans doute pour ne pas surcharger la tête, qui, dans le cas contraire, aurait été accablée du poids d'une protubérance qui quelquefois est plus considérable que le bec lui-même. Ces protubérances ne sont donc réellement qu'une enveloppe mince, diaphane, et qui fléchit sous les doigts : seulement, sur la crête de la mandibule supérieure, se remarque une exubérance osseuse, fort poreuse, qui en fait partie, et qui est séparée par cloisons très-délicates et cassantes qui lui donnent l'air d'un ouvrage en filigrane. Cette partie occupe plus ou moins d'espace suivant que le casque doit lui-même

prendre plus ou moins d'élévation, et c'est probablement par elle seule que s'infiltre la substance nécessaire propre à son accroissement, et qui, comme nous l'avons fait observer, ne se développe qu'à mesure que l'oiseau prend de l'âge, et ce n'est même qu'au bout de quelques années qu'il acquiert le développement qui lui est propre.

Nous observerons encore que le tranchant des mandibules des Calaos est fort sujet à se briser, ce qui produit ordinairement des dentelures très-irrégulières, quoiqu'en général tous ces oiseaux aient naturellement le bec dentelé plus ou moins fortement; mais ces cassures accidentelles se raccommodent tous les ans, la corne du bec repoussant d'elle-même à chaque mue de l'oiseau, ce qui se remarque très-distinctement aux ondes ou différentes touches qu'on y voit, et qui désignent effectivement chacune de ses nouvelles crues. Buffon, qui n'a pas fait cette observation, reproche aux naturalistes d'avoir pris ces fêlures pour des dentelures régulières : il ignorait sans doute aussi la pousse continuelle de ces parties cassées, qui rendent toujours à ces becs leur première forme et leur dentelure naturelle; car il dit, en parlant du bec de ces oiseaux, « que, par la substance et la forme de cette « partie, il semble qu'elle n'ait pas été faite pour servir constamment, « mais plutôt pour se *détruire d'abord et sans retour* par l'usage même au« quel elle paraissait destinée. » Il est certain cependant que, chez tous les oiseaux en général, la partie cornée du bec repousse toujours lorsqu'elle se brise par quelque accident : on le remarque même très-ordinairement aux oiseaux qui se servent avec le plus d'effort de leur bec; tels sont les oiseaux de proie, et les perroquets surtout, qui, pour se nourrir, cassent souvent les noyaux les plus durs.

Ayant pesé le bec et la tête entière et disséquée d'un Calao-Rhinocéros, de la plus forte taille, je ne lui ai trouvé que le poids de quatre onces; ce qui, comparé au poids du bec et de la tête du corbeau, également disséquée, qui pèse plus d'une once, et qui est vingt fois moindre en volume, prouve, de la manière la plus convaincante, que la charpente osseuse du bec des Calaos est réellement d'une substance moins compacte, et par conséquent plus légère que celle de tous les autres oiseaux; ce qui était absolument nécessaire, puisque, sans cela, l'oiseau aurait été accablé par le poids d'un bec énorme et souvent disproportionné à sa taille.

Si nous considérons aussi avec attention cette gradation progressive qui se trouve entre les différents becs des Calaos pris collectivement, en commençant par ceux dont le bec est simple, sans aucune excroissance, et finissant par ceux dont le bec est monstrueusement surmonté et même embarrassé, on ne peut qu'admirer la sagesse de la nature qui semble n'avoir adopté toutes ces formes bizarres que peu à peu et par gradation, et même par un grand nombre d'essais multipliés; et ce qu'il y a encore de bien remarquable ici, c'est que ces becs énormes passent eux-mêmes, et par degrés, presque par toutes les formes qu'on remarque sur tous les autres becs, avant de parvenir à ce qu'ils doivent être un jour: ce que nous avons cru nécessaire de prouver d'une manière convaincante, en donnant ces passages dans l'espèce dont le bec est le plus extraordinairement démesuré, proportionnellement à la taille de l'oiseau. Voyez nos N.os 9, 10, 11 et 12, où nous avons figuré aussi le pied de ces oiseaux, vu par-dessus et par-dessous, et où l'on remarque que le doigt extérieur est réuni à celui du milieu jusqu'à la troisième articulation, et l'intérieur jusqu'à la première seulement, et que toute la plante des pieds est couverte d'une peau raboteuse et comme chagrinée.



LE CALAO-RHINOCÉROS.

N.os 1 et 2.

Nous ne connaissions jusqu'à ce jour que la forme du monstrueux bec de cet oiseau, dont Buffon a donné une figure dans ses planches enluminées, n.° 934, et qui se trouve déposée dans le cabinet d'Histoire naturelle de Paris, ainsi que dans plusieurs autres collections; quant à l'oiseau qui porte ce bec, il était entièrement inconnu des naturalistes modernes, qui, ne l'ayant jamais vu, n'ont pu nous transmettre son portrait dans leurs ouvrages. Aldrovande et Edwards ont aussi figuré le bec de cet oiseau, et Bontius, qui paraît avoir vu l'animal même à Java, en a donné une description qui a été copiée par tous ceux qui ont écrit après lui. Ayant été à même de voir cet oiseau au Cap-de-Bonne-Espérance, où il fut apporté vivant sur un vaisseau de la compagnie danoise des Indes, qui arrivait de Batavia, j'en ai pris le dessin et la description que je publie ici.

Ce Calao, l'un des plus grands de son genre, habite l'île de Java: son corps est de la force de celui d'un dindon femelle, mais il est plus alongé, ayant trois pieds quatre pouces depuis la tête à l'extrémité de la queue. Son bec, disproportionné même pour cette taille, avait plus d'un pied de longueur, et près de six pouces dans sa plus grande épaisseur, en y comprenant la hauteur du milieu du casque qui le surmonte, et qui, lui-même, a la forme d'un second bec posé en sens renversé sur le vrai bec : ce qui a fait donner à cet oiseau le nom de *Dubbelde-Bek* (Double-Bec) par les Hollandais de Batavia, qui le nomment encore *Rhenoster-vogel* (Oiseau-Rhinocéros), par rapport à la pointe du casque, qui, se relevant sur le devant, semble imiter la corne que cet animal porte sur le nez.

Ce bec, d'une construction monstrueuse, paraît, à la première inspection, devoir être une arme formidable dont la nature aurait pourvu



Le Calao Rhinoceros.





Tome 1

Planche 1



Le Calao Rhinoceros.



Bec de grandeur naturelle du Calao-Rhinoceros.







Bec de grandeur naturelle du Calao-Rhinoceros.

cette espèce pour sa défense; mais, loin de là, j'ai reconnu par moi-même qu'il n'est à l'oiseau d'aucune utilité à cet égard, lui ayant mis plusieurs fois la main dans le bec sans éprouver la plus légère douleur, quoiqu'il fît tous ses efforts pour me la serrer fortement.

Cet oiseau était d'un naturel très-craintif, fuyant et se cachant dans un coin aussitôt qu'il apercevait un être quelconque; son attitude était toujours maussade, et son air des plus stupides. Il ne marche pas, mais saute des deux pieds à la fois pour s'avancer d'une place à une autre. Le seul moment où il m'a paru prendre une contenance plus assurée était celui où on lui apportait sa nourriture : aussitôt qu'il voyait approcher le matelot qui était chargé de la lui donner, il accourait au-devant de lui en étendant ses ailes et en ouvrant son bec : il laissait alors échapper quelques cris de joie, très-faibles pour un oiseau de cette taille. On le nourrissait ordinairement de biscuit ramolli dans l'eau, et même de viande crue ou cuite; il mangeait aussi du riz, des pois et des haricots cuits, et même du lard; enfin, il semble que ces oiseaux, en général très-voraces, s'accommodent fort bien de toute sorte de nourriture. Lui ayant porté un jour quelques petits oiseaux que j'avais tués à la chasse, il les dévora tous, en les avalant l'un après l'autre avec toutes leurs plumes, après les avoir froissés longtemps dans son bec. Les matelots du vaisseau sur lequel il avait été apporté de Java m'ont assuré qu'il chassait les rats et les souris aussitôt qu'il en apercevait, mais que jamais il n'avait été assez leste pour en prendre un; cependant il avalait entiers tous ceux qu'on lui présentait. Je lui ai donné plusieurs fois des goyaves et des bananes, mais il ne parut pas se soucier de ces fruits, et ne les mangea pas, quoiqu'il les eût pris cependant à plusieurs reprises dans son bec; au reste, j'ai remarqué qu'il saisissait avidement et sans distinction tout ce qu'on lui présentait, mais que, rejetant aussitôt ce qui n'était pas de son goût, il n'y retouchait plus. Il paraît donc certain que ces oiseaux ne sont nullement frugivores; du moins, toutes les espèces de Calaos que j'ai été à même d'observer en Afrique, dans leur état naturel, ne se nourrissent absolument que d'insectes, de serpents, de lézards, et se rabattent même sur les cadavres. Je renvoie le lecteur, à cet égard, à mon Histoire naturelle des Oiseaux d'Afrique, où j'entre dans tous les détails relatifs aux mœurs des Calaos que j'ai trouvés dans

cette partie du monde, et desquels on peut extraire quelques notions utiles pour ces espèces étrangères à l'Afrique, dont nous ignorons le caractère moral, ne doutant point qu'il ne doive y avoir beaucoup d'analogie entre tous ces oiseaux, quel que soit le pays qu'ils habitent.

On ne remarque de couleurs agréables que sur le bec de cet oiseau, dont le casque est d'un beau rouge dans toute sa partie supérieure, et d'un jaune safrané jusqu'à son extrémité, qui, se recourbant un peu par-derrière, se termine par une pointe arrondie et mousse; une ligne noire, qui partage ce casque, dans toute sa longueur, en deux parties, lui donne absolument l'air d'être lui-même un bec fermé qu'on aurait renversé sur l'autre; une bande également noire, mais beaucoup plus large, le termine du côté de la tête; le vrai bec, qui se courbe en faux, est noir à sa base, et, du reste, d'un jaune safrané dans toute sa longueur; mais cette couleur est plus rougeâtre vers la tête. Les deux mandibules étaient très-irrégulièrement crénelées dans leurs rebords, ce qui y formait des cassures; cependant il était aisé de s'apercevoir que le bec est naturellement dentelé, comme dans la plupart des autres Calaos. Au reste, ayant donné la figure du bec de cet oiseau, de grandeur naturelle, je renvoie le lecteur à notre planche n.° 2.

Les yeux, très-grands, étaient garnis de longs cils noirs et plats, et m'ont paru d'une couleur noirâtre; les pieds étaient robustes, et garnis de larges écailles brunes, et les ongles, fort aplatis sur les côtés, avaient toutes leurs pointes cassées et usées par le frottement; leurs couleurs étaient plus approchant du noir que les écailles des pieds.

La couleur du plumage de cet oiseau n'a rien de remarquable, étant absolument noire avec un reflet bleuâtre dans les parties exposées directement à la lumière; les grandes pennes de l'aile sont d'un noir luisant; celles de la queue, qui est un peu arrondie par l'effet des plumes latérales, qui sont plus courtes que celles du milieu, ont la même couleur et sont toutes terminées de blanc : l'aile pliée passe de quelques pouces les recouvrements du dessus de la queue.

La description que Bontius donne de son oiseau-rhinocéros, qu'il nomme encore corbeau cornu des Indes, se rapporte trop bien à celle que je viens de faire, pour douter un seul instant que ce ne soit pas du même oiseau qu'il ait voulu parler, quoiqu'il ne fasse pas mention

des taches blanches de sa queue; mais la description exacte et la figure, quoique mauvaise, qu'il donne du bec de cet oiseau ne laissent aucun doute à cet égard. Ce voyageur rapporte, au sujet de cet oiseau, qu'il vit de charogne, qu'il poursuit les chasseurs pour se repaître des intestins des animaux qu'ils abandonnent après les avoir dépecés, et qu'il fait la chasse aux rats et aux souris : ce que je crois, parce que cela est exactement conforme à tout ce que j'ai observé moi-même des Calaos d'Afrique, qui tous sont carnivores et se rapprochent, par leurs mœurs, des corbeaux et des vautours, qui ne chassent que les animaux faibles et sans défense.

Le Calao-Rhinocéros se trouve non-seulement à l'île de Java, mais encore dans une grande partie de l'Inde, puisque Bontius dit qu'on le voit aux Philippines; au reste, il ne paraît pas très-rare, puisqu'on trouve le bec de cette espèce dans beaucoup de collections. Il faut croire qu'on n'a pas trouvé l'oiseau assez beau pour le rapporter entier, car je ne l'ai encore vu dans aucun cabinet de l'Europe.



LE CALAO A CASQUE CONCAVE.

N.os 3 et 4.

Ce Calao est un peu moins grand que le précédent, quoique son bec soit presque aussi long, plus gros, et bien plus extraordinaire encore par sa structure singulière et bizarre : il a près de dix pouces de long, mesuré du haut du derrière du casque à la pointe des mandibules, qui elles seules ont sept pouces de longueur. Ce bec est d'une largeur plus considérable que celui du Calao-Rhinocéros ; mais ce qui le distingue le plus particulièrement, c'est la forme compliquée du casque qui le surmonte, et qui, s'arrondissant sur les côtés, se termine en s'élevant par-derrière en forme d'occiput, pendant qu'il se creuse en s'inclinant vers la pointe du bec en une pente douce qui s'avance jusqu'au milieu de la mandibule supérieure, qui elle-même est creusée sur son arête dans l'espace de deux pouces. La partie concave du plateau, qui forme une large gouttière angulaire, est également marquée par deux côtes, qui laissent entre elles un profond sillon qui partage, dans toute sa longueur, le casque en deux parties égales, et qui par conséquent répond directement à celui de la mandibule supérieure. J'observerai aussi que le casque est ouvert par-devant, et qu'il est presque entièrement creux et conséquemment fort léger par sa nature, qui ne diffère en rien de celle de cette partie dans toutes les autres espèces de Calaos. Les deux mandibules sont régulièrement dentelées ; la supérieure est à sa pointe d'un rouge de cinabre qui, s'éclaircissant peu à peu, prend une nuance d'un jaune d'ocre, qui le teint dans ses autres parties et colore tout le casque. La mandibule inférieure est du même jaune à sa pointe, mais cette couleur est plus faible en avançant vers sa base, où se remarque une tache noire qui s'étend en pointe et se termine au point où s'avan-





Calao a Casque concâve.





Calao a Casque concâve.





Tête de grandeur naturelle du Calao à Casque concâve.





Tête de grandeur naturelle du Calao à Casque concâve.

cent les plumes du dessous de la gorge. Ayant fait peindre et graver la tête et le bec de cet oiseau dans sa couleur et sa grandeur naturelles, je renvoie le lecteur à notre planche 4, dont l'inspection seule lui fera prendre une idée plus exacte de la forme particulière du bec de cet oiseau, que la meilleure description qu'on pourrait en faire ne serait capable de lui donner.

Ce Calao n'a que trente-six pouces de longueur, mesuré du sommet de la tête à l'extrémité de la queue; les ailes, dans l'état du repos, s'avancent un peu au-delà des recouvrements supérieurs de la queue, qui est plus courte que celle du Calao-Rhinocéros. Il a la gorge et le tour des yeux recouverts de plumes noires qui remontent presque au haut de la tête et s'étendent sur les joues. Les plumes du derrière de la tête ou de l'occiput sont longues et déliées, et retombent en une sorte de huppe couchée que l'oiseau a sans doute la faculté de hérisser à volonté, et qui est d'un roux fauve; le col est de cette même couleur jusque vers le milieu de sa longueur, mais elle s'avance cependant davantage par-devant que sur le derrière, où elle se termine un peu plus haut; le reste du col, la poitrine, les flancs, le manteau, les scapulaires, le dos et les recouvrements du dessus de la queue, ainsi que toutes les pennes des ailes, sont d'un noir mat; les plumes du ventre, celles des jambes et les recouvrements du dessous de la queue sont d'une nature effilée et soyeuse, et d'une couleur blanche salie de fauve; la queue, qui est arrondie à son extrémité par l'effet des pennes latérales qui sont un peu plus courtes que les intermédiaires, est d'un blanc légèrement teint de fauve; les écailles des pieds sont très-larges et d'une couleur noire, ainsi que les ongles. Nous ignorons la couleur des yeux, n'ayant vu que la dépouille de cet oiseau, qui est déposée dans le précieux cabinet de M. Temminck, ci-devant caissier de la compagnie des Indes, à Amsterdam, lequel l'a reçue de Batavia.

Georges Camel parle d'un Calao des Philippines auquel les Indiens donnent le nom de Cagao, et qui me paraît trop peu différer de celui-ci pour ne pas croire qu'ils sont de la même espèce; il est vrai que cet auteur ne donne pas une description particulière du bec, et surtout de la forme du casque qui le surmonte, et c'est cette omission seule qui

nous laisse dans le doute; du reste, tout ce qu'il en dit se rapporte assez à notre description, sinon cependant que les pennes des ailes de son Cagao étaient jaunes. Buffon n'a pas manqué de réunir cet oiseau au Calao des Philippines de Brisson, qui assurément est une espèce différente, et dont nous donnerons la description et la figure dans nos n.os 7 et 8.

N.° 5.

Nous avons fait représenter, dans notre planche n.° 5, un second individu de la même espèce que celui dont nous venons de donner la description, mais qui en différait en ce que les plumes des jambes et du bas-ventre, ainsi que les couvertures du dessous de la queue, et la queue elle-même, étaient entièrement noires : du reste, ils sont absolument semblables par les couleurs et la forme du bec et des pieds. Nous ne les séparerons donc pas, parce qu'il pourrait bien se faire que l'un fût le mâle et l'autre la femelle, ou peut-être même l'un une variété d'âge de l'autre; car, comme nous l'avons fait observer, ces oiseaux ne prennent pas tout à coup leur forme et leurs couleurs, et sont très-différents dans leur jeunesse; ils doivent par conséquent varier beaucoup dans tous les degrés par où ils passent successivement, avant d'être parvenus à leur état parfait.





Variété du Calao, à Casque concave.







Variété du Calao, à Casque concave.





Jeune âge du Calao, a Casque concâve.





Jeune âge du Calao, a Casque concâve.

LE CALAO ROUX.

Jeune âge du Calao à casque concave.

N.° 6.

Ce Calao, qui n'est que le jeune âge de celui à casque concave, a déja été décrit par Buffon, sous le nom de Calao des Moluques, et figuré très-mal dans ses planches enluminées, n.° 283. Brisson en a donné aussi une description détaillée, d'après un individu qui appartenait à feu l'abbé Aubri, et que j'ai acquis à sa vente. Cet oiseau était mutilé, ayant la queue et les ailes coupées, ce qui n'a pas empêché cependant ces auteurs d'en donner des portraits où ces parties ont été suppléées au hasard et d'après l'idée du dessinateur : ce que ne devrait jamais se permettre un naturaliste, qui, devant être scrupuleusement exact dans ses descriptions, ne doit jamais parler que de ce qu'il a bien vu et bien examiné. C'est le moyen du moins de ne pas commettre d'erreurs, en nous laissant continuellement dans le doute sur l'identité des espèces; et il n'est à cet égard malheureusement déja que trop de fautes à reprocher aux nomenclateurs, qui, s'étant contentés de se copier froidement les uns les autres, sans examen et sans avoir jamais confronté aux objets décrits les descriptions qu'ils rapportaient, ont entassé erreur sur erreur, et placé le doute et la confusion là où la clarté et l'exactitude seules devaient être admises. C'est ainsi que nous voyons citer encore journellement, dans chaque nouvelle méthode qui se publie, un grand nombre d'oiseaux qui peut-être n'ont existé que dans l'imagination de celui qui le premier en a parlé, ou qui, tout au moins, sont si mal décrits qu'il n'est pas possible de les reconnaître ; ce qui n'a pas empêché nos savants de les classer et de les ranger dans un genre quelconque, quoique le seul homme qui en eût parlé n'eût désigné souvent

aucun caractère propre à leur donner la moindre lumière à cet égard. Encore si ces descriptions étaient rapportées exactement! mais, chacun les ayant tronquées, altérées plus ou moins, on a fini par les rendre tellement méconnaissables, qu'en consultant toutes celles du même oiseau, dans tous les différents auteurs qui les ont reproduites, et qui cependant n'ont fait que se copier les uns les autres, on est surpris de voir à quel point ils sont parvenus peu à peu à s'éloigner de l'original, et on peut douter que ce soit de la même espèce qu'ils aient prétendu parler. Nous pourrions citer mille exemples de cette vérité, en rapportant un grand nombre de ces descriptions falsifiées, tronquées et totalement défigurées; mais ce serait en pure perte, car nous ne guéririons pas la manie qu'ont certains hommes d'écrire sur une partie qu'ils n'ont jamais étudiée. Revenons donc à l'oiseau dont il est question, et dont je donne une figure exacte d'après un individu entier que je me suis procuré depuis peu.

Il est facile, au premier coup-d'œil, de voir, à la nature des plumes de cet oiseau, qu'il est dans son jeune âge, et qu'il porte encore sa première livrée, n'ayant que les pennes des ailes et de la queue qui soient formées, toutes les autres parties n'étant couvertes que d'un plumage à barbes épaisses, de la nature du duvet qui habille généralement tous les oiseaux dans leur enfance. Les mandibules sont d'une substance cornée, mince et délicate, qui partout fléchit également, ainsi que le casque encore plus faible; de sorte que, par tous leurs caractères, ces parties présentent le bec d'un jeune oiseau: ce sur quoi il n'est pas possible de se tromper, lorsque l'habitude nous a rendu familières ces sortes d'observations.

Si l'on considère maintenant avec attention la forme du bec de ce jeune oiseau, bien différent encore, à la vérité, de celui de l'espèce à laquelle nous le rapportons, mais qui, comparé à l'autre, montre pourtant cette première esquisse ou l'ébauche de ce qu'il doit devenir un jour; déja le renflement du derrière du casque commence à devenir sensible, et ses côtés saillants s'exhaussent également, pendant que le plateau qui doit s'ouvrir n'est couvert que d'une peau fort mince qui peut céder, et doit se partager pour laisser cette partie vide et la creuser en gouttière; enfin, déja le tour des yeux et la gorge sont noirs, et por-

tent le caractère saillant qui distingue notre Calao à casque concave. Ceci ne laisse plus aucun doute sur l'espèce à laquelle nous devons rapporter ce jeune oiseau, qui, du reste, a la tête, le derrière et le devant du cou, ainsi que la poitrine, d'un brun roux. Un collier blanc lui embrasse la gorge, et tout le dessous du corps est d'un noir lavé roussâtre; les pennes des ailes et de la queue sont d'un blanc sali de fauve, et toutes les couvertures des ailes, ainsi que le dos, d'un gris brun roussâtre; le bec est d'un brun de corne, et les écailles des pieds sont roussâtres. Du reste, nous renvoyons à la figure que nous en avons publiée, qui est de la plus scrupuleuse exactitude, même pour la nature des plumes, dont le peintre et le graveur ont parfaitement saisi le caractère qui lui est propre, et qui désigne un jeune individu dans sa première livrée; il est probable que, dans un âge moins avancé, le casque est infiniment moins élevé encore.



LE CALAO BICORNE.

N.os 7 et 8.

Petiver et Willughby sont les premiers qui ayent parlé de ce grand Calao des Indes; Brisson en a donné une description, d'après eux, sous le nom de Calao des Philippines, que Buffon a copiée aussi; mais, les premiers n'ayant figuré que son bec, nous ne connaissions aucune figure de l'oiseau lui-même.

Nous lui laissons le nom de Bicorne que Gmelin lui a conservé, parce qu'il lui convient à tous égards, par le prolongement des deux côtés du casque, qui, s'étendant en avant, lui forment deux cornes qui s'avancent sur le bec. Ce dernier ne donne à l'oiseau que la grosseur d'une poule, et Brisson et Buffon celle d'un dindon femelle, ce qui est assurément bien différent; à la vérité, aucun de ces auteurs n'avait vu l'espèce en nature. Ayant été plus heureux, nous en donnerons le portrait et une description exacte.

Cet oiseau est de la taille d'un dindon femelle, quant à sa longueur, mais il n'est pas si gros, étant plus svelte; il a trente-deux pouces de longueur totale prise du haut de la tête à la pointe de la queue, qui seule a plus d'un pied, et les ailes pliées s'étendent un peu au-delà du tiers de la longueur de la queue; le bec, qui est fort long, a, depuis le haut du derrière du casque à sa pointe, près d'un pied de long; les mandibules seules ont plus de neuf pouces de longueur et quatre d'épaisseur, et, avec la hauteur du casque, environ six pouces; la longueur du casque seul est d'un demi-pied, son épaisseur est de deux pouces, et sa largeur de quatre pouces; les mandibules et le casque sont d'un jaune d'ocre, mais les premières sont noires à leur base; on remarque seulement à la pointe du bec une teinte rougeâtre, qui, peut-être, dans l'oiseau vivant, est plus étendue et plus prononcée, d'autant





Le Calao bicorne.

De l'Imprimerie de Langlois





Le Calao bicorne.

De l'Imprimerie de Langlois





Bec de grandeur naturelle du Calao bicorne.

De l'Imprimerie de Langlois



78.

corne.



Bec de grandeur naturelle du Calao bicorne.

De l'Imprimerie de Langlois

plus que, comme nous avons déja eu occasion de le faire remarquer nombre de fois, ces parties s'altèrent facilement, et qu'il n'est point de becs et de pieds rouges chez les oiseaux, qui, dans peu de temps, ne deviennent jaunes. Le derrière du casque a aussi une bande noire qui entoure ses deux lobes.

On pourrait facilement prendre, au premier coup-d'œil, ce Calao pour n'être qu'une variété de celui à casque concave, parce qu'en effet ils ont quelques rapports dans la forme du casque et du bec; mais, en les comparant avec attention, on aperçoit cependant assez de différence pour constituer deux espèces, quand d'ailleurs ces deux oiseaux auraient le plumage semblable, ce qu'ils n'ont même pas. Le casque est ici également concave, mais sa concavité est plane, et on n'y remarque pas ces deux rainures dont j'ai parlé, et qui partagent l'autre en deux parties égales dans toute sa longueur. Le Calao à casque concave a aussi une bosse qui s'élève par-derrière en s'arrondissant, ce qui manque totalement au Calao bicorne; en outre, le derrière du casque du premier est entièrement fermé par une substance de corne, qui s'arrondit en forme d'occiput, pendant que celui du second est plat et couvert seulement d'une peau vive; enfin, les deux côtés du casque concave sont tronqués net sur le devant, et ceux du bicorne se prolongent en deux cornes plus ou moins alongées; la mandibule supérieure du premier n'a point de noir à sa base, et l'autre en a. Au reste, ayant figuré les deux becs de grandeur naturelle, un coup-d'œil de comparaison suffira maintenant aux lecteurs pour saisir toutes les différences que nous avons indiquées, et qui, dans le cas où elles ne seraient pas suffisantes pour constituer deux espèces distinctes, méritent du moins d'être observées et rapportées, pour constater les variations que peuvent produire l'âge, le sexe et même le climat: étude sans laquelle l'Histoire naturelle restera toujours plongée dans un chaos d'incertitude.

La mandibule supérieure du bec du Calao bicorne est aussi creusée sur son arête dans l'espace de trois pouces, comme celle du Calao à casque concave: il a également de longs cils noirs, durs et luisants, qui bordent la paupière supérieure de l'œil; les narines sont obstruées de poils qui se redressent vers le casque. Les plumes qui couvrent la

partie supérieure de la tête sont longues et flottantes; elles tombent derrière en forme de huppe couchée. Cette partie, ainsi que tout le col, le manteau, les scapulaires, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, et toutes les couvertures du dessus de l'aile, sont d'un noir foncé, plus luisant sur le haut de la tête et sur les ailes, où toutes les plumes montrent leurs côtes brillantes et lisses; les premières pennes des ailes sont noires; les secondaires sont de la même couleur, mais portent toutes dans leur milieu une large tache blanche; les suivantes sont entièrement noires. La poitrine et tout le devant du sternum, ainsi que les flancs, les plumes qui recouvrent les jambes, les couvertures du dessous de la queue, et les grandes couvertures du dessous des ailes, sont blancs; mais ce blanc se salit toujours davantage d'une teinte jaunâtre, à mesure qu'il s'approche des parties basses.

La queue, qui est composée de dix pennes, se trouve un peu arrondie, à son extrémité, par l'effet des latérales qui sont plus courtes que les intermédiaires : celles-ci sont entièrement noires, tandis que les autres sont d'un blanc sale dans le milieu, et noires à leur naissance et à leur extrémité; mais de manière que le blanc occupe toujours un peu moins d'espace à mesure que la plume est plus extérieure. Les pieds, qui sont forts et robustes, sont munis d'ongles d'un noir bruni, et les tarses sont couverts de larges écailles d'un brun rougeâtre. Brisson donne, d'après Willughby et Petiver, des pieds verdâtres à ce Calao. Si ces derniers ont été à même de voir cet oiseau vivant, ils peuvent avoir raison, car ces parties sont très-sujettes à changer de nuances, à mesure qu'elles se dessèchent; mais bien certainement ils n'ont pu voir qu'il n'avait, comme ils le disent dans leurs descriptions, qu'une plume blanche de chaque côté de la queue, tandis que toutes les autres étaient entièrement noires. Je dis qu'ils ne peuvent l'avoir vu, (à moins toutefois que ce ne soit par quelque accident) parce qu'il n'y a pas un oiseau connu qui offre cette particularité dans son espèce. Non, il n'y a pas un seul oiseau connu qui, dans son espèce, offre le caractère constant d'avoir une seule plume de chaque côté de la queue qui soit entièrement d'une couleur, pendant que toutes les autres seraient aussi absolument d'une couleur différente. De plus de trois mille espèces d'oi-

seaux que j'ai vues en nature, et dont j'ai bien étudié les caractères, je n'ai jamais remarqué encore cette bizarrerie que dans quelques individus variés accidentellement, ou chez quelques oiseaux qui, ayant dans le premier âge la queue d'une couleur différente que dans l'âge fait, en auraient perdu par hasard une plume ou deux de celles du jeune âge, et les auraient eues remplacées par de semblables à celles de l'âge mûr, comme cela arrive à tous les oiseaux en général. Alors il se peut non-seulement qu'il n'y ait qu'une plume latérale de chaque côté de la queue qui soit d'une couleur différente de toutes les autres, mais il se peut qu'il n'y en ait même qu'une seule d'un côté qui soit différente, et elle peut être aussi bien la seconde ou la troisième que toute autre, comme, dans le même cas, tout un côté de la queue peut se trouver d'une couleur, et l'autre d'une couleur différente : c'est du moins ce que j'ai nombre de fois observé, tant dans les oiseaux qui changent régulièrement de plumage dans leurs différents âges que dans ceux qui, dans quelques cas particuliers, deviennent blancs ou noirs, ainsi que cela peut arriver à tous en général. C'est au naturaliste qui décrit un oiseau à faire toutes ces distinctions, et c'est ce que la pratique seule doit lui donner la facilité de connaître au premier aperçu; mais, malheureusement pour la science, l'Histoire naturelle est toute en théorie, peu de naturalistes ayant vu la nature hors de l'enceinte d'un cabinet.

Je n'ai jamais vu qu'un seul individu de l'espèce du Calao bicorne, dans le cabinet de M. Boers, et cet oiseau faisait partie de la collection qu'il avait rapportée de Bornéo, où il avait séjourné plusieurs années au service de la compagnie hollandaise : ce qui prouve que cette espèce se trouve ailleurs qu'aux Philippines. En revanche, j'ai trouvé beaucoup de becs de ces oiseaux dans différents cabinets, et j'en ai remarqué même plusieurs dont les deux cornes étaient moins prolongées que d'autres; ce qui me laisse absolument dans l'incertitude sur l'unité ou la diversité d'espèces entre le Calao à casque concave et le bicorne. N'ayant pas observé ces oiseaux dans leur pays natal, il faudrait en avoir vu un plus grand nombre d'individus, et les avoir comparés ensemble, pour oser prononcer affirmativement à cet égard; et, pour ne rien donner au hasard, nous ne formerons pas même de conjectures,

car elles sont funestes dans une science qui ne doit être basée que sur des faits. Nous laissons à la connaissance augurale de nos savants de cabinet la gloire de porter la lumière sur cette question, si toutefois ils la jugent digne de fixer leur attention.

LE CALAO UNICORNE.

N.os 9, 10, 11 et 12.

Ce Calao, que Buffon a eu vivant à Paris, a été décrit par lui d'une manière qui ne laisse rien à desirer; aussi me serais-je bien gardé d'en parler après lui, si je n'avais été à même d'en compléter l'histoire, qui devient des plus intéressantes, en ce qu'elle prouve les grandes variations que subissent ces oiseaux dans les différents âges par où ils passent, et combien de fois le bec du même individu change, pour ainsi dire, de nature, en variant ses formes à mesure qu'il grandit : ce qui ne peut que jeter un grand jour sur la nature des Calaos en général, qui tous bien certainement sont subordonnés aux mêmes lois.

Je me suis permis de changer le nom de Calao du Malabar, que Buffon a donné à cette espèce, parce qu'il ne lui convient point, puisque, se trouvant à Ceylan et sur toute la côte de Coromandel ainsi qu'au Malabar, et probablement dans une grande partie de l'Inde et même aux Moluques, il n'est pas uniquement confiné au Malabar. Ces noms de pays, joints aux noms des genres, sont en général très-impropres, appliqués à une espèce, parce que nous voyons souvent la même sorte d'oiseaux répandue d'une extrémité du globe à l'autre, et l'on sent alors combien il est absurde de voir dans un cabinet d'histoire naturelle un coucou tué en Chine, par exemple, porter le nom de coucou du Cap. Ces dénominations sont d'autant plus mauvaises, qu'elles nuisent réellement au progrès de la science dans un point très-essentiel, la connaissance exacte des variations que la nature impose à une



[illegible]

Je ne suis [illegible] de changer le nom de Calao [illegible], que Buffon a donné à cette espèce, parce qu'il ne lui convient point [illegible] à Ceylan et sur toute la côte de Coromandel [illegible]

[illegible]

ceu du Cap. Ces [illegible] sont d'autant plus [illegible] réellement au progrès de la [illegible] la connaissance exacte des variations [illegible]



Le Calao unicorne !

De l'Imprimerie de Langlois







Le Calao unicorne.

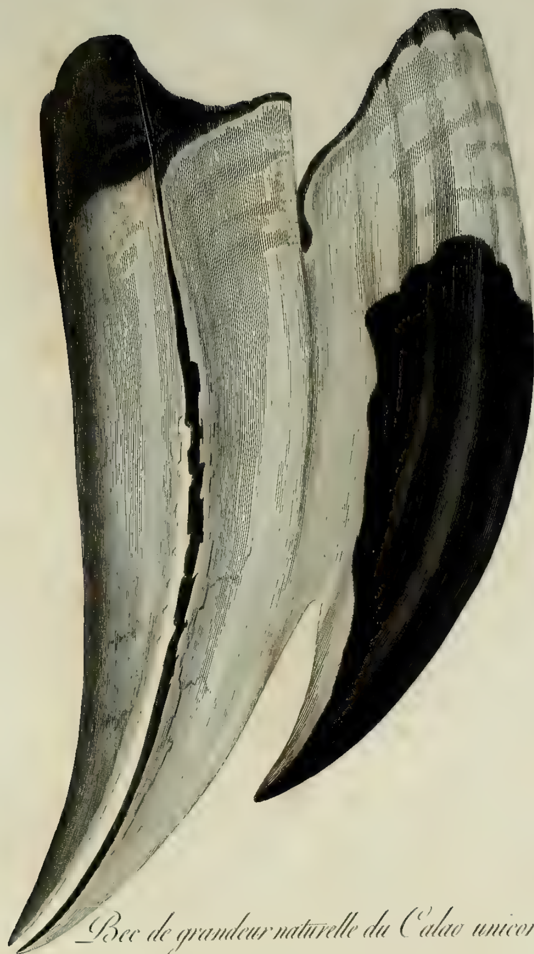
De l'Imprimerie de Langlois





Bec de grandeur naturelle du Calao unicorne.

De l'Imprimerie de Langlois



Bec de grandeur naturelle du Calao unicorne.

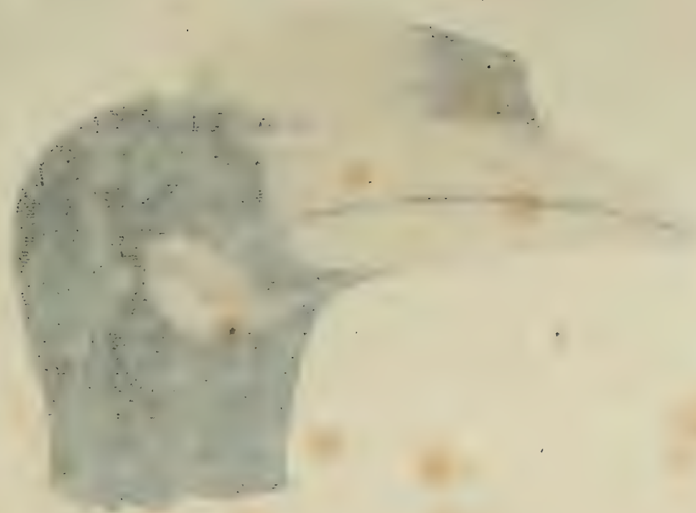
De l'Imprimerie de Langlois

espèce, par rapport aux différents climats où elle se trouve. Buffon, plus que personne, les suppose très-considérables; car les oiseaux qu'il a réunis comme de simples variétés de climats ne sont souvent pas seulement du même genre, ce que nous avons prouvé plus d'une fois, comme nous avons montré aussi que cette influence était nulle dans beaucoup d'espèces d'Europe que nous avons rapportées du Cap-de-Bonne-Espérance, et qui s'y trouvent avoir absolument les mêmes couleurs et les mêmes caractères. Il serait donc fort utile que chaque espèce eût un nom simple, qui ne signifiât même rien, si l'on veut; mais il faudrait absolument indiquer le nom du pays d'où chaque oiseau aurait été rapporté; de sorte que le naturaliste, en comparant dans les collections plusieurs oiseaux de la même espèce, qui auraient habité des climats différents, pût s'assurer jusqu'à quel point la température peut avoir influé sur leur nature, sur leurs couleurs et même sur leurs formes. Mais que nos recherches sont encore loin d'avoir atteint ce but desirable! La plupart de nos cabinets ne présentent à l'observateur qu'un amas de dépouilles entassées sans goût, sans choix, et qui toutes dorment profondément pour la science. Ici l'on voit des alliances monstrueuses et contre nature, là des divorces forcés; plus loin un mâle figure dans une classe comme la femelle d'une espèce d'une classe différente; ailleurs un jeune oiseau est placé dans un genre différent de celui de ses parents, etc. Mais l'ordre méthodique de tel ou tel savant l'a réglé ainsi, en dépit de la nature, et l'on s'y soumet sans examen.

J'ai usé mes plus beaux ans à l'étude de l'Histoire naturelle des Oiseaux; j'y ai consacré ma fortune et borné tous mes plaisirs; j'ai parcouru une petite portion de la terre, où j'ai recueilli des faits; je les ai publiés pour les progrès de la science. Que m'en est-il revenu? quel fruit ai-je tiré de tant de peines et de sueurs? L'insouciance du gouvernement et beaucoup d'injustices de la part de certains hommes dont je devais croire avoir mérité les suffrages. Quelle leçon pour ceux qui, comme moi, seraient tentés de parcourir la même carrière! Vous que l'amour des découvertes enflamme, et qui briguez l'honneur d'éclairer vos concitoyens, étouffez dans votre cœur cet élan trop dangereux qui vous entraîne sur le chemin d'une gloire stérile, ou préparez-vous à braver tout ce que vous réserve l'envie de ceux qui, n'ayant que des

préjugés à opposer aux vérités que vous aurez émises, ne vous pardonneront jamais d'avoir détruit les chimères d'une imagination féconde; sans cesse en butte à la haine injuste qu'ils vous auront vouée, vous serez abreuvés d'amertumes; et si, dédaignant tous les traits de leur malignité, vous parvenez un jour cependant à recueillir quelques fruits tardifs de vos généreux efforts, vous trouverez, hélas! au milieu des dégoûts qui vous auront assaillis, que vous les avez payés trop chèrement encore. Quittons, quittons un sujet aussi décourageant, et peignons la Nature dont les riants tableaux, ne laissant à l'ame que des souvenirs purs et consolants, font oublier par fois l'ingratitude des hommes!

Le Calao unicorne a le corps de la force de celui de notre grand corbeau, mais il est plus alongé, ayant à peu près trente pouces de longueur, du sommet de la tête à l'extrémité de la queue, qui seule a un pied de long. Il a tout le dessous du corps, depuis le haut de la poitrine jusque et y compris les couvertures du dessous de la queue, entièrement blanc. Les premières pennes de l'aile et les trois extérieures de chaque côté de la queue sont blanches; tout le reste du plumage est absolument noir avec quelques reflets verdâtres ou pourpres, suivant les coups de lumière qu'il reçoit. Les plumes de la tête sont alongées et forment une sorte de huppe, lorsque l'oiseau les hérisse en s'animant; mais, couchées, elles en conservent peu l'apparence, de sorte qu'on ne peut lui donner le caractère d'être huppé. Les plumes latérales de la queue étant plus courtes que les intermédiaires, elle est arrondie à son extrémité, et les ailes, ployées, atteignent le tiers de sa longueur à peu près : les yeux sont d'un brun rougeâtre et entourés de cils noirs; le casque est en grande partie noir, depuis sa pointe jusqu'à trois pouces de son arrière; il est plat sur les côtés et sur son arête, et sillonné dans sa longueur. Le vrai bec est noir à sa base et dans l'intérieur; une peau blanche ridée embrasse les mandibules inférieures, où elle forme une espèce de mentonnière. Une peau nue et de couleur noire entoure également les yeux. Les pieds et les tarses sont couverts de larges écailles, qui, ainsi que les ongles, sont d'un noir de corne; enfin le casque est absolument plat par-derrière, où il s'élargit plus que par-tout ailleurs, et cette partie est couverte d'une peau vive de couleur noire.



[illegible]

[illegible] gueur la Nature dont les riants tableaux, ne laissant à l'âme que des souvenirs purs et consolants, font oublier par fois l'ingratitude des hommes !

[illegible] des [illegible] [illegible] ayant à peu près [illegible] extrémité de la queue [illegible] dessous du corps [illegible] Les premières pennes de l'aile et les [illegible] de chaque côté de la queue sont blanches ; tout le reste [illegible] noir [illegible] [illegible] caractère d'une huppe [illegible]

[illegible]



Tête de grandeur naturelle du Calao unicorne dans le second âge.

De l'Imprimerie de Langlois.





Tête de grandeur naturelle du Calao unicorne dans le second âge.

De l'Imprimerie de Langlois

Ce Calao est, de toutes les espèces connues, celle à laquelle la nature a donné, proportionnellement à sa taille, le plus grand bec, puisqu'il a neuf pouces de longueur et presque cinq d'épaisseur, en y comprenant la hauteur du casque qui le surmonte, et qui seul a deux pouces et demi d'élévation. Les mandibules sont très-arquées et fortement dentelées. Le casque, se courbant de même, se prolonge en une espèce de corne aplatie sur les côtés, et qui s'avance en pointe jusque près du bout du bec. C'est ce caractère qui me fait préférer le nom de Calao unicorne à celui de Calao du Malabar, qu'on lui rendra d'ailleurs, si on l'aime mieux (Voyez notre planche n.° 10, où j'ai donné la tête et le bec de cette espèce, de grandeur naturelle.).

Ce Calao se trouve dans une grande partie de l'Inde, et il est fort multiplié à l'île de Ceylan surtout, où il arrive souvent aux habitants d'élever ces oiseaux dans un état de domesticité, parce qu'ils chassent les rats et les souris. Ils leur tiennent lieu de chats, dont ils font très-bien l'office, en purgeant les maisons de tous ces petits animaux incommodes et nuisibles.

Dans cette espèce, la femelle ne diffère point du mâle par ses couleurs : elle est seulement un peu plus petite ; son casque est moins élevé, et sa pointe ne s'avance pas autant par-devant. Ces oiseaux fréquentent les bois de haute-futaie ; ils se perchent sur les grands arbres, et de préférence sur les branches mortes ; ils nichent dans le creux des troncs vermoulus, et leur ponte est de quatre œufs, dont la couleur est d'un blanc sale. Les petits naissent absolument nus, et, dans les premiers jours, le casque ne forme encore qu'une petite crête, qui s'élève à peine de trois ou quatre lignes au dessus de la base de la mandibule supérieure ; mais, à mesure que le corps se couvre d'un duvet gris-brun-roussâtre, il s'exhausse et prend chaque jour une élévation et une étendue plus considérables ; enfin, au bout de quinze à vingt jours, il offre une faible esquisse de ce qu'il doit être un jour ; cependant il serait difficile encore de reconnaître les caractères de l'espèce, et ce n'est qu'au bout de trois mois, et lorsque les jeunes ont pris l'essor, que le bec et le casque commencent enfin à prendre une forme qui annonce l'espèce à laquelle appartient cette partie. C'est donc alors seulement que le casque se sillonne dans sa longueur, et que la grande tache noire qu'il porte

occupe l'espace qui lui est propre. A la vérité, la pointe du casque ne se détache point encore et ne déborde pas sur le devant. C'est aussi le dernier période de son accroissement, et ce n'est qu'à l'âge de deux ans, lorsque l'oiseau a pris ses couleurs constantes, que la corne, s'alongeant peu à peu, s'avance quelquefois aussi loin que la pointe du bec; mais il arrive souvent aussi qu'elle s'endommage par l'usage qu'en fait l'oiseau, qui a l'habitude d'en frapper les branches des arbres pour détacher leur écorce, et mettre à découvert les insectes, les larves de papillons, et même les petits lézards et les grenouilles de l'espèce des raines, qui s'y réfugient, et dont il fait sa proie.

Pour rendre le développement extraordinaire du bec des Calaos plus sensible, nous avons cru nécessaire de donner plusieurs figures de la même espèce dans ses différents âges. Notre planche n.° 10 présente donc le bec et le casque dans leur grandeur naturelle, lorsque l'oiseau est parvenu à l'âge de deux ans. Le n.° 11 offre le bec du même oiseau à l'âge de quatre à cinq mois, et enfin le n.° 12 celui du premier âge.

Je dois tous ces détails intéressants à un de mes amis, le citoyen Lecors, qui, ayant été officier au service de la compagnie hollandaise, a passé vingt-cinq ans à l'île de Ceylan, où il a élevé plusieurs de ces Calaos, dont il a rapporté quelques individus dans leurs différents âges, qu'il a eu la bonté de m'offrir. Qu'il me soit permis de lui en témoigner ici ma juste reconnaissance!

Sonnerat a parlé, dans son Voyage aux Indes, page 215, tome II, édition in-4.°, de ce Calao de la côte du Malabar, qu'il dit différer peu de celui de Buffon. Cependant la description qu'il en donne ne s'accorde pas avec celle de ce célèbre naturaliste, et ne convient point à l'oiseau lui-même, qu'il a cependant rapporté et qu'on peut voir au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, où il est déposé. La figure qu'il en a donnée est encore moins exacte que la description qu'il en a faite, et à laquelle il n'est pas possible de reconnaître l'espèce qu'il a prétendu désigner, quoique ce soit effectivement celle de notre Calao unicorne, ou Calao du Malabar de Buffon : au reste, toutes les descriptions et les figures de la partie ornithologique qu'a publiées ce voyageur sont absolument dans le même cas, et ne peuvent qu'égarer celui qui les consultera pour s'instruire. Il est bon de faire observer ici que les deux taches blan-





Fig. 1. *Tête du Calao unicorne dans son premier âge.*

Fig. 2. *Pieds de grandeur naturelle du Calao unicorne, adulte.*

De l'Imprimerie de Langlois





Fig. 1. *Tête du Calao unicorne dans son premier âge.*

Fig. 2. *Pieds de grandeur naturelle du Calao unicorne, adulte.*

De l'Imprimerie de Langlois

ches qu'on remarque sur les ailes de ce Calao du Malabar, figuré par Sonnerat, et auxquelles on a donné la forme d'un croissant (ce qui pourrait paraître à quelques naturalistes devoir former un caractère spécifique), sont purement illusoires. J'ai vu l'individu qu'a rapporté ce voyageur, et chacun peut le voir aussi au Cabinet national de Paris, où il est en évidence. On y remarquera effectivement deux des couvertures de l'une de ses ailes, qui ont chacune une petite tache blanche à leur pointe ; mais ces deux taches sont accidentelles, puisqu'elles n'existent qu'à une des ailes, et que d'ailleurs elles ne présentent absolument pas les deux grands croissants qu'il a plu au dessinateur de placer sur cette figure (Voyez la planche 121 du Voyage aux Indes, par Sonnerat, tome II, page 218, édition in-4.°).

Plusieurs méthodistes ont parlé du même Calao, et toutes les descriptions tronquées qu'ils en ont publiées diffèrent les unes des autres. Est-il donc si difficile, en compilant, de copier du moins avec exactitude?



LE CALAO A CASQUE EN CROISSANT.

N.° 13.

Ce grand Calao des Moluques se distingue des espèces précédentes par la forme du casque qui surmonte son bec, et qui, s'étendant sur une grande partie de la mandibule supérieure, occupe plus des deux tiers de son étendue : il s'élève au dessus du front en s'arrondissant, et se prolonge ensuite en s'amincissant à mesure qu'il s'alonge vers la pointe du bec, où il se redresse encore par une légère courbure ; de sorte qu'il présente absolument la forme d'un diadême en croissant, qui serait posé en long sur le bec. On peut encore le comparer, si on veut, à l'esquisse d'un bateau, dont il prendrait entièrement la forme s'il était vide dans sa partie supérieure, au lieu d'être plein et arrondi sur son arête.

Le bec qui est très-grand, et d'une force remarquable, a près d'un pied de long ; les mandibules, fortement arquées en faux, sont d'une épaisseur et d'une largeur proportionnées au volume du casque qui les surmonte, et qui est plus considérable que celui du Calao-Rhinocéros, quoique ces deux espèces soient de la même force par toutes les proportions du corps, et d'une taille à peu près égale : le Calao de cet article ne différant de l'autre que par un peu plus de longueur dans la queue.

Ainsi que dans toutes les espèces de grands Calaos dont nous avons déja fait mention, le noir domine dans le plumage de celui-ci ; il colore la tête, le cou, les ailes, le dos, et enfin toutes les parties supérieures du corps ; mais ce noir varie de ton, en prenant une nuance brune ou bleuâtre, suivant les différents aspects. Les plumes du bas-ventre, ainsi que les couvertures inférieures de la queue, et celles qui recouvrent les jambes, sont d'un blanc sali de fauve. Elles sont longues, effilées et





Le Calao à Casque en croissant

De l'Imprimerie de Langlois.









Le Calao à Casque en croissant

De l'Imprimerie de Langlois



d'une nature soyeuse, pendant que, dans toutes les autres parties du corps, elles sont, à l'œil et au toucher, d'une rudesse remarquable.

La queue, qui est plus longue que le corps, se trouve un peu arrondie à son extrémité par l'étagement des pennes latérales, qui sont plus courtes que les intermédiaires : elle est d'un blanc sale, depuis son origine jusqu'au tiers de sa longueur; le second tiers est noir, et le dernier est du même blanc que le premier; de manière que la queue se trouve partagée en trois larges bandes transversales, alternativement blanches et noires, le noir se trouvant placé au milieu des deux zones blanches.

Les plumes de l'occiput sont longues, effilées, et doivent former une espèce de huppe quand l'oiseau les redresse; mais, couchées, elles n'en conservent pas l'apparence; le cou est long, grêle, et le corps est efflanqué comme l'est en général celui de tous les Calaos. Le bec et le casque sont l'un et l'autre presque en entier d'un jaune terne qui approche de la couleur du chamois préparé, une bande noire le terminant seulement par-derrière pendant qu'une ligne de la même couleur se prolonge le long de sa base. Les yeux sont munis de cils noirs et plats qui bordent les paupières supérieures uniquement; les narines se trouvent obstruées par des poils roides d'un noir luisant comme le crin; les pieds, très-robustes, sont recouverts de larges écailles d'un brun noir, et sont armés de griffes aplaties sur les côtés et un peu émoussées de la pointe.

L'individu que je viens de décrire fait partie du cabinet de M. J. Temmink, à Amsterdam, et lui a été envoyé de Java par un de ses amis. Nous ignorons d'ailleurs s'il avait été tué dans cette île, ou s'il y avait été envoyé d'une des Moluques, où cette espèce se trouve très-communément, à ce que m'a dit un officier au service de la compagnie hollandaise, qui, ayant séjourné plusieurs années à Bornéo, m'a assuré y avoir tué plusieurs de ces oiseaux. Ces Calaos, suivant le rapport que m'en a fait la même personne, ne fréquentent que les grands bois, et sont d'un naturel très-sauvage; ils se réunissent en bandes pour dévorer les cadavres : ce qui confirme ce qu'ont dit les anciens naturalistes de tous ces grands Calaos en général, dont au reste ils paraissent tous avoir confondu les différentes espèces sous la même dénomination; il est vrai que, ces oiseaux ayant à peu près le plumage semblable,

et variant beaucoup d'ailleurs dans les formes du casque, à mesure qu'ils grandissent, il est difficile sans doute de les distinguer d'une manière précise, à moins d'avoir suivi leur développement dans les divers âges, et avoir observé les habitudes naturelles de chaque espèce séparément.

J'ai vu un second individu de la même espèce à Leyde, dans la collection publique de cette ville, et enfin un troisième dans le même endroit, chez M. Sonneberg. Celui de ce dernier différait des deux autres, en ce que son bec était un peu rougeâtre dans quelques parties. Les premiers étaient-ils décolorés, ou le dernier était-il simplement une variété d'âge ou de sexe ? C'est ce que des renseignements certains pourront nous apprendre un jour, s'il plaît à quelque voyageur d'observer ces oiseaux, dont nous ignorons d'ailleurs tout ce qui a rapport aux mœurs et à la manière de vivre.







Le Calao, à bec blanc.

De l'Imprimerie de Langlois





Le Calao, à bec blanc.

De l'Imprimerie de Langlois

LE CALAO A BEC BLANC.

N.° 14.

Ce Calao, qui m'a été envoyé de Chandernagor, où il avait été tué, me paraît une espèce nouvelle dont aucun auteur n'a encore parlé. Il n'a que vingt pouces de longueur, prise du sommet de la tête à l'extrémité de la queue, qui seule a la moitié de cette dimension ; le bec a quatre pouces trois lignes, mesuré suivant la corde de son arc ; les deux mandibules ont ensemble dix-huit lignes d'épaisseur : elles sont à peu près égales, irrégulièrement dentelées sur leurs bords, et se terminent en pointes mousses. Le casque occupe près des deux tiers de la longueur du bec, et s'étend sur le front, auquel il est adhérent. Il est tronqué net par-devant, où il se termine en une tranche mince et se renfle progressivement par-dessus et sur les côtés, en décrivant sur son arête une portion de cercle plus élevée cependant sur son milieu. Il est terminé par-derrière en une large pointe arrondie, noire par-dessous et sur sa bordure ; sur le devant se remarque aussi une tache noire qui descend un peu sur la mandibule supérieure, dont une bande noire irrégulière, et de deux lignes seulement de largeur, borde la base. La mandibule inférieure est ceinte, de chaque côté de sa base, par une bande noire beaucoup plus large, qui s'étend en pointe jusque sous le bec. Les bords du tranchant du bec sont également noirs vers leur base, ainsi que tout l'intérieur de la bouche et le dedans des mandibules. Le casque et le bec sont d'ailleurs en entier d'un blanc d'ivoire.

D'après cette description et la figure même de l'oiseau, il serait facile de supposer que cette espèce ne forme qu'une simple variété du Calao que nous avons décrit sous le nom d'Unicorne. Cependant, après avoir comparé avec attention ces deux oiseaux, je me suis convaincu qu'ils étaient d'espèce différente, malgré l'analogie qui se trouve entre

eux, surtout dans les couleurs du plumage, qui paraissent en effet semblables, au premier aperçu, quoiqu'elles offrent cependant quelques différences dans le détail, comme on le remarquera dans la description que nous en allons donner.

Nous avons fait observer, en parlant du Calao unicorne, que son casque était aplati et sillonné sur les côtés, et qu'il se terminait par-derrière en dessous par une peau vive. Ici le casque est au contraire uni, renflé sur les côtés, où il déborde même dans son milieu la largeur des mandibules, et il est fermé par-derrière par une substance de corne semblable au reste du casque, et même plus solide, puisque partout ailleurs il fléchit sous les doigts. Ces deux caractères seuls prouvent évidemment que ces oiseaux forment deux espèces distinctes.

Les plumes de l'occiput sont longues, effilées, à brins désunis, et forment une huppe pendante qui est de couleur noire, ainsi que toutes les plumes de la tête, du cou, du manteau, des scapulaires, du dos et du croupion. Toutes les petites et les grandes couvertures des ailes, les deux premières et les deux dernières pennes de chaque aile, ainsi que les deux du milieu de la queue, sont également noires; mais ce noir est très-brillant dans ces dernières parties, et prend une nuance verdâtre dans ses reflets. Les autres pennes de l'aile sont noires, et portent, ainsi que celles de la queue, une large tache blanche à leurs extrémités. On remarque, à la naissance des pennes des ailes et de la queue, un peu de blanc aussi; mais ce blanc occupe un petit espace, et ne se peut voir que dans le dessous de ces parties, leur dessus se trouvant caché par les plumes de recouvrement. Les couvertures du dessous de l'aile sont noires; celles qui bordent l'aile sur le pouce et le métacarpe sont blanches, et y forment une ligne qui se montre un peu sur le dessus des ailes, lorsqu'elles sont déployées: le revers de la queue est comme glacé de blanc.

La poitrine, le ventre, les flancs, ainsi que les jambes, et le dessous de la queue, sont couverts de plumes soyeuses d'un beau blanc; les écailles des tarses et des doigts sont noires, ainsi que les ongles, qui sont plats sur les côtés, émoussés de la pointe, et creusés en gouttières par-dessous. Le tour des yeux et la base de la mandibule inférieure sont couverts d'une peau nue, qui, desséchée, m'a paru brunâtre. Les

paupières supérieures portent des cils, et les narines sont revêtues de poils qui se redressent sur le casque.

N'ayant eu à l'égard de cette espèce aucun renseignement sur ses mœurs, nous nous voyons forcés de nous borner à la description physique que nous en avons donnée d'après un individu qui fait partie de notre Cabinet ; mais cette description suffira toujours pour la faire reconnaître et ne pas la confondre avec les espèces voisines.



LE CALAO DE GINGI.

N.° 15.

Nous sommes redevables de la connaissance de cette espèce à Sonnerat, qui, le premier, l'a décrite dans son Voyage aux Indes, tome II de l'édition in-4.°, page 214, et figurée planche 121 du même ouvrage, sous le nom de Calao de Gingi, que nous lui avons conservé, puisqu'aucun naturaliste ne lui a assigné un autre pays. Il est cependant très-probable qu'il habite aussi d'autres parties de l'Inde; ainsi, on lui donnera sans doute un nom plus convenable, lorsque nous apprendrons son histoire, sur laquelle Sonnerat a gardé le plus profond silence, quoiqu'il ait visité la contrée où il dit que cet oiseau se trouve.

Il a deux pieds de longueur, prise de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, dont la dimension seule est de dix pouces à peu près. Le bec est long de trois pouces et demi, mesuré en ligne droite : il est courbé en faux, ainsi que le casque simple qui le surmonte de huit à neuf lignes, et qui forme une corne très-pointue, arquée suivant la courbure du bec, et plate sur les côtés; sa base est adhérente à la mandibule supérieure jusqu'au tiers de sa longueur, d'où la pointe se détache seulement et s'avance ensuite un peu au-delà du milieu du bec. Les mandibules sont blanches à leur pointe et sur leurs arêtes, tandis qu'elles sont noires à leur base et dans le milieu, de manière que cette couleur dessine sur le bec fermé absolument la forme du casque, qui est en entier du même noir.

Ce Calao porte une huppe très-apparente et dont Sonnerat ne fait pas mention dans la description qu'il en a publiée. Le peintre l'a également omise dans la figure que nous avons citée ci-dessus, laquelle d'ailleurs est très-incorrecte, cet oiseau n'ayant pas la queue étagée de la manière dont on l'a représentée dans cette même figure. Du moins



LE [illegible]

Nous sommes redevables de la connaissance de cette espèce à Sonnerat, qui [illegible] dans son Voyage aux Indes, tome II [illegible] édition [illegible] figure [illegible] ouvrage, [illegible]

[illegible] le plus profond silence, [illegible] se trouve.

Il [illegible] de la pointe du bec à [illegible] de la queue [illegible] à peu près. Le bec est long [illegible] il est [illegible] le casque [illegible] qui [illegible] de huit à [illegible] lignes [illegible] une corne très-pointue, arquée suivant la courbure du bec [illegible] sur les côtés, sa base est adhérente à la mandibule supérieure jusqu'au tiers de sa longueur [illegible] pointe [illegible] et s'avance ensuite un peu au-delà de [illegible] du bec. [illegible] blanches [illegible] pointe et sur leurs arêtes, tandis [illegible] que cette [illegible] absolument la forme du casque, qui [illegible]

[illegible] apparent et dont Sonnerat ne fait pas [illegible] qu'il en a publiée. Le peintre [illegible] également omise dans la figure que nous avons citée ci-dessus, laquelle d'ailleurs est très-incorrecte, cet oiseau n'ayant pas la queue étagée de la manière dont on l'a représentée dans cette même figure. Du moins



Le Calao de Gingi.

De l'Imprimerie de Langlois.





Le Calao de Gingi.

De l'Imprimerie de Langlois

nous pouvons assurer nos lecteurs que le seul individu de cette espèce que nous ayons vu, et qui se trouve déposé au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, où chacun peut le voir, a toutes les plumes latérales de la queue beaucoup moins étagées, et que les deux seules du milieu sont plus longues de deux pouces que toutes les autres : caractère très-particulier, qui se trouve bien rarement avoir lieu, et dont il est d'autant plus singulier que Sonnerat n'ait pas fait mention, que c'est d'après le même individu qu'il a rapporté qu'on a gravé le portrait que nous en avons fait faire, et qu'on voit à la tête de notre description. Sonnerat a également passé sous silence un large trait blanc, qui, prenant naissance à la base du bec, couronne l'œil au dessus duquel il passe, et forme un large sourcil. Nous remarquerons aussi que la tache triangulaire que l'on voit derrière les yeux, et que forment par leur réunion les plumes effilées, à barbes désunies, qui couvrent les oreilles, n'est pas noire, comme le dit ce naturaliste, mais d'un gris ardoisé. Ces observations pourront paraître minutieuses à la plupart de nos lecteurs, qui, ne voyant aucun intérêt à des détails de cette nature, ne sentiront pas leur utilité pour la science. S'ils veulent bien se persuader cependant que c'est de l'exactitude seule des descriptions que dépendra toujours la parfaite connaissance des espèces, ils me pardonneront d'entrer dans d'aussi grands détails, d'autant plus nécessaires que le défaut contraire a produit un nombre infini d'erreurs, très-funestes au progrès de l'Histoire naturelle, en faisant multiplier gratuitement les espèces.

Notre Calao de Gingi a tout le plumage supérieur, c'est-à-dire, la tête, le cou, le dos et les ailes, d'un joli gris cendré, plus foncé cependant sur les grandes pennes et les couvertures des ailes, ainsi que sur le sommet de la tête. La poitrine, le ventre, les jambes, et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc pur : on remarque aussi quelques franges blanches filées légèrement au bout des dernières pennes de l'aile, dont toutes les barbes intérieures, ainsi que celles des premières, sont noirâtres. La queue est en général du même gris que les ailes, mais les deux plumes du milieu sont terminées de noir; toutes les latérales le sont de blanc, et ont en outre chacune une bande noire qui suit immédiatement la tache blanche. Les mandibules sont dentelées. Les pieds et les ongles ont une couleur brunâtre, et les yeux

portent dans leurs paupières supérieures un rang de cils noirs. Tout ce que Sonnerat nous apprend sur cette espèce, c'est que les Indiens l'ont nommée oiseau à double bec. Du reste, en comparant notre description à celle de ce voyageur, on se convaincra d'abord de l'inexactitude de la sienne, d'autant plus qu'il sera facile en même temps de confronter la nôtre à l'animal lui-même, et de voir que nos observations sont fondées sur la vérité.







Le Calao à bec ciselé, mâle.

De l'Imprimerie de Langlois.

[illegible]





Le Calao à bec ciselé, mâle.

De l'Imprimerie de Langlois





Femelle du Calao a bec ciselé.

De l'Imprimerie de Langlois





Femelle du Calao a bec giselé.

De l'Imprimerie de Langlois



LE CALAO A BEC CISELÉ.

N.os 16, 17 et 18.

Sonnerat est, je crois, le premier voyageur qui ait parlé de cette espèce de Calao, qu'il a décrite dans son Voyage à la Nouvelle-Guinée, page 123 de l'édition in-4.°, sous le nom que nous lui avons conservé, et qui nous paraît préférable à celui de Calao de l'île Panay, que ne lui a donné Buffon que parce qu'il n'a pas trouvé que les ciselures dont les mandibules sont marquées le distinguassent de quelques autres espèces de Calaos, qui, suivant lui, ont également le bec ciselé. Mais, les ondes irrégulières et momentanées que l'on remarque sur le bec de plusieurs Calaos, et qui ne dénotent absolument que les différentes crues de la partie cornée qui couvre leurs mandibules, ne pouvant être comparées aux profondes ciselures qui sillonnent ici régulièrement le bec, et sont constantes et permanentes, nous avons cru au contraire utile de rendre à cette espèce un nom d'autant plus convenable, qu'elle est en effet très-bien caractérisée par ces ciselures transversales de la base du bec, dont les parties relevées en bosse sont noires, pendant que celles qui sont creuses ont une couleur rougeâtre d'ocre ou de brique. Le reste du bec, qui est long, arqué et dentelé sur les tranchants, est d'un noir bruni sur lequel on aperçoit quelques ondes plus claires. Le casque, qui est de la même couleur et de la même substance que le bec, occupe à peu près la moitié de sa longueur. Il est plat sur les côtés, tranchant sur son arête, et ne s'élève que de huit à neuf lignes au dessus de la mandibule supérieure : sa coupe est droite par-devant et par-derrière, et il touche juste au front, qu'il ne déborde pas. Le tour des yeux, qui est dénué de plumes, m'a paru noir (Sonnerat le dit brun). Les paupières sont garnies de longs cils noirs un peu arqués. On remar-

que aussi quelques poils aux narines, placées vers la base du bec à la jonction du casque.

Le mâle est de la grosseur de notre grand Corbeau, mais plus alongé par les proportions de son cou et la dimension de sa queue. Il est, sur la tête, le cou, le manteau, les ailes, le croupion, le ventre, et généralement sur tout le plumage, d'un noir à reflet vert, brun ou bleuâtre, suivant que le jour frappe plus ou moins directement sur les différentes parties. La queue est légèrement arrondie à son extrémité, les pennes latérales étant un peu plus courtes que les intermédiaires: elle est d'un blanc roussâtre dans les deux tiers de sa partie supérieure, et noire du reste. Les pieds, desséchés, m'ont paru noirs. Sonnerat les dit d'une couleur plombée, et l'iris, suivant lui, est blanchâtre. Il a sans doute raison, puisqu'il a été à même de voir cet oiseau vivant, ou nouvellement tué, l'ayant rapporté de l'île Panay qu'il a visitée. J'ai vu quatre individus mâles de cette espèce : un au Cabinet national de Paris; un autre chez M. Raye de Breukelerwaert, à Amsterdam. Mauduit en avait un dans son superbe cabinet, et enfin l'abbé Aubry possédait le mâle, la femelle et le jeune, que j'ai acquis tous trois lorsqu'on fit, à sa mort, la vente de la nombreuse et précieuse collection d'Histoire naturelle qu'il avait rassemblée avec autant de soin que de goût.

La figure que Buffon a publiée de cet oiseau, sous le n.° 780 de ses planches enluminées, est des plus mauvaises, et ne présente ni le port ni l'attitude d'un Calao; on lui a donné un bec rougeâtre, qu'il n'a assurément pas. Celle que l'on voit dans le Voyage à la Nouvelle-Guinée, planche 82, n'est pas préférable à beaucoup près.

La seule femelle de cette espèce que j'aie vue était un peu plus petite que le mâle, non-seulement par sa taille, mais encore par la dimension du bec, qui avait six lignes de moins dans sa longueur. Sonnerat leur donne cependant les mêmes proportions. Aussi peut-on remarquer que la figure qu'il a publiée de la femelle n'est absolument que celle du mâle, calquée trait pour trait, et seulement retournée. Voyez les planches 82 et 83, pages 123 et 124 de son Voyage à la Nouvelle-Guinée, édition in-4.° Les couleurs du casque, du bec en général, ainsi que celles des ailes, étaient semblables dans les deux sexes, mais cependant moins lustrées sur les ailes de la femelle. La queue était aussi semblable, sinon



[illegible] ians de son cou et [illegible] de sa queue [illegible] la tête, le cou, le manteau, les ailes, le croupion, le ventre, et généralement sur tout le plumage, d'un noir à reflet vert, brun ou bleuâtre, suivant que le jour frappe plus ou moins directement sur les différentes parties. La queue est legèrement arrondie à son extrémité, les pennes latérales étant un peu plus courtes que les intermédiaires; elle est d'un blanc roussâtre dans les deux tiers de sa partie supérieure, et noire [illegible]. Les pieds, desséchés, m'ont paru noirs. Sonnerat les [illegible]

[illegible]

[illegible] M. [illegible] de [illegible] [illegible] Mandoit en [illegible] dans un superbe cabinet, et enfin l'abbé Aubry possédoit le [illegible] la femelle et le jeune, que j'ai acquis tous trois lors qu'on fit, à [illegible], la vente de ces nombreuses et précieuses collections d'Histoire naturelle [illegible] avec autant de soin que de goût.

La figure [illegible] a publiée de cet oiseau, sous le n.° 780 de ses planches enluminées, est des plus mauvaises, et ne présente ni le port ni l'attitude d'un Calao; on lui a donné un bec [illegible], qu'il n'a assurément pas. Celle que l'on voit dans le Voyage [illegible] planche 82, n'est pas [illegible]

[illegible]

[illegible] longueur. Sonnerat leur [illegible] les mêmes proportions. Aussi peut-on remarquer que la figure qu'il a publiée de la femelle n'est absolument que celle du mâle, calquée trait pour trait, et seulement retournée. Voyez les planches 82 et 83, pages 123 et 124 de son Voyage à la Nouvelle-Guinée, édition in-4.° Les couleurs du casque, du bec en général, ainsi que celles des ailes, étaient semblables dans les deux sexes, mais cependant moins lustrées sur les ailes de la femelle. La queue était aussi semblable, sinon



Le Calao, à bec ciselé, dans son jeune âge.

De l'Imprimerie de Langlois





Le Calao, à bec ciselé, dans son jeune âge.

De l'Imprimerie de Langlois



que le blanc avait une plus forte teinte de roussâtre. Les plumes de la tête, du cou et de la poitrine étaient d'une nature de duvet et d'un blanc jaune approchant de la couleur isabelle. On remarquait sur les oreilles une large tache noire de forme triangulaire, qui, passant sous les yeux, se joignait de chaque côté sous la gorge; enfin, tout le dessous du corps, jusque et y compris les couvertures du dessous de la queue et les plumes des jambes, était d'un brun marron. Voyez notre planche 17, où nous avons figuré cette femelle, que nous ne qualifions ainsi, au reste, que d'après le témoignage de Sonnerat, n'ayant pas été à même de nous en assurer par la dissection, ni si c'était là effectivement toute la différence qui caractérise les deux sexes parmi ces Calaos, lorsqu'ils sont parvenus à leur état parfait. Mais nous sommes du moins assurés que ces deux oiseaux ne forment qu'une seule et même espèce, et que ce dernier, soit qu'il fût mâle ou femelle, était cependant encore dans son jeune âge : ce sur quoi la nature cotonneuse des plumes de la tête et du cou seulement ne nous a laissé aucun doute. Il est donc probable que ces parties ne s'étaient point encore couvertes de la livrée de l'âge mûr, soit qu'elles eussent conservé la même couleur, ou qu'elles en eussent changé par la suite, puisqu'il est certain que ce n'est que peu à peu, et par différentes mues, que les oiseaux quittent les plumes et même les couleurs de l'enfance pour prendre celles de l'âge fait, qui restent constamment ensuite les mêmes dans les différentes mues. Buffon a donné, dans ses planches enluminées n.° 781, une figure de cette femelle, et c'est le même individu que j'ai fait également peindre qui lui a servi de modèle, et qui a été peint dans le cabinet de l'abbé Aubry avant que j'en fisse l'acquisition.

Notre N.° 18 représente un oiseau de la même espèce dans son premier âge. On y reconnaît la tache des oreilles, qui a conservé le même caractère, mais dont la couleur est brune, au lieu d'être noire. Le bec est d'un brun clair, ainsi que le casque qui ne forme encore qu'un léger feston, lequel déborde à peine d'une ligne et demie la mandibule supérieure; les ciselures et les dentelures ne paraissent point encore non plus. La tête, le cou, et tout le reste du plumage du dessous du corps, en y comprenant les couvertures du dessous de la queue ainsi que les plumes des jambes, sont cotonneuses comme le duvet qui couvre les

jeunes poulets, et d'un gris blanc roussâtre. Le dos, les scapulaires et toutes les couvertures des ailes, ainsi que les pennes, sont d'un brun noir, nué de roux clair; les plumes de la queue sont de la même couleur, mais portent une large bande transversale d'un roux de rouille, et sont frangées de la même couleur à leurs extrémités. Les pieds sont d'un brun jaunâtre ainsi que les ongles.

Le Calao qu'a décrit Buffon sous le nom de Calao de Manille, et qu'il a figuré N.° 891 de ses planches enluminées, est absolument le même oiseau que celui dont nous venons de donner la description, et il ne peut y avoir aucun doute qu'il ne soit de l'espèce du Calao à bec ciselé, malgré que leurs becs paraissent aussi différents qu'ils le sont en effet. C'est M. Poivre, à qui l'Histoire naturelle doit beaucoup, qui avait apporté au Jardin des Plantes l'individu que Buffon a décrit et figuré, et qu'on n'y voit plus aujourd'hui : c'est lui aussi qui a procuré à l'abbé Aubry celui dont il est question, et qu'il avait rapporté, avec le mâle et la femelle, du même pays.

Dans la figure de Buffon que nous avons citée, on a donné à cet oiseau un bec et une langue couleur de rose, et la tache de la joue est brune, quoique, par la description, il soit dit qu'elle est noire. Dans la même description, il est fait mention aussi de franges blanches filées légèrement dans les pennes de l'aile, que le dessinateur n'a pas sans doute aperçues, car il les a omises.







Le Calao Violet.

De l'Imprimerie de Langlois.





Le Calao Violet.

De l'Imprimerie de Langlois

LE CALAO VIOLET.

N.° 19.

Ce Calao, qui est d'une taille moyenne entre celui que j'ai nommé unicorne et celui à bec blanc, semble se rapprocher un peu de celui-ci, mais plus encore du premier avec lequel il a des rapports plus directs, surtout par l'aplatissement de son casque sur les côtés : il s'en éloigne cependant par les vives couleurs qui y éclatent, ainsi que sur son bec, et par les riches nuances de vert, de pourpre et de violet qui brillent sur quelques parties de son plumage, lorsqu'il est placé dans un jour favorable ; car, dans l'ombre, toutes ces belles teintes disparaissent, et l'oiseau ne semble plus alors que d'un noir verdâtre dans ces mêmes parties, qui sont la tête, le devant et le derrière du cou, le manteau, les scapulaires, le dos, le croupion, les couvertures des ailes, les ailes elles-mêmes, les quatre plumes intermédiaires de la queue, et ses couvertures supérieures ; pendant que les trois dernières pennes de chaque côté de la queue sont d'un beau blanc, ainsi que le bout des premières pennes des ailes. La poitrine, le ventre, les flancs, les couvertures du dessous de la queue et les jambes sont couverts de plumes soyeuses d'un blanc pur. Les couvertures du dessous des ailes sont en partie noires et blanches.

Le bec, qui a près de cinq pouces de longueur, est courbé en faux ; son épaisseur est de trois pouces vers la base, et il se termine en pointe mousse : les mandibules sont égales et échancrées sur leurs tranches ; les paupières portent un rang de cils noirs, plats et un peu arqués en l'air ; le casque s'élève de trois pouces au dessus du bec et s'étend jusque passé la moitié de sa longueur, en décrivant sur son arête une portion de cercle d'à peu près quarante-cinq degrés : il est plat sur les côtés et sillonné par deux rainures longitudinales qui, quoique peu profondes, se remarquent cependant très-bien : le devant est coupé en

ligne droite, le derrière aplati et couvert en dessous seulement d'une peau vive dont la couleur noire est aussi celle du milieu : tout le reste est peint vivement de jaune et de rouge, ainsi que les mandibules dont l'inférieure porte vers sa base deux bandes noires, parallèles et transversales.

Les yeux, vifs, grands et bruns, sont placés dans un espace noir et nu; les pieds, à ongles noirs, sont, ainsi que les tarses, couverts de larges écailles brunâtres.

Cette espèce de Calao habite l'île de Ceylan et toute la côte de Coromandel; j'en ai vu un très-bel individu vivant dans la ménagerie du Cap-de-Bonne-Espérance, où il fut apporté par un vaisseau de la Compagnie hollandaise, qui revenait des Indes. Cet oiseau était d'une docilité remarquable envers son gardien, pour lequel il montrait beaucoup d'attachement : on le nourrissait indistinctement de viande crue ou cuite, et même de toute espèce de graines légumineuses, bouillies : on le voyait fondre sur les souris et les rats qu'il saisissait fort adroitement, et qu'il avalait entiers, après les avoir froissés dans son bec. Il s'était fait dans la ménagerie le pacificateur général; car, s'il s'élevait une querelle, on le voyait accourir pour remettre la tranquillité parmi les combattants, qu'il dispersait à coups de bec : il se faisait même craindre à tel point des plus grands oiseaux, que je vis un jour fuir à toutes jambes une autruche qu'il poursuivait moitié volant, moitié courant : il était enfin parvenu à se rendre redoutable de tout le peuple ailé de la ménagerie, auquel il en imposait plus par la difformité et la grosseur de son bec, que par sa force naturelle; tant il est vrai que, dans la nature entière, l'apparence, quoique trompeuse, équivaut souvent à la réalité.

Je crois inutile d'établir ici la comparaison entre cette espèce et les deux autres qui paraissent avoir avec elle certains rapports, puisque le lecteur, en comparant lui-même les figures exactes que nous en avons données, saisira bien plus facilement leurs différences respectives et spécifiques.

On peut voir dans la collection de M. Raye de Breukelerwaert, à Amsterdam, un bel individu de l'espèce du Calao violet, dont M. Temminck a aussi un très-beau bec dans son cabinet.



Le Calao à casque festonné.

De l'Imprimerie de Langlois





Le Calao à casque festonné.

De l'Imprimerie de Langlois





Le Calao à Casque festonné, femelle.

De l'Imprimerie de Langlois.





Le Calao à Casque festonné; femelle.

De l'Imprimerie de Langlois

LE CALAO A CASQUE FESTONNÉ.

N.os 20 et 21.

Cette espèce de Calao se distingue par la forme de son casque, très-différent de ceux des espèces dont nous avons déja parlé, et qui toutes ont cette partie plus ou moins extraordinaire. La nature paraît ici vouloir abandonner ces formes bizarres et gigantesques pour se rapprocher davantage de celles qui, plus simples, semblent aussi plus en harmonie et plus conformes à l'idée que nous nous faisons du vrai beau, qui n'admet qu'un accord parfait dans toutes les proportions des différentes parties d'un tout. Or, rien, je crois, n'offre plus d'incohérence que le monstrueux bec de certains Calaos, notamment celui du Calao-Rhinocéros, sur lequel se trouve enté, pour ainsi dire, un second bec renversé, et dont l'ensemble présente une masse équivalente à peu près au tiers du volume du corps entier de l'animal lui-même.

Quoique le bec du Calao à casque festonné soit aussi d'une grandeur remarquable, il est cependant moins disproportionné à la taille de cet oiseau, car il n'a que cinq pouces de long et deux pouces d'épaisseur, tandis que la longueur totale du corps, en y comprenant le cou et la queue, est d'environ trente pouces. Les deux mandibules, égales à peu près, sont courbées en arc et non dentelées sur leurs tranches; elles sont entièrement d'un blanc jaunâtre, à l'exception de leur base qui est d'un brun clair. Le casque ne s'élève que de cinq à six lignes au dessus du bec, où il forme une protubérance alongée et arrondie sur ses faces, et qui, s'étendant jusqu'au tiers de la longueur de la mandibule supérieure, adhère au front par-derrière, et se trouve coupée transversalement en plusieurs festons ou anneaux réguliers dont les parties saillantes sont blanches et les enfoncements bruns. Les yeux sont entourés d'une peau nue et ridée qui embrasse en mentonnière les deux mandibules, et s'étend sur la gorge qu'elle enveloppe entièrement. Les plumes

du derrière de la tête sont alongées et figurent une sorte de huppe couchée, qui, suivant toutes les apparences, se hérisse quand l'oiseau est animé par quelques passions. Les tarses sont épais, courts et couverts de larges écailles couleur de plomb. Les doigts, très-forts, sont réunis comme ceux de tous les autres Calaos, et armés de grands ongles noirs, émoussés et plats sur les côtés; de longs cils arqués garnissent les paupières supérieures; enfin, les ailes, ployées, ne dépassent pas les couvertures supérieures de la queue. D'après tous ces caractères, on ne saurait douter que cette espèce n'appartienne au genre des Calaos.

Le plumage de cet oiseau, qui porte entre les deux épaules une plaque carrée d'un brun rougeâtre, est d'un noir à reflet bleuâtre sur la tête et le cou, ainsi que sur le dos et les ailes; il est d'un noir brunâtre sur la poitrine et les flancs, sur le ventre et les jambes, pendant que les grandes pennes des ailes sont d'un noir pur; mais nous observerons que les barbes seules des plumes ont ces nuances, car toutes leurs tiges sont d'un noir très-luisant. La queue, arrondie à son extrémité, attendu que les plumes latérales se trouvent un peu plus courtes que les intermédiaires, est d'un blanc roussâtre et à peu près de la longueur du corps mesuré du bas du cou à l'anus.

La peau nue qui entoure les yeux et la gorge était peinte en bleu dans les individus préparés que j'ai vus : j'ignore cependant, quoique nous la lui ayons conservée dans le dessin que nous en avons fait faire, si telle est en effet la couleur naturelle de cette partie, lorsque l'oiseau est vivant.

La femelle, représentée dans notre planche n.° 21, est seulement un peu plus petite que le mâle, dont elle ne diffère d'ailleurs qu'en ce qu'elle ne porte point entre les deux épaules, au bas du cou, la plaque d'un brun rouge dont nous avons fait mention en le décrivant.

Ce Calao, d'une espèce nouvelle et dont aucun auteur n'avait encore parlé, fait partie du superbe cabinet de M. J. Temminck, à Amsterdam, où il lui a été adressé de Batavia par un de ses amis, sans aucune indication particulière sur ses mœurs et ses habitudes naturelles.

Après avoir décrit toutes les espèces de Calaos à casque plus ou moins élevé, qui habitent aux Indes et que nous sommes parvenus à connaître, il ne nous reste qu'à faire quelques observations sur un oiseau

que nous n'avons pas cru devoir admettre dans ce genre, quoique tous les ornithologistes en ayent fait mention sous le nom de Calao à casque rond, et dont on peut voir la figure de la tête (seule partie qu'on en connaisse) dans les planches enluminées de Buffon, n.° 933, ainsi que dans celles des Glanures d'Edwards, n.° 281, figure C, et dans Aldrovande, *Avi.*, tome I, page 833....

Nous avons examiné, avec la plus scrupuleuse attention, plusieurs de ces têtes dans différents cabinets : celles entre autres qu'on a déposées dans la collection du Musée d'Histoire Naturelle de Paris, où il en est deux de très-bien conservées, dont l'une même est encore garnie de quelques-unes de ses plumes; mais nous nous en sommes procuré une autre dont nous avons fait scier toutes les parties, et cette opération est venue dissiper toutes les incertitudes, en prouvant jusqu'à l'évidence, par la contexture des os, par leur dureté et leur solidité, ainsi que par la pesanteur du casque, que les oiseaux auxquels ces têtes appartiennent ne pouvaient pas être du genre des Calaos.

Trompés sans doute par la ressemblance qu'ils ont trouvée entre la forme du casque de certains Calaos et cette grosse loupe osseuse qui surmonte le front de l'oiseau par lequel nous terminons cet article, les naturalistes ont cru devoir les rapporter au même genre : erreur qui n'eût pas eu lieu, je pense, si le premier ornithologue qui a parlé de la tête de cet oiseau l'eût tenue un instant dans la main; car il aurait senti, à sa pesanteur seule, la prodigieuse différence qui se trouve naturellement entre une tête de cette espèce et celles des Calaos. Cette différence est même telle que, quoique le bec et la tête de ce prétendu Calao à casque rond ne présentent pas le tiers du volume de la tête entière du Calao-Rhinocéros, ils pèsent cependant quatre fois autant; ce qui ne surprendra pas, si l'on veut bien se rappeler que le casque des Calaos est à peu près entièrement vide, et qu'ils ont les os de la tête et des mandibules tellement poreux, que leur poids en devient presque nul. Ici, au contraire, le casque est non-seulement plein, mais il est d'une texture si serrée et si compacte, qu'il imite l'ivoire : les mandibules sont de la même solidité, et les os de la tête d'une dureté remarquable; d'où il suit que ces parties diffèrent essentiellement de celles qui constituent la tête, le casque et les mandibules des Calaos proprement dits :

d'ailleurs, la forme de la tête est absolument différente encore ; elle est très-petite dans les Calaos, comparée au volume du bec qui est toujours disproportionné à cette partie ; elle est fort grosse au contraire dans l'autre oiseau. Si l'on ajoute que les mandibules sont courbées en faux dans tous les Calaos, et qu'ici elles sont droites, on concevra difficilement comment il est possible que, de tous les naturalistes qui ont parlé de ce faux Calao, il ne s'en trouve pas un seul à qui n'ayent échappé ces mêmes observations que nous venons de faire, et dont la moindre ne laisse aucun doute sur la diversité de genres que nous prétendons établir.

Aldrovande est le premier qui ait fait mention de l'espèce en question, sous le nom de *Samenda*, en observant que son histoire était presque toute fabuleuse. Il paraît cependant qu'il n'en avait vu aussi que la tête qu'il a figurée, et qu'il est facile de reconnaître, au portrait qu'il en a donné, pour être la même que celle qu'on retrouve dans Buffon et dans Edwards.

Nous sommes si éloignés de regarder cet oiseau comme une espèce de Calao, que nous tenons pour certain qu'il appartient à la classe des oiseaux aquatiques : cela nous est prouvé par la nature des plumes que nous avons observées à l'une des têtes que nous avons examinées, et qui toutes sont à barbes lisses et serrées comme celles de tous les oiseaux plongeurs. D'après la pesanteur de la tête de cet oiseau, nous pensons aussi, avec quelque fondement, qu'il est du nombre de ceux auxquels la nature a refusé la faculté de voler, à moins qu'elle ne lui ait donné des ailes extraordinairement grandes ; et alors il serait, eu égard au poids de sa tête, le plus formidable parmi ceux qui ont la puissance de s'élever dans les airs. Il est, au reste, surprenant que, depuis le temps que nous connaissons la tête de cette espèce d'oiseaux, aucun voyageur ne nous en ait fait connaître d'entier, d'autant plus que les têtes n'en sont pas très-rares dans les collections. L'espèce serait-elle donc entièrement détruite ? Il est plus probable sans doute qu'elle habite quelque contrée rarement abordée par des Européens.

Nous allons passer maintenant aux espèces de Calaos dont le bec n'est surmonté d'aucune excroissance ou protubérance, et qui par conséquent n'ont pas de casque.



[illegible]

établir.

Aldrovande est le premier qui ait fait mention de l'espèce en question [illegible]

[illegible] Nous [illegible] comme une espèce de Calao [illegible] par la nature des plumes que [illegible] qui [illegible] lisses et [illegible] comme celles de tous les [illegible] cet oiseau, nous [illegible] auxquels la nature a refusé la faculté de voler, à moins qu'elle ne lui ait donné des ailes extraordinairement grandes, et alors [illegible] la puissance [illegible] connaissons la tête de cette espèce d'oiseaux, aucun voyageur [illegible] d'entier [illegible] plus que les [illegible] dans les collections. L'espèce serait-elle [illegible] éteinte? Il est plus probable sans doute qu'elle habite [illegible] par des Européens.

Nous allons passer maintenant aux espèces de Calaos dont le bec n'est surmonté d'aucune excroissance ou protubérance, et qui par conséquent n'ont pas de casque.



Le Calao Javan.

De l'Imprimerie de Langlois







Le Calao Javan.

De l'Imprimerie de Langlois

DES CALAOS SANS CASQUE.

LE CALAO-JAVAN.

N.° 22.

Les Calaos des Indes dont il nous reste encore à parler diffèrent considérablement des précédents, en ce qu'ils n'ont le bec surmonté d'aucune excroissance ou protubérance quelconque; mais, comme ils ont d'ailleurs tous les caractères primordiaux de ceux-ci, nous n'avons pas cru devoir les en séparer totalement. Nous avons donc pensé qu'il était à propos d'établir entre ces oiseaux une petite ligne de démarcation, en formant de ceux dont il va être question une section distincte ou une seconde famille dans le même genre, puisque la nature elle-même semble avoir voulu distinguer ces derniers d'une manière toute particulière, en les privant de cette partie excédente du bec qu'elle a donnée aux autres comme un signe auquel il fût toujours facile de les reconnaître.

L'espèce qui se présente la première dans cette seconde série est celle que nous avons nommée Calao-Javan. Elle est remarquable et sera toujours reconnaissable par sa forme et par la couleur du cou et de la queue, qui sont les seules parties qu'elle a blanches; sa taille, d'ailleurs, qui se rapproche de celle des Calaos de moyenne grandeur, empêcherait encore de la confondre avec les espèces voisines, qui toutes sont beaucoup plus petites, celles du moins que nous nous proposons de faire connaître, tant des Indes que de l'Afrique, seules parties du globe habitées par ces oiseaux, ou du moins les seules où l'on en ait vu jus-

qu'à ce moment, aucun voyageur n'en ayant trouvé dans le Nouveau-Monde.

Le Calao-Javan a le corps un peu plus fort que celui de notre grand corbeau : il est même au total plus long, à raison des dimensions de son cou et de sa queue; car, mesuré en ligne droite du front au bout de la queue, il présente une étendue de près de trente pouces.

Le bec, simple et un peu arqué sur son arête supérieure, est, en grand, absolument de la même forme que celui du corbeau ; sa couleur est d'un brun clair à la base et jaunâtre vers la pointe : il a quatre pouces et demi de longueur sur vingt lignes de hauteur et autant de largeur; les mandibules ne sont ni échancrées ni dentelées sur leurs tranches.

Une peau nue, qui entoure le dessous des yeux seulement, couvre le bas des joues et vient ensuite embrasser la gorge où elle forme une espèce de poche profondément ridée; cette partie était peinte en jaune dans le seul individu de cette espèce que j'aie vu : je n'assurerais cependant pas que ce fût là sa couleur naturelle. Nous avons aussi remarqué de grands cils arqués sur les paupières supérieures. Le front et le dessus de la tête, ainsi que les longues plumes effilées de l'occiput qui forment une huppe pendante, sont d'un brun roux, qui, s'affaiblissant beaucoup sur les côtés, se dégrade en une teinte isabelle. Tout le cou est couvert de petites plumes blanches salies par une nuance roussâtre, qui, sur le derrière, se termine un peu plus haut que par-devant, où cette couleur descend jusque sur la poitrine. La queue, un peu arrondie à son extrémité, est d'un blanc sale comme le cou. Le manteau, le dos, le croupion, les ailes, la poitrine, les flancs, le ventre et généralement toutes les autres plumes, sont d'un noir à reflet verdâtre, et brillantes sur leurs côtes. Les pieds, très-forts, sont couverts de larges écailles brunâtres : les ongles sont d'un blanc jaune et ont la coupe de ceux de tous les autres Calaos. Les ailes sont si grandes, que, ployées, elles atteignent à peu près le milieu de la queue; ce qui rend singulièrement remarquable cette espèce nouvelle, qui fait encore partie du cabinet de M. Temminck, à Amsterdam. Elle lui a été envoyée de Batavia avec le seul renseignement qu'elle était nommée, par les habitants du pays, *Jaar-Vogel* (oiseau de l'an) : ceci ferait présumer que cet oiseau est de passage dans l'île de Java, et qu'on l'y voit arriver vers le commencement de l'année.



corbeau : il est même [illegible] des ailes [illegible] du front au bout de sa queue, il présente une étendue de près de trente pouces.

Le bec, simple et un peu arqué sur son arête supérieure, est, en grand, [illegible] de la même forme que celui du corbeau ; sa couleur [illegible] blanc clair à la base et jaunâtre vers la pointe : il a quatre pouces et demi de longueur sur vingt lignes de hauteur et autant de largeur ; [illegible] échancrées ni dentelées sur leurs tranches.

[illegible] des yeux seulement [illegible] à la gorge où elle [illegible] une [illegible] cette partie [illegible] jaune [illegible]

[illegible]

[illegible] roux, qui, s'affaiblissant beaucoup [illegible] en une teinte isabelle. Tout le cou est couvert de petites plumes blanches [illegible] par une nuance roussâtre, [illegible] haut que par-devant, où [illegible] La queue, un peu arrondie [illegible] est d'un blanc sale comme le cou. Le manteau, [illegible] ailes, la poitrine [illegible] le ventre et généralement [illegible] plumes, sont d'un noir à reflet verdâtre, et brillantes [illegible] très-forts, sont couverts de [illegible] ; les ongles sont d'un blanc jaune et ont la coupe de [illegible] Les ailes sont si grandes, que, ployées, elles [illegible] le milieu de la queue ; ce qui rend singulièrement remarquable cette espèce nouvelle, qui fait encore partie du cabinet de M. [illegible], à Amsterdam. Elle lui a été envoyée de Batavia avec le seul renseignement qu'elle était nommée, par les habitants du pays, *Jaar-Vogel* (oiseau de l'an) : ceci ferait présumer que cet oiseau est de passage dans l'île de Java, et qu'on le voit arriver vers le commencement de l'année.



Le Calao Gingala.

De l'Imprimerie de Langlois.



Le Calao Gingala.

De l'Imprimerie de Langlois



LE CALAO-GINGALA.

N.° 23.

Voici une autre espèce nouvelle de Calao sans casque, dont aucun auteur n'avait encore parlé, et qui a son principal caractère dans une belle huppe flottante qui, retombant en pointe, se détache du derrière du cou qu'elle ombrage presque entièrement. De toutes les huppes de Calaos que nous ayons vues, celle-ci est en effet la plus remarquable par l'élégance de ses formes et même par son ampleur, quoique l'oiseau ne soit que d'une médiocre taille; car il n'est pas plus grand et est moins épais que notre pie vulgaire. Le bec de ce petit Calao est aussi très-fort proportionnellement à ses autres parties : il a trois pouces de longueur sur une épaisseur de plus de moitié à la base. Les mandibules, très-arquées, sont dentelées sur leurs tranches. Les narines, obstruées de poils roides qui les cachent en grande partie, sont placées près du front. Les yeux sont garnis d'un rang de cils convexes. Les pieds ont la conformation de ceux de tous les Calaos en général; et les ailes enfin atteignent, dans leur état de repos seulement, la naissance de la queue qui se trouve étagée. Après ces détails exclusivement propres au Calao-Gingala, il ne nous reste qu'à décrire les couleurs de cet oiseau, nouveau pour les naturalistes.

Les mandibules sont partagées chacune en deux larges bandes longitudinales alternativement noirâtres et blanches, de manière que le bec, lorsqu'il est entièrement fermé, présente quatre compartiments parallèles, dont un noir qui occupe l'arête de la mandibule supérieure jusqu'à la pointe, un blanc au dessous, puis un autre noir qui s'étend aussi de la base de la mandibule inférieure à sa pointe, et enfin un autre blanc qui la termine par-dessous : celui-ci est le plus étroit.

Le dessus de la tête, la huppe, tout le derrière du cou, ainsi que le

manteau et les plumes des recouvrements supérieurs de la queue, sont d'un brun noir, nuancé de gris bleuâtre.

Les ailes sont d'un joli gris bleuâtre, et sur elles se détachent séparément les couvertures supérieures qui sont toutes de la même couleur, et terminées chacune par une ligne noire, qui les présente comme autant d'écailles; cette ordonnance produit l'effet le plus agréable, quoique la couleur de cet oiseau ne soit pas très-distinguée.

Les couvertures du dessous des ailes sont blanches ainsi qu'une partie des barbes intérieures des grandes pennes. La face, la gorge et tout le devant du cou jusqu'à la poitrine sont d'un blanc légèrement nué de gris : cette couleur, qui va se fonçant toujours un peu davantage, gagne tout le reste du dessous du corps; c'est-à-dire que le ventre, les côtés, et les plumes des jambes sont d'un joli gris cendré. Les couvertures du dessous de la queue sont d'un brun marron qui se remontre un peu au bas des jambes.

La queue, qui est plus longue que le corps, est étagée, et toutes les pennes en sont pointues : les plus longues, celles du milieu, sont dans leur entier de la couleur des ailes; les suivantes, dont la longueur diminue insensiblement, ont aussi cette couleur, à leurs pointes près qui sont blanches; enfin, les dernières ou les plus latérales ont leurs barbes extérieures blanches. Nous observerons que les parties du dessus de la queue, qui sont d'un gris bleu, sont en dessous d'un noir lavé : nous observerons encore, en terminant cette description, que les cils sont noirs, et que les ongles, ainsi que les larges écailles des pieds, sont bruns.

Cette espèce habite l'île de Ceylan : j'en ai dans ma collection un très-bel individu qui m'a été donné par un officier de la légion de Luxembourg, qui l'a tué lui-même dans les bois des environs de Colombo, et j'en ai vu un autre très-bien conservé dans le cabinet de M. Raye de Breukelerwaert, à Amsterdam.

Nous regrettons de n'avoir rien à ajouter, faute de renseignements suffisants sur les habitudes et la manière de vivre de cet oiseau, à la simple description que nous venons d'en donner. Nous nous trouverons malheureusement trop souvent dans le même cas, en parlant des oiseaux dont nous n'avons pas visité le pays natal; car les voyageurs attachent, en général, si peu d'importance à ces sortes d'observations, qu'ils croyent

avoir tout fait lorsqu'ils nous ont apporté les dépouilles des animaux qu'ils ont tués en courant. Des détails sur les mœurs sont cependant bien faits pour répandre quelque intérêt sur des êtres qui, tous plus ou moins doués de cette portion relative d'intelligence nécessaire à leur conservation, subviennent à leurs besoins physiques, savent échapper aux dangers qui les environnent, remplissent enfin les fonctions auxquelles la nature les a destinés : facultés précieuses à connaître et qu'on ne néglige jamais qu'aux dépens de l'histoire et de la science.

Ici se termine tout ce qui est parvenu à notre connaissance sur les espèces de Calaos des grandes Indes : nous renvoyons le lecteur à notre Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, où il trouvera celles de ces espèces qui appartiennent à la portion de cette partie du globe que nous avons parcourue, car elle a aussi ses Calaos à casque et ses Calaos non casqués, semblables à ceux dont nous venons de parler, c'est-à-dire, fort différents entre eux, et formés d'espèces séparées et bien distinctes.



LE CORBI-CALAO.

N.° 24.

Nous allons parler, dans cet article, d'un oiseau nouveau non-seulement dans son espèce, mais même dans son genre, et qui, par la variété de ses caractères, participant des Corbeaux et des Calaos, trouve nécessairement sa place entre ces deux sortes d'oiseaux. Une telle espèce contrariera sans doute un peu nos divisions méthodiques, en se refusant à ces classifications tranchantes et systématiques que la nature désavouera toujours ; mais, en revanche, elle sera très-utile à l'arrangement d'une série naturelle, puisqu'elle semble avoir été formée tout exprès pour remplir l'intervalle que jusqu'ici on avait remarqué entre les Corbeaux et les Calaos ; car, en marquant leurs limites respectives, elle est en même temps la preuve des rapports immuables qui unissent ces deux sortes d'oiseaux, et que le grand Linné avait pressentis, en réunissant dans un même ordre les Calaos et les Corbeaux.

On peut donc regarder l'oiseau dont on va lire la description, et que, d'après ses caractères mixtes, nous avons nommé Corbi-Calao, comme une espèce d'un genre intermédiaire qui lie la grande famille des Corbeaux à celle non moins nombreuse des Calaos, ressemblant plus cependant aux premiers par la forme de son bec et par celle de ses pieds, dont les doigts, au lieu d'être réunis en partie, sont séparés entièrement, mais tenant aussi aux derniers par le petit casque qui surmonte sa mandibule supérieure, sur laquelle il s'élève de deux lignes, entre le front et les narines : celles-ci sont longues et placées vers le milieu du bec. La tête est couverte d'une peau calleuse, rase et ridée, qui laisse les trous auditifs entièrement à découvert. La queue, dont les ailes ployées ne dépassent pas les recouvrements supérieurs, a toutes ses pennes d'une longueur égale. Le bec, long et arqué, est noir, ainsi que le petit casque qui le surhausse.





Le Corbi Calao.

De l'Imprimerie de Langlois





Le Corbi Calao.

l'Imprimerie de Langlois



La peau nue de la tête était peinte en violet dans l'individu de cette espèce que j'ai vu; reste à savoir si c'est là sa couleur naturelle lorsque l'oiseau est vivant. Nous ne pouvons, à cet égard, trop déplorer la manie des amateurs d'histoire naturelle, qui ont tous la mauvaise habitude de peindre les parties nues des oiseaux de leur cabinet, sans même trop savoir de quelle couleur elles doivent l'être. En ce cas, il vaudrait mieux, je pense, les laisser dans l'état où elles se trouvent, parce qu'il serait alors facile d'en découvrir la véritable nuance : chose devenue impossible, lorsqu'on a couvert cette peau d'une couche épaisse de couleur quelconque, qui, cachant les parties où de légères teintes en auraient peut-être indiqué la nature, nous laisse, à cet égard, dans une incertitude invincible. Revenons à la description de notre oiseau, dont cette courte mais nécessaire digression nous a un moment écartés.

La gorge et tout le devant du cou sont couverts de plumes blanches effilées, et dont toutes les extrémités, se détachant les unes sur les autres, forment une sorte de fraise déchiquetée qui tombe sur la poitrine, où chacune de leurs pointes se dessine séparément sur un fond brun, qui, s'éclaircissant par degrés en descendant sur les parties basses, se change en gris-brun vineux sur le ventre, les flancs, les jambes et les couvertures du dessous de la queue. Le dos, les scapulaires, le croupion, les couvertures du dessus et les deux pennes intermédiaires de la queue sont d'un brun-chocolat : les petites et les grandes couvertures des ailes, les ailes elles-mêmes sont de la même couleur, mais légèrement frangées d'un gris bleuâtre qui est la couleur de toutes les pennes latérales de la queue, sauf leurs extrémités qui toutes sont blanches. Les pieds enfin et les ongles sont brunâtres.

Cet oiseau, que nous avons représenté de grandeur naturelle dans nos planches coloriées, fait partie du cabinet de M. Raye de Breukelerwaert, à Amsterdam. Nous ignorons non-seulement tout ce qui a rapport à ses mœurs, mais nous ne connaissons pas même son pays natal. Il faut donc le mettre au nombre de ces espèces inobservées que les voyageurs éclairés n'ont point encore connues par eux-mêmes.



HISTOIRE NATURELLE

DES COTINGAS.

Il est peu d'oiseaux sur le plumage desquels la nature ait répandu avec autant de profusion et de goût le charme de la parure, que sur celui des Cotingas. On voit briller sur la plupart des espèces qui composent ce genre les couleurs les plus éclatantes, et dont l'ensemble offre dans nos collections la palette la mieux assortie. Le plus beau bleu d'outremer, le violet, le carmin, le vert glacé, le pourpre et le blanc le plus pur semblent, s'il est permis de s'exprimer ainsi, se disputer à l'envi le plaisir d'embellir ces charmants volatiles, déja très-intéressants par la douceur et l'innocence de leurs mœurs. Le noir même et des nuances de couleurs mortes viennent, en se jouant à propos sur ces riches tableaux animés, former, par leur contraste, les oppositions les mieux entendues, et donner ainsi, en les rehaussant, plus de prix aux teintes les plus vives et qui ont le plus d'éclat.

Cependant tout ce magnifique et pompeux étalage, tout ce luxe de parure n'est donné que pour un moment aux Cotingas; mais ce moment se renouvelle tous les ans à la même époque, au printemps, au temps des amours enfin, temps précieux pour la reproduction que la nature commande à tous les êtres, et en faveur de laquelle son intention se manifeste trop puissamment dans les apprêts qu'elle réserve à l'époque intéressante fixée par elle, pour ne pas en connaître le but. Ainsi que pour beaucoup d'autres beaux oiseaux des pays chauds, le temps des amours est donc le seul de l'année où les Cotingas se revêtissent de leurs beaux habits, de leurs habits de nôces. Ils portent en hiver un plumage aussi simple que l'autre était riche et élégant; ils sont même, dans cet état, si méconnaissables, que beaucoup de naturalistes ont non-seulement fait autant d'espèces qu'ils ont vu d'uniformes différents parmi ces oiseaux, mais qu'ils ont souvent compris dans deux ou trois genres les individus d'une même espèce : erreurs que nous releverons

à mesure que nous parlerons des espèces qui y ont donné lieu, car nous avons été assez heureux pour former la collection complète de ces magnifiques oiseaux considérés dans tous les états par où ils passent successivement, ce qui nous met à même d'en donner l'histoire entière, c'est-à-dire d'en faire connaître toutes les espèces, toutes les variétés de chaque espèce, ainsi que toutes leurs femelles, dont la parure est par sa simplicité très-différente de celle des mâles.

Quelques naturalistes se sont encore trompés en plaçant des Cotingas en Afrique, puisque, de toutes les espèces connues jusqu'à ce jour, il n'en est aucune qui ne nous soit venue d'Amérique, où ces oiseaux se plaisent particulièrement dans les cantons les plus chauds; car on ne les trouve guère, vers le Sud, au-delà du Brésil, et, du côté du Nord, au-delà du Mexique : le nom de *Cotingas* qu'on leur a conservé paraît même être un nom caraïbe. On les voit reparaître régulièrement deux fois par an autour des habitations à Cayenne et à Surinam où ils abondent; ils y sont attirés par la maturité des fruits qui leur servent de nourriture, quoiqu'ils soient aussi insectivores, et que, par cette raison, ils recherchent, comme les grives, avec lesquelles ils ont quelque analogie, les lieux humides; ce qui les a fait regarder comme des oiseaux aquatiques et quelquefois nommer poules d'eau : plus d'un naturaliste les a même confondus avec beaucoup d'autres oiseaux avec lesquels ils n'avaient pas plus de rapports. Edwards en fait des manakins, Salerne des grives, et Linné, avec moins d'invraisemblance, des jaseurs. Klein fait de l'un un écorcheur, d'un autre un étourneau, et Séba, renchérissant sur tout cela, en travestit un en pie. Quant à nous, nous nous contenterons d'en indiquer les caractères précis, laissant aux méthodistes la gloire d'en faire ce qu'il leur conviendra le mieux, s'ils trouvent nécessaire de ranger ces oiseaux parmi d'autres, *afin de ne pas multiplier les genres*, comme si la nature, si libre et si variée dans ses productions, avait dû se restreindre au cercle étroit de nos méthodes factices.

Les Cotingas ont le bec évasé, large à la base, et par conséquent une bouche ample. La mandibule supérieure est un peu courbée sur son arête et se termine en un petit crochet, ce qui les a fait prendre pour des grives. Les plumes du front s'avancent sur les narines taillées

en long sur le bec : ceci en a fait faire des jaseurs; enfin, les doigts étant disposés trois par-devant, un par-derrière, et se trouvant conformés de manière que l'extérieur de devant est réuni à celui du milieu dans la première articulation (ce qu'ils partagent avec les manakins), on en a fait des manakins. C'est ainsi que chaque méthodiste, prenant le caractère qui lui convient le mieux, abstraction faite de tous les autres, place où il lui plaît l'espèce qu'il veut décrire. De-là encore le peu d'accord qui se trouve non-seulement entre tous ces ouvrages systématiques sur les mêmes objets, mais même souvent dans le même ouvrage; car on voit par fois un oiseau mâle figurer dans un genre, pendant que sa femelle occupe une place dans un autre, et le jeune dans un troisième : ce que nous avons prouvé plus d'une fois.

Les Cotingas ont tous douze plumes à la queue : celle-ci est un peu fourchue dans quelques espèces, et égale dans d'autres, la nature étant à cet égard très-variée pour toutes les espèces de chaque genre qu'elle a produit. Les ailes sont généralement courtes.

Il ne nous reste plus qu'à décrire toutes les espèces, dont nous allons aussi donner des figures plus exactes que celles qui en ont été publiées jusqu'à ce jour. Nous commencerons par la plus grande, qui, étant nouvelle, n'a point été figurée ni décrite jusqu'à ce moment, quoique depuis plus de dix ans elle figure dans ma collection.



LE GRAND COTINGA.

N.os 25 et 26.

Ce Cotinga, dont nous faisons la première espèce de son genre, parce qu'en effet il en est le plus grand, approche de la taille de notre corbine européenne ou corbeau vulgaire; c'est-à-dire qu'il a près de quinze pouces de longueur de la pointe du bec à l'extrémité de la queue : celle-ci est large et égale dans la dimension de ses pennes, qui ont toutes quatre pouces de longueur. Le bec a deux pouces de long sur un pouce de large à sa base, ce qui donne une grande ampleur à la bouche, ombragée sur ses côtés de quelques poils roides et durs. Les narines, placées vers le milieu du bec, sont entièrement cachées par les plumes déliées qui sortent du front et se portent sur le devant. Enfin, l'aile, ployée, est longue de huit pouces et atteint le milieu de la queue. A tous ces caractères, que cet oiseau partage en grande partie avec tous ceux de sa tribu, nous en ajouterons deux qui lui appartiennent exclusivement, et qui consistent 1.° en une belle huppe inclinée, et composée de longues plumes effilées qui, se dressant sur le front, se jettent par-derrière en se courbant; 2.° en ce que le bas de son cou est garni de plumes semblables à celles de la huppe, mais plus longues, et qui, retombant sur la poitrine en pointes détachées, l'ornent de la manière la plus élégante. Cet oiseau a la tête fort grosse.

Quant à ses couleurs, rien n'est plus simple, car il n'a que du noir et du rouge. Le noir, un peu bruni, teint le dessus de toutes les pennes des ailes et de la queue, tandis qu'en dessous elles sont d'un gris glacé de blanc. Un rouge ponceau, tellement foncé qu'il paraît presque noir à certain jour, colore la tête, le cou et les longues plumes de la poitrine, ainsi que le dos, les scapulaires et toutes les couvertures supérieures de la queue, qui s'avancent jusqu'aux trois quarts de celle-ci.



[illegible]

Ce Cotinga, dont nous faisons la première espèce de son genre, parce qu'en effet il en est le plus gros, approche de la taille de notre corbine [illegible] queue [illegible] celle-ci est [illegible] dimension de ses pennes, qui ont toutes [illegible] deux pouces de long sur un pouce de large à sa base, ce qui [illegible] plumes [illegible] se portent sur le devant. Enfin, l'aile, ployée, est [illegible] de huit pouces et atteint le milieu de la queue. [illegible] que cet oiseau partage en grande partie avec [illegible]

[illegible] huppe inclinée, et [illegible] plumes effilées qui, se dressant sur le front, se [illegible] en se courbant; 2.° en ce que le bas de son cou est garni de plumes semblables à celles de la huppe, mais plus longues, et qui retombent sur la poitrine en pointes détachées, l'ornent de la [illegible] élégante. Cet oiseau a la tête fort grosse.

Quant à ses couleurs, rien n'est plus simple, car il n'a que du noir et du rouge. Le noir, un peu bruni, teint le dessus de toutes les pennes des ailes et de la queue, tandis qu'en dessous elles sont d'un gris glacé de blanc. Le rouge [illegible], tellement foncé qu'il paraît presque noir à certain jour, colore la tête, le cou et les longues plumes de la poitrine, ainsi que le dos, les scapulaires et toutes les couvertures supérieures de la queue, qui s'avancent jusqu'aux trois quarts de celle-ci.



Le grand Cotinga.

De l'Imprimerie de Langlois







Le grand Cotinga.

De l'Imprimerie de Langlois







Femelle du grand Cotinga.

De l'Imprimerie de Langlois





Femelle du grand Cotinga.

De l'Imprimerie de Langlois.

Les recouvrements supérieurs des ailes sont tous de cette dernière couleur; ceux du dessous de la queue, qui ne s'étendent pas à beaucoup près aussi loin que ceux du dessus, sont, ainsi que la poitrine, les flancs, le ventre, les plumes des jambes et même les couvertures du revers des ailes, d'un rouge moins foncé. Nous observerons que la racine de toutes les plumes rouges de cet oiseau est d'un beau blanc. Le bec est en entier rouge-cramoisi, tandis que les pieds et les ongles sont d'un brun noirâtre. Nous ignorons la couleur des yeux, que nous avons supposé avec beaucoup de probabilité devoir être rouges.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et en diffère absolument par ses couleurs; sa huppe n'est point aussi forte non plus, ou du moins les plumes du dessus de la tête, étant beaucoup moins alongées, n'en forment pas une aussi apparente. Les parties supérieures du corps, c'est-à-dire, la tête, le cou, la poitrine, le manteau, le dos, le croupion et les couvertures du dessus des ailes et de la queue, sont toutes d'un gris brun cendré. Les pennes de ces dernières ont leur dessus d'un brun un peu plus foncé, et le dessous d'un gris glacé de blanc. Le bas de la poitrine, les flancs, le ventre et les plumes des jambes, ainsi que les recouvrements inférieurs de la queue, sont d'un blanc sali d'une teinte cendrée; enfin, le bec, les pieds et les ongles sont bruns.

Cette belle espèce de Cotinga, encore très-rare dans nos cabinets, et que j'ai dans ma collection, n'avait été jusqu'ici ni décrite ni figurée: on la trouve à la Guiane française et à celle hollandaise, mais il ne paraît pas qu'elle y soit très-commune; car, depuis près de quinze ans qu'elle nous a été apportée de ce pays pour la première fois, je n'en ai encore vu que cinq individus, dont un chez feu M. d'Orcy, ancien receveur des finances, à Paris; un autre chez M. Raye de Breukelerwaert, à Amsterdam; un troisième, et très-beau, dans le Cabinet national de Paris, où il a été déposé depuis peu; un quatrième entre les mains de M. Dufrène, aide-naturaliste au Muséum français, qui l'avait préparé pour une personne dont j'ignore le nom; le cinquième enfin fait, comme je l'ai déja dit, partie de ma collection.

M. Renaud, médecin français, qui a passé plusieurs années à Surinam, où il s'est beaucoup occupé d'Histoire naturelle, m'a dit y avoir vu plusieurs de ces oiseaux, mais qu'ils étaient très-farouches, et qu'ils

se tenaient dans les bois éloignés de toute habitation : il m'a assuré aussi qu'ils ne se nourrissaient que de fruits. Leur large bec et surtout les poils roides qui garnissent les bords de sa base semblent indiquer cependant qu'il dévore aussi les insectes, et je me tromperais beaucoup s'il n'en était ainsi.







Le Cotinga Guereiva, mâle.

De l'Imprimerie de Langlu.





Le Cotinga Guereïva, mâle.

De l'Imprimerie de Langlois

LE COTINGA-QUEREIVA MALE.

N.° 27.

Ce Cotinga, l'un des plus beaux de son genre, est de la taille à peu près de notre merle commun, c'est-à-dire qu'il a huit pouces de longueur de l'une à l'autre extrémité : telle est du moins la dimension des plus grands individus de son espèce, parmi laquelle il en est chez qui elle est souvent moindre d'un grand quart. Au reste, cette différence qui existe ici, quelquefois plus grande encore, on la retrouve plus ou moins forte parmi les individus de toutes les espèces d'animaux quelconques de tous les pays et de tous les climats ; et elle tient à des causes si simples, si naturelles, et que j'ai tant de fois indiquées, que je croirais inutile de les reproduire dans cet article. D'après cela, on conçoit facilement la raison pour laquelle les mesures que les naturalistes nous ont données d'un même animal sont si souvent contradictoires. Il en est donc, à l'égard de la taille, des oiseaux comme des hommes, des quadrupèdes, des insectes, des plantes même et généralement de toutes les productions de la nature; car tout est soumis aux mêmes lois; partout les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Le riche pourpre, le vert lustré de l'aigue-marine et le noir sont les seules couleurs qui brillent sur le plumage du Quereïva ; mais, par leurs agréables oppositions, ces couleurs font à l'oiseau l'habit le plus magnifique, et le placent aux premiers rangs dans nos collections. Le pourpre, relevé par une nuance de violet qui se joue dans toutes les plumes du devant du cou, lui forme une belle cravate qui se termine circulairement sur le haut de la poitrine, et qui, de l'autre côté, remonte jusque sous la gorge (dans quelques individus la cravate ne s'étend pas au-delà du bas de la gorge) : toutes les plumes de cette partie sont blanches à leur racine, mais il faut les soulever pour les y voir

sous cette couleur. Le dessus de la tête, les joues, le derrière et les côtés du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, ainsi que toutes les plumes du dessous du corps, depuis la poitrine jusqu'aux couvertures du revers de la queue, sont d'un vert d'aigue-marine le plus éclatant; mais ce vert prend des nuances qui varient à l'infini, du plus au moins lustré, du plus au moins vert; il paraît même quelquefois bleu, suivant qu'on expose l'oiseau plus ou moins directement aux rayons de la lumière, ce qui a déterminé les naturalistes à indiquer cette couleur sous le nom de *bleu d'aigue-marine*.

Toutes les plumes de ces parties n'étant vertes qu'à leurs pointes, et chacune d'elles portant du noir pur sur son milieu, le moindre écartement dans leur disposition naturelle fait percer le noir de part et d'autre, surtout sur le derrière de la tête et du cou, ainsi que sur le dos, où les plumes, s'y trouvant plus écartées qu'ailleurs, le laissent par conséquent mieux apercevoir : il résulte encore de ce petit mouvement un jeu perpétuel dans toutes ces parties, où ce noir forme une agréable ondulation en s'y montrant plus ou moins à découvert. Le dessous du corps est d'une couleur plus uniforme, non-seulement parce que le vert y occupe plus d'espace que partout ailleurs, mais parce que les plumes de cette partie s'imbriquent plus profondément les unes sur les autres; elles sont cependant noires aussi sur leur milieu, et d'un brun clair à leur racine comme toutes celles du dessus du corps. Les plumes des scapulaires sont d'un noir pur, et entourées chacune d'une bordure verte qui les détache les unes des autres en forme d'écailles arrondies. La queue, coupée carrément, est composée de douze pennes, dont la première de chaque côté est entièrement noire; les autres ont de plus un petit liséré du même vert que le dos, le long de leurs bords extérieurs. Les ailes, noires en grande partie, et s'étendant dans leur état de repos un peu au-delà de l'origine de la queue, présentent un caractère particulier, en ce que les deux premières pennes de chacune d'elles sont très-étroites. La première de ces deux pennes est entièrement noire, tandis que l'autre porte sur son bord extérieur une ligne verte. Les suivantes ont aussi de semblables bordures sur fond noir, et les couvertures sont largement frangées de vert tant en dessus qu'en dessous de l'aile.

Enfin, pour ne rien omettre, nous dirons que le revers des ailes est d'un noir très-lavé et comme glacé de blanc, et qu'on y remarque une tache blanche formée par les bordures extérieures de six pennes de leur milieu. Le bec, les pieds et les ongles sont noirs, et les yeux bruns.

Tel est le Cotinga-Quereïva mâle dans son état parfait; mais, avant d'y arriver, il subit bien des métamorphoses, comme on le verra. Dans son premier âge, il est si différent de ce qu'il doit devenir, qu'il serait sans doute impossible d'y reconnaître le bel oiseau dont nous venons de parler; mais on ne peut plus douter de son identité, lorsqu'on a suivi par ordre les transformations périodiques qu'il éprouve, et que nous rapportons ici figurées dans le plus grand détail, pour cette espèce seulement, afin de ne pas multiplier sans nécessité les planches de cet ouvrage; car, en les voyant réunies, et pouvant comparer entre elles toutes ces différentes métamorphoses d'une même espèce, le lecteur concevra facilement celles que nous indiquerons pour les Cotingas dont il nous reste à parler.



LE COTINGA-QUEREIVA MALE,

dans son jeune et son moyen âge.

N.os 28 et 29.

Dans cet état, l'oiseau que nous allons décrire est d'un brun clair uniforme sur toute la gorge et le devant du cou. La poitrine et les flancs sont bien aussi de cette couleur ; mais, dans ces dernières parties, les plumes sont relevées par une bordure roussâtre plus claire, qui, se dessinant sur chacune d'elles séparément, en forme autant d'écailles. Le ventre et les couvertures du dessous de la queue sont plus généralement roussâtres, mais ondulées par des teintes plus claires que le fond. Le dessus de la tête, le derrière du cou, le manteau, le dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun plus foncé que celui du dessous du corps, et chaque plume de ces parties est marquée, à la pointe, ou d'une tache, ou d'un liséré de roux presque éteint, mais qui se prononce davantage sur les couvertures des ailes et sur les bords de leurs grandes pennes, dont le fond de couleur est, ainsi que celui des pennes de la queue, d'un brun tirant au noir un peu plus qu'ailleurs. Le bec, enfin, les pieds et les ongles sont bruns.

Malgré cette description, malgré la figure même de l'individu qui vient d'en être le sujet, bien des personnes, qui ne savent pas encore jusqu'à quel point tous les oiseaux en général diffèrent d'eux-mêmes dans leurs différents âges, pourront douter que cet oiseau appartienne à l'espèce de Quereïva adulte de notre planche n.° 27, et même que cet individu ait pu, par la suite, devenir peu-à-peu aussi brillant que l'autre. Rien n'est plus vrai cependant, et c'est ce que prouve, jusqu'à l'évidence, l'individu que nous avons fait représenter dans notre planche n.° 29 ; car, au moment où, prêt à quitter la livrée de l'enfance, il com-



[illegible]

[illegible]

le fond. Le dessus de la tête, le derrière du cou, le manteau, le dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun plus foncé que celui du dessous du corps, et chaque plume de ces parties est [illegible] pointe, ou d'une tache, ou d'un liseré [illegible]

[illegible]

[illegible] bien les personnes qui ne savent pas [illegible] jusqu'à quel point tous les oiseaux en général diffèrent [illegible] dans leurs différents âges, pourront douter que cet oiseau [illegible] à l'espèce de Quet[illegible] de notre planche n.° 27, [illegible] cet individu [illegible] devenir [illegible] l'autre. Rien n'est plus vrai, cependant, et c'est ce que prouve, jusqu'à l'évidence, l'individu que nous avons fait représenter dans notre planche n.° 29; car, au moment où [illegible] quitter la livrée de l'enfance [illegible]



Le Cotinga Guereïva jeune âge.

De l'Imprimerie de Langlois



Le Cotinga [illegible]





Le Cotinga Guereïva jeune âge.

De l'Imprimerie de Langlois.





Le Cotinga Quereïva moyen âge.

De l'Imprimerie de Langlois





Le Cotinga Quereiva moyen âge.

De l'Imprimerie de Langlois



mence à avoir le germe d'autres belles plumes destinées à le parer entièrement à cette époque que la nature a fixée pour la reproduction de son espèce, on reconnaît encore en lui toute sa première livrée, lorsque déja on aperçoit à la gorge quelques nouvelles plumes pourpre, et qu'on entrevoit le beau vert de celles qui pointent sur la tête, la poitrine, le ventre, etc., quelques-unes des pennes noires des ailes commençant même à paraître. On sent bien que chaque jour montre l'individu un peu différent de ce qu'il était la veille, parce que, chaque jour, les anciennes plumes se détachent pour faire place aux nouvelles. On sent donc aussi qu'en suivant cet individu dans l'état de nature, on doit le voir arriver enfin à l'instant où il a entièrement échangé sa première robe contre l'habit qui lui convient dans l'âge mûr, et qu'il garde jusqu'à l'époque de sa prochaine mue, c'est-à-dire jusqu'au moment où sa nouvelle famille, ayant pris l'essor, n'a plus besoin de ses secours. Il perd alors ses belles plumes, pour prendre un autre uniforme semblable à celui de la femelle que nous allons décrire, et dont il serait assez difficile de le distinguer, s'il n'était un peu plus fort dans toutes ses dimensions; car les femelles dans ce genre d'oiseaux sont toujours un peu plus petites que les mâles.

Ce Quereïva, *dans son jeune âge*, a été méconnu de Buffon, qui l'a décrit et figuré sous le nom de grive de Cayenne (*a*).

(*a*) Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tome V, page 425, édit. in-12; et planch. enlum., n.° 515.



LE COTINGA-QUEREIVA FEMELLE.

N.° 30.

Nous avons déja dit que les femelles des Cotingas étaient toutes plus petites que leurs mâles : il ne s'agira donc plus désormais que de déterminer sous ce rapport les différences respectives. Celle-ci a de longueur totale à peu près un pouce de moins que le sien, et toutes ses parties réduites suivent la même proportion. Quant à ses couleurs, quoiqu'elles semblent participer également, et de celles du mâle adulte, et de celles qu'il porte dans son jeune âge, elles ont au total plus d'analogie avec celles de ce dernier état; ce qui, au reste, se trouve encore ici d'accord avec les lois générales de la nature sur toutes les espèces d'oiseaux. Dans son jeune âge, la femelle ressemble au jeune mâle; mais, parvenue à son état parfait, elle prend les couleurs qui lui sont propres, et qu'elle conserve toujours. Sur toutes les parties supérieures, savoir, la tête, le derrière du cou, les scapulaires, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue et celles du poignet de l'aile, ces couleurs sont d'un brun noirâtre à travers lequel perce une légère teinte verdâtre, qui, se fonçant toujours un peu plus, se montre davantage sur le croupion et les couvertures de la queue; mais toutes les plumes de ces mêmes parties portent une bordure d'un vert un peu plus foncé. Les grandes couvertures des ailes, sur un fond brun noir, sont entourées d'un liséré roussâtre : les grandes pennes sont noires et portent une légère frange verdâtre sur leurs bords; les suivantes, qui sont d'un noir rembruni, ont des bordures roussâtres vers leurs pointes et vertes à leurs racines. Les grandes couvertures du dessous des ailes sont, ainsi que les bordures de leurs revers, d'un roux très-clair. La gorge et le devant du cou sont d'un brun grisaille nué de vert clair : cette couleur est aussi celle de la poitrine, avec cette différence cependant



Le Cotinga Quereiva femelle.

[illegible]

Nous avons déja dit que les femelles des Cotingas étaient toutes plus petites que leurs mâles; il ne s'agira donc plus désormais que de décrire [illegible]

[illegible] à peu près de [illegible] que le [illegible] et toutes ses parties [illegible]

[illegible] qu'il passe dans son [illegible] plus d'analogie avec celles de [illegible] se trouve encore ici [illegible] d'éclat. Dans son jeune âge, la femelle ressemble au jeune mâle; mais, parvenue à son état parfait, elle prend les couleurs qui lui sont propres, et qu'elle conserve toujours. Sur toutes les parties supérieures, savoir, la tête, le derrière du cou, les scapulaires, le dos, [illegible] couvertures du dessus [illegible] et celles du [illegible] de l'aile, ces couleurs sont d'un brun [illegible] [illegible]

sur le croupion et les couvertures de la queue; mais toutes les plumes de ces mêmes parties portent une bordure d'un vert un peu plus foncé. Les grandes couvertures des ailes, sur un fond brun noir, sont entourées d'un liseré roussâtre. Les grandes pennes sont noires et [illegible] une légère frange verdâtre sur leurs bords; les suivantes, qui sont d'un noir [illegible], ont des bordures roussâtres vers leurs pointes [illegible] leurs racines. Les grandes couvertures du dessous des ailes sont [illegible] que les bordures de leurs revers, d'un roux très-clair. La gorge et le devant du cou sont d'un brun grisâtre nué de vert clair: cette couleur est aussi celle de la poitrine, avec cette différence cependant



Le Cotinga Quereïva femelle.

De l'Imprimerie de Langlois.



Le Cotinga Quereiva femelle.





Le Cotinga Querciva femelle.

De l'Imprimerie de Langlois



qu'elle y est un peu plus foncée : toutes les plumes du haut de cette dernière partie portent aussi une bordure d'un vert plus apparent, quoique faible, tandis que plus bas, ainsi que sur les flancs, les bordures sont roussâtres. Le bas-ventre est de cette dernière couleur ainsi que les plumes de recouvrement du dessous de la queue, mais celles-ci portent une bordure d'un vert très-léger. Les pennes de la queue sont toutes sur fond brun liséré d'une ligne verdâtre, et frangées à leurs pointes de roux éteint. Le bec, les pieds et les ongles enfin sont noirâtres.

L'espèce du Quereïva est très-commune dans toute la Guiane, particulièrement à Cayenne, d'où il nous en est arrivé un si grand nombre d'individus qu'il n'est pas aujourd'hui un cabinet où on ne trouve ce magnifique oiseau, le mâle surtout qu'on préfère d'envoyer à cause de sa beauté : on néglige même absolument les femelles et les jeunes, qu'il est cependant très-intéressant de connaître. Mais, comme les personnes qui s'amusent à rassembler des oiseaux dans ce pays n'ont pour but que de faire une spéculation mercantille, il est tout simple qu'ils choisissent ceux qui, étant plus agréables à l'œil, doivent aussi leur rapporter davantage. Ceci dit assez pourquoi l'Histoire naturelle a fait si peu de progrès dans la connaissance des espèces, et nous donne la raison pour laquelle les naturalistes n'ont jusqu'à ce moment à peu près décrit que des mâles, ne parlant presque pas des femelles, encore moins des jeunes.

On peut voir dans ma collection la suite complète des individus de cette espèce, pris à toutes les époques de leurs diverses métamorphoses. J'en ai aussi la femelle, la seule que je connaisse, et que je dois aux soins obligeants de M. de Baize, médecin à Surinam et grand chasseur, qui a bien voulu m'en gratifier : je lui en témoigne ici ma juste reconnaissance.



LE COTINGA-PACAPACA MALE.

N.° 31.

Le Pacapaca, troisième espèce très-distincte de Cotinga qu'on trouve à la Guiane, est désigné par les naturalistes indifféremment sous les noms de Cotinga pourpre ou de Cotinga pompadour, dénominations qui lui conviennent également, puisque le plumage de cet oiseau est en effet d'un cramoisi foncé. Cependant, comme cette couleur est aussi celle de notre première espèce de Cotinga, de celle que nous avons nommée Grand Cotinga, nous avons préféré d'appliquer à celle de cet article le nom de Pacapaca, sous lequel elle est généralement connue à Cayenne, pays qu'elle habite plus particulièrement, et où il paraît même qu'elle est très-commune; car il ne se fait pas un envoi d'oiseaux de cette île sans qu'il ne s'y trouve un grand nombre de ces individus. Leur beauté invite sans doute les chasseurs à leur déclarer la guerre de préférence, et leurs dépouilles sont bien faites en effet pour embellir nos collections.

Le Pacapaca est un peu moins alongé que le Quereïva, et n'a d'autres couleurs que du blanc et du pourpre. Le plumage du mâle varie néanmoins régulièrement et autant que celui du Quereïva, soit dans ses différents âges, soit dans les diverses saisons de l'année : il porte, suivant qu'il avance en âge, trois habits très-différents que nous ferons connaître en leur lieu. Celui sous lequel nous le considérons en ce moment est son plus magnifique; c'est celui de son état parfait, celui enfin qu'on peut appeler son habit de noce, puisqu'il ne le prend que lorsqu'il s'apparie, et qu'il le quitte dès que ses petits ont pris l'essor, pour en revêtir un autre absolument semblable à celui de la femelle. Celle-ci, toujours constante dans ses couleurs, n'en change plus une fois qu'elle





Le Cotinga pacapaca, mâle.

De l'Imprimerie de Langlois





Le Cotinga pacapaca, mâle.

De l'Imprimerie de Langlois

a quitté la livrée de l'enfance, état où l'on ne remarque aucune différence entre les deux sexes.

Le mâle et la femelle, parvenus à leur état parfait, portent un caractère facile à saisir, et qui les distingue de toutes les autres espèces de Cotingas connues jusqu'à ce jour : c'est qu'ils ont l'un et l'autre les grandes couvertures du dessus des ailes étroites et roides, formant chacune absolument une gouttière, et dont les barbes lisses et élastiques sont toutes séparées les unes des autres ; de façon que ces grandes couvertures forment un rang de pointes roides, qui, se prolongeant sur les pennes des ailes, s'y dessinent séparément et de la manière la plus agréable ; car, toutes d'un pourpre foncé et à côtes blanches, elles tranchent sur le blanc pur des pennes qu'elles croisent en s'en détachant un peu par leur roideur.

Le Pacapaca, ayant le corps plus épais que le Quereïva, est aussi moins svelte que ce dernier. Il a la queue courte et carrément coupée, les plumes latérales de celle-ci étant à peu près aussi longues que les intermédiaires ; les ailes sont amples, les pennes en étant très-largement barbées : les plumes du corps sont aussi très-longues.

Tous ces caractères sont pour ce bel oiseau autant de traits distinctifs qui le font aisément reconnaître sous tous ses costumes, quoique cependant celui du premier âge soit si différent de celui qu'il porte dans l'âge mûr, qu'il serait facile de s'y méprendre, et de faire du jeune Pacapaca une espèce séparée, d'autant plus que, dans ce premier état, non-seulement sa couleur est totalement différente de ce qu'elle doit devenir, mais encore que les grandes couvertures de ses ailes ne diffèrent point de celles des autres oiseaux. Il serait donc même impossible de le reconnaître, si on ne l'eût suivi pas à pas, comme nous l'avons fait, dans ses différentes transformations, que nous ferons connaître immédiatement après avoir décrit le mâle et la femelle dans leur état parfait, et tels qu'on les trouve représentés, de grandeur naturelle, dans nos planches N.os 31 et 32.

Le mâle est d'un pourpre foncé sur la tête, le cou, le manteau, le dos, les couvertures supérieures de la queue, la poitrine et tout le devant du corps jusqu'au ventre, ainsi que sur tout le recouvrement du dessus des ailes : le bas-ventre, les couvertures du revers de la queue et

la queue elle-même sont d'un pourpre plus clair que le dessus du corps; mais toutes ces plumes ont un lustré et une fraîcheur qui, en en relevant l'éclat, leur donnent un brillant des plus singuliers, qui les fait paraître glacées sur certaines parties. Les pennes des ailes, à l'exception des trois dernières (celles plus proches du corps et qui sont d'un pourpre clair dans leurs parties visibles), sont toutes d'un blanc de neige: les premières portent une légère bordure brunâtre à leurs pointes. Le revers de l'aile et toutes ses couvertures inférieures sont uniformément blanches, ainsi que le fond de toutes les plumes sur tout le corps. Le bec est d'un brun rougeâtre, les yeux sont marron foncé, et les pieds d'un brun noir.

Tel est le Pacapaca mâle dans son état parfait et dans la saison des amours. Buffon, en le décrivant, fait mention d'un trait blanchâtre qui, passant au dessous des yeux, forme et dessine le contour de la physionomie, ce qui n'existe pas; mais Buffon aura probablement vu quelque individu mutilé, ou tellement rembourré que l'écartement des plumes de la gorge, laissant un vide entre elles, faisait apercevoir le dessous de ces plumes, qui, étant blanc dans cette partie comme partout ailleurs, formait sans doute ce trait blanc dont il parle. Il se peut encore que les premières plumes du front et du dessous de la gorge ayent, après avoir été dévorées par les insectes rongeurs, laissé paraître un trait blanc formé par les racines des plumes suivantes: cela serait d'autant moins étonnant, que c'est presque toujours par ces parties que les teignes commencent leurs ravages, et qu'elles attaquent les oiseaux préparés dans nos collections. Quoi qu'il en soit, il est certain que le Cotinga pourpre ou Pacapaca n'a point la face encadrée dans du blanc; cette partie est même celle où le pourpre est généralement le plus foncé, et tellement même que, dans plusieurs individus, il en paraît noir à certain jour. Ce n'est pas, au reste, la première fois que les naturalistes ont donné pour caractères spécifiques les défectuosités qu'ils avaient trouvées dans les dépouilles d'oiseaux dégradés par les insectes ou par des mains mal-adroites.

Au surplus, Buffon a publié une figure de ce beau Cotinga, dans ses planches enluminées, N.° 279, sous le nom de Cotinga pourpre de Cayenne; cette figure est non-seulement très-mal coloriée, mais même

fort mal dessinée. Celle que Brisson en a publiée dans son Ornithologie est encore plus mauvaise pour la forme.

Edwards a donné cet oiseau pour une espèce de Manakin, et Pallas pour une Grive. Buffon lui donne, par abréviation, le nom de Pacapac dans ses descriptions. Nous avons préféré, ainsi que nous l'avons déja dit, de lui laisser, sans altération, celui qu'il porte dans son pays natal, et qui, dans la langue des naturels, est Pacapaca : ce qui peut-être exprime son cri, ou rappelle quelques-unes de ses habitudes.



LE PACAPACA FEMELLE.

N.° 32.

La femelle du Pacapaca ou Cotinga pompadour n'est qu'un peu plus petite que le mâle dans toutes ses proportions : elle en diffère principalement par la teinte de son plumage, qui paraît être un composé de celui du jeune âge et de celui du mâle dans son état parfait : elle a, comme lui, les grandes couvertures des ailes étroites, à gouttières, mais non pendantes sur les pennes alaires, car elle ne les a ni aussi alongées, ni aussi foncées en couleur: elle s'en distingue, ainsi que je l'ai dit, par la nuance de la couleur de toutes les parties supérieures du corps, que le mâle a d'un pourpre foncé, et qui, chez elle, sont d'un gris brun sur lequel perce une riche teinte lie de vin. La gorge, le devant du cou, la poitrine et tout le dessous du corps, jusqu'au bas-ventre, sont d'un pourpre clair à travers lequel on aperçoit, sur la gorge et les flancs, le blanc qui colore l'intérieur ou le dessous de toutes les plumes. La queue et ses plus grandes couvertures supérieures sont d'un brun légèrement pourpré. Le dessous de la queue est d'un gris vineux, ainsi que ses couvertures inférieures. Les grandes pennes des ailes sont d'un noir pourpre; les dernières sont brunâtres et portent chacune une bordure blanche. Le bec est d'un gris brunâtre, les pieds d'un noir lavé, et les couvertures du dessous des ailes blanches, ainsi que tout le revers des bords de leurs pennes et leur intérieur; toutes les plumes du corps sont blanches à leurs racines.

Buffon a décrit cette femelle sous le nom de Pacapac gris pourpre, et la donne pour une variété d'âge du mâle. Brisson en a fait aussi mention, ainsi que tous les méthodistes qui ont écrit après lui.

Quoique le Pacapaca mâle soit très-commun dans les Cabinets d'Histoire naturelle, on y voit peu de femelles : c'est que, leur couleur n'étant



La femelle [illegible] est plus petite que le mâle dans toutes ses proportions : elle en diffère [illegible]

[illegible]

[illegible] cou, la poitrine et tout le dessous du corps, jusqu'au bas-ventre, sont [illegible] à travers lequel on aperçoit, sur la gorge et les flancs, [illegible] de toutes les plumes [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Quoique [illegible] dans le Cabinet d'Histoire naturelle, on y voit peu de [illegible] c'est que leur couleur [illegible]



Le Cotinga pacapaca, femelle.

De l'Imprimerie de Langlois.





Le Cotinga pacapaca, femelle.

De l'Imprimerie de Langlois

pas aussi vive que celle des mâles, elles sont méprisées par les chasseurs, qui s'intéressent moins aux progrès de nos connaissances qu'au profit qu'ils peuvent tirer d'un bel oiseau : ils tuent donc les mâles de préférence ; et, comme ils en agissent ainsi à l'égard de beaucoup d'autres espèces, il arrive que la plupart du temps nous n'en connaissons pas les femelles. Celle qui a servi de sujet pour cette description fait partie du cabinet de M. Raye de Breukelerwaert, à Amsterdam.



LE PACAPACA

dans son premier âge.

N.° 33.

DANS cet état, le mâle et la femelle se ressemblent totalement, et ils sont si différents de ce qu'ils doivent être par la suite, qu'il serait difficile de les reconnaître. Ils n'ont encore que l'uniforme le plus simple et le plus monotone, au lieu de cette belle couleur de pourpre qui doit les faire admirer dans un âge plus avancé. Tout le dessus de leur corps, c'est-à-dire, la tête, le derrière du cou, le manteau, le dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue, sont d'un gris brun cendré. Le devant du cou et la poitrine ont, ainsi que les flancs et les plumes des cuisses, une nuance plus claire. Le milieu du sternum, le bas-ventre et les recouvrements du dessous de la queue sont d'un gris blanchâtre. La queue est d'un brun cendré uniforme qui se porte sur toutes les couvertures du dessus des ailes. Les couvertures du revers de celles-ci sont d'un blanc sali de gris, et leurs pennes ont en dessus la nuance de celles de la queue; mais les suivantes ont toutes une bordure blanche sur leurs barbes extérieures et sont blanches intérieurement. Les yeux sont d'un brun clair, le bec et les pieds grisâtres.

Telle est la couleur du mâle et de la femelle au sortir du nid.

A la première mue, le mâle prend, dans les parties supérieures du corps et sur un fond de couleur de son premier plumage, une nuance pourprée qui ressemble à l'uniforme de la femelle adulte. A la seconde, les couleurs de ses plumes se foncent encore, et toujours davantage à chaque mue, jusqu'à ce qu'enfin il ait acquis toute sa beauté avec ses pennes blanches : ce qui n'arrive qu'à la troisième année de son âge. Dans ce moyen âge, son habit est bigarré et composé de plumes, les



LE PACAPACA

dans son premier âge.

D[illegible] le mâle et la femelle se ressemblent [illegible]

[illegible]

[illegible] et les recouvremens du dessous de la queue sont d'un gris blanchâtre [illegible] uniforme qui se porte sur toutes les [illegible]

[illegible] elles sont [illegible] de celles [illegible]

[illegible]

[illegible] du mâle et de la femelle au sortir du nid.

[illegible] le mâle prend, dans les parties [illegible]

[illegible] qui reste [illegible] de la femelle adulte. [illegible] se foncent [illegible]

[illegible] qu'après la troisième année [illegible] Dans ce moyen âge, son habit est [illegible]



Le Cotinga pacapaca, dans son jeune âge.

De l'Imprimerie de Langlois



Le Cotinga pacapaca, dans son jeune âge.

De l'Imprimerie de Langlois.

unes d'un gris brun pourpré, et d'autres d'un beau pourpre foncé, les ailes portant plus ou moins de pennes blanches mêlées de pennes brunes, mais des premières en plus grand nombre, à mesure qu'il avance dans sa mue. J'ai dans ma collection plusieurs de ces différents passages, plus ou moins rapprochés de l'état parfait, et dont je me suis dispensé de donner les figures, par la raison que c'eût été multiplier gratuitement les frais de cet ouvrage, puisque le lecteur peut facilement se les représenter, en voyant celles que j'ai données du premier âge et du parfait état.

L'espèce du Pacapaca fait de petits voyages, ainsi que tous les autres Cotingas, et elle se porte vers les lieux habités, à des époques différentes, pour s'y trouver au moment de la maturité des fruits dont elle fait sa nourriture : ce qui arrive à Cayenne et à Surinam en mars et en septembre, temps auxquels on la voit paraître régulièrement tous les ans. Elle fréquente aussi les bois le long des rivières, nichant sur les arbres de haute-futaie. La femelle pond quatre œufs entièrement blancs, à ce que m'a assuré un colon de Surinam, qui s'y est beaucoup occupé de la chasse des oiseaux, et qui a eu la bonté de me faire part des observations qu'il avait faites pendant son séjour dans cette colonie hollandaise.



LE COTINGA BLEU, MALE.

N.° 34.

Ce Cotinga, l'un des plus beaux de son genre, et qu'on trouve très-communément à Cayenne, d'où il nous est envoyé journellement en très-grand nombre, peut être comparé au Quereïva, dont il a toutes les formes et les caractères, quoique sur un plus petit modèle. Outre qu'il a les habitudes communes à toutes les autres espèces dont nous avons parlé, il varie comme elles à chacune des différentes époques de sa vie. Jeune, son uniforme est des plus simples, et il ne prend que successivement, et avec l'âge, son habit de parade; adulte, il offre le plumage le plus magnifique, comme le plus élégant : entre ces deux époques enfin, son vêtement se trouve bigarré des couleurs de l'enfance et de celles de l'âge mûr.

La femelle, à un certain âge, diffère dans ses couleurs de l'un et de l'autre état du mâle; car, après avoir quitté la livrée de son enfance, qui est semblable à celle du mâle dans le même état, elle en prend une autre qui, quoiqu'un peu moins simple que la première, n'a jamais l'éclat de celle que la nature a départie à ce dernier.

A cela se réduit l'histoire complète, quoique abrégée dans les détails, non-seulement de cette espèce, mais même de celles de tous les Cotingas et de beaucoup d'autres oiseaux qui, plus ou moins, subissent les mêmes lois; et ces lois sont celles de la nature entière, dont la connaissance approfondie ne fut jamais l'objet des recherches de la plupart des naturalistes : assertion qui n'est que trop justifiée par les incertitudes qu'ils ont laissées sur l'histoire des Oiseaux.

Le Cotinga bleu mâle est donc, ainsi que je l'ai déja observé, généralement plus petit que le Quereïva, quoique modelé sur les mêmes formes. Il est d'un beau bleu d'outre-mer très-vif, et sur lequel on voit





Le Cotinga bleu, mâle.

De l'Imprimerie de Langlois



Le Cotinga bleu, mâle.

De l'Imprimerie de Langlois

percer, dans certaines parties, une teinte de violet qui le fait ressortir avec plus d'éclat. Cette belle couleur est répandue sur toute la tête, le derrière du cou, les scapulaires, le dos, le croupion, les couvertures du dessus et du dessous de la queue, ainsi que sur les flancs et sur toutes les petites couvertures supérieures des ailes, dont les grandes sont noires et portent une large bordure du même bleu. La gorge, le devant du cou et la poitrine jusqu'au milieu du corps sont d'un beau pourpre tirant sur le violet. Les pennes des ailes et celles de la queue sont noires, et ont la plupart un petit liséré bleuâtre sur le bord de leurs barbes extérieures. Le dessous de l'aile et celui de la queue sont d'un noir luisant, et comme glacé de gris-blanc. Les yeux sont d'un brun rougeâtre, le bec et les pieds noirs.

Nous observerons que toutes les plumes bleues ont leur dessous et leur intérieur noirs, tandis que les parties cachées de celles couleur de pourpre sont d'un beau blanc.

Cet oiseau ne parvient à une telle beauté, qu'à un certain âge et qu'après sa troisième mue. Son jeune âge sera le sujet d'une description particulière, que nous donnerons après avoir fait connaître la femelle.



LE COTINGA BLEU, FEMELLE.

N.° 35.

Aucun naturaliste n'a fait encore mention de cette femelle, qui, au reste, a toujours été très-rare dans les collections : il est même probable que, si elle a été connue, elle aura été prise pour un oiseau d'une autre espèce, tant elle est différente de son mâle. Qui sait même si elle ne se trouve pas défigurée dans quelques-unes de ces nombreuses descriptions publiées par tant de savants, et si imparfaites ou si inexactes, qu'on ne peut reconnaître aujourd'hui les espèces qui en ont été les sujets? Mais, comme il s'agit moins pour nous de relever toutes les erreurs dont fourmille l'Histoire naturelle des Oiseaux que de donner, le plus complètement possible, celle de chaque espèce en particulier, nous nous contenterons, dans cet article, de faire connaître le Cotinga bleu femelle, sans trop nous embarrasser de savoir ce que peuvent en avoir fait ceux qui en auraient déja parlé en la plaçant dans un genre différent de celui auquel elle appartient, et dans lequel nous la rétablissons.

La femelle du Cotinga bleu n'est qu'un peu plus petite que son mâle, dont elle conserve d'ailleurs tous les caractères extérieurs et toutes les formes. Les couleurs de son bec et de ses pieds, celles de ses ongles et de ses yeux sont aussi les mêmes que celles de ces parties dans le mâle. Le dessus de la tête, le derrière du cou, le manteau, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, et toutes celles du dessus des ailes sont d'un noir un peu bruni sur les parties hautes, et d'un noir réfléchissant en bleu verdâtre sur les parties basses, ainsi que sur le croupion, où même cette teinte est plus prononcée, surtout quand on l'expose aux rayons obliques de la lumière. Cette couleur serait des plus monotones, mais la nature l'a égayée, en plaçant, sur l'extrémité de chacune des plumes des parties dont nous venons de



La femelle du Cotinga bleu.

De l'Imprimerie de Langlois





La femelle du Cotinga bleu.

De l'Imprimerie de Langlois

parler, un point blanc ou une bordure blanche qui fait ressortir, de la manière la plus agréable, celles de tout le dos de cet oiseau. Nous observerons seulement que sur le haut de la tête, les points blancs sont très-petits, qu'ils s'agrandissent à mesure qu'ils descendent vers la queue, et que, sur les grandes couvertures des ailes, ils se changent en larges bordures. Les premières pennes des ailes sont noirâtres; les suivantes sont bordées, dans leurs barbes extérieures, d'une ligne rousse, et les dernières de blanc. La queue est d'un noir légèrement bruni, et porte, sur l'extrémité de chacune des pennes qui la composent, un petit trait roussâtre, qui est aussi la couleur du dessous de la gorge, quoiqu'à un certain jour on y remarque une faible nuance purpurine. Toutes les plumes de la poitrine et des flancs ont, sur un fond noir bruni, une bordure blanche qui les fait paraître écaillées. Le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue sont d'un roux très-lavé, ondé de brun clair vers l'anus. Enfin, les couvertures du dessous de l'aile sont roussâtres, et, de loin en loin, tachetées de brun : à leur revers, les pennes des ailes ont une bordure du même roux dans leurs barbes extérieures.

On s'imagine bien que c'est de l'état parfait qu'il vient d'être question. Dans son jeune âge, le Cotinga bleu femelle ne diffère pas de son mâle dans le même état. Aussi la description que nous allons donner du jeune âge de ce magnifique oiseau doit-elle s'appliquer aux deux sexes considérés au moment où les petits prennent l'essor et s'échappent du nid, que l'on trouve sur les arbres les plus élevés et les plus touffus.

La femelle qui se trouve figurée ici fait partie de mon cabinet : il y en a une autre dans la collection du citoyen Dufrêne, aide-naturaliste au Muséum français; et ces deux individus sont les seuls que je connaisse.



LE COTINGA BLEU

dans son premier âge.

N.° 36.

Dans son jeune âge, cet oiseau est, ainsi que je l'ai dit plus haut, tellement différent de ce qu'il doit être dans son état parfait, qu'on pourrait aussi facilement se méprendre sur son espèce qu'on l'a fait à l'égard de tant d'autres; mais, comme j'ai suivi dans le plus grand détail ses différentes transformations, et que je suis même parvenu à rassembler plusieurs individus de l'espèce, pris aux différentes époques de leur vie et dans les diverses saisons de l'année, je ne pense pas qu'il reste aucun doute sur son identité de la part des naturalistes : s'il en était autrement, je les inviterais à venir se convaincre par eux-mêmes, en visitant chez moi non-seulement toute la filiation des oiseaux dont je suis occupé à former cette série, mais même celle d'un grand nombre d'autres espèces dont j'ai aussi recueilli tous les passages d'un état à l'autre : ils y verraient la preuve invincible de ce que j'ai si souvent avancé sur les variations que subissent les oiseaux, tant dans les différents temps de l'année qu'à certaines époques fixes de leur âge : source féconde de connaissances pour ceux qui observent et qui écrivent sur cette partie; moyen d'instruction sans lequel l'histoire des animaux ne sera jamais qu'un véritable chaos, et qui, si on s'en avisait, forcerait les naturalistes à revoir tout ce qui a été donné sur cette matière, traitée jusqu'ici de la manière la plus incomplète, et avec une inexactitude impardonnable.

Le Cotinga bleu, dans son jeune âge, a, comme tous les jeunes oiseaux, plus de rapport avec la femelle qu'avec le mâle adulte. Il est, sur toutes les parties supérieures de la tête, du derrière du cou, du



Le Cotinga bleu, dans son jeune âge.

De l'Imprimerie de Langlois





Le Cotinga bleu, dans son jeune âge.

De l'Imprimerie de Langlois.

manteau et de la queue, d'un brun uniforme. Les couvertures du dessus des ailes et celles du dessus de la queue, les plumes de la gorge, des côtes, de la tête et du cou, ainsi que celles de la poitrine, du ventre et des flancs, sont toutes sur un même fond brun relevées par des bordures roussâtres qui en forment autant d'écailles. Les ailes et la queue ont leur revers d'un fauve lavé, qui est aussi la couleur des couvertures inférieures de cette dernière. Le bec et les pieds sont bruns. Tels sont le mâle et la femelle du Cotinga bleu, au sortir de leur nid, couverts de toutes leurs plumes.

A la première mue, le mâle seul se revêt de quelques plumes bleuâtres dans toutes les parties qui doivent être par la suite d'un beau bleu, et l'on remarque dès-lors sur celles qui doivent être pourpre quelques nuances de cette belle couleur : c'est aussi là l'instant où l'on commence à distinguer les sexes; et j'ai vu dans plusieurs cabinets quelques mâles, dans cet état moyen, qui présentaient d'agréables bigarrures par le mélange des premières plumes avec celles de l'âge mûr.

On voit aussi dans le cabinet de M. Temminck, à Amsterdam, une belle et toute particulière variété du Cotinga bleu mâle, absolument semblable aux autres mâles de cette espèce, si ce n'est qu'elle en est distinguée, de chaque côté de la poitrine, précisément au dessous du poignet de l'aile, par une grande tache rouge-vermillon qui descend jusqu'au milieu des flancs.

Quoiqu'il eût été peut-être utile et sans doute fort agréable pour les amateurs de donner la figure de cette variété très-rare d'une magnifique espèce d'oiseaux, j'avoue que je ne l'ai point fait. J'observerai même, à cette occasion, que je me vois souvent et malheureusement forcé de me restreindre dans le nombre des planches de cet ouvrage : ce qui me fait d'autant plus de peine, qu'indépendamment du regret que j'en ai pour les vrais savants, mon libraire m'assure que plusieurs de nos souscripteurs se plaignent, chaque fois, qu'ils trouvent sous un même nom deux ou trois oiseaux de même espèce, quoique très-différents de plumage. Il est en effet bien malheureux que le goût frivole de quelques amateurs ne s'accorde point avec celui du plus grand nombre, qui cherche encore plus à s'instruire qu'à récréer sa vue sur de brillantes images. Ceci prouve, au reste, combien il est difficile de plaire

également à tous ses lecteurs, quelqu'effort que l'on fasse pour s'élever à la hauteur de son sujet. Les uns blâment, les autres louent : rien de plus naturel ; chacun doit s'y attendre. Le seul mal que j'y trouve, pour mon compte, c'est que les louanges s'adressent à moi et les plaintes à mon libraire. Le contraire serait assurément plus de mon goût, puisque, par-là, je serais à même de répondre et de me justifier. Dans tous les cas, je prie ici les plaignants de croire que, toutes les fois qu'il m'arrive de parler d'une espèce, c'est toujours avec le plus grand chagrin que je me trouve dans l'impossibilité d'en compléter l'histoire en la faisant connaître dans toutes ses variétés d'âge et de sexe : je voudrais même en figurer les œufs et le nid; car ce n'est qu'ainsi, je pense, qu'on aurait véritablement rempli le but qu'on doit se proposer en écrivant l'histoire des oiseaux. Puissent tous les ornithologistes être pénétrés de cette vérité, et animés du même desir!







Le Cotinga ouette, mâle.

De l'Imprimerie de Langlois





Le Cotinga ouette, mâle.

De l'Imprimerie de Langlois.



LE COTINGA-OUETTE

OU

L'APIRA MALE.

N.° 37.

Plusieurs naturalistes ont donné à ce bel oiseau, de la famille des Cotingas, le nom de *Cotinga rouge*, parce que le rouge est en effet sa couleur dominante. Les naturels de Cayenne le nomment *Ouette*, parce que son cri exprime à peu près ce mot, et c'est aussi la raison pour laquelle Buffon lui a conservé cette dernière dénomination de préférence à toute autre, même à celle d'*Arara* ou d'*Apira*, par laquelle les peuples de la Guiane distinguent l'espèce, et qui, suivant moi, devrait prévaloir, notamment sur celle de Cotinga *rouge*, attendu que cette qualification ne le particularise pas assez; car il se trouve d'autres Cotingas qui sont également rouges, quoique d'un rouge différent du sien. Quant au nom de *Cardinal*, que lui donnent les colons européens à Cayenne, il doit être réformé comme étant déja et depuis longtemps consacré à une espèce particulière de gros becs, genre très-différent de celui des Cotingas.

Outre les caractères généraux des Cotingas, comme d'avoir l'ouverture de la bouche fort large, les deux doigts extérieurs réunis à leur base, etc., on trouve dans celui dont nous parlons des traits particuliers et qui en constituent l'espèce, tels que d'avoir la queue arrondie à son extrémité, les ailes moins amples encore que les autres Cotingas, et, enfin, le côté intérieur et le derrière du tarse garnis, dans toute leur longueur, de petites plumes soyeuses de la nature du duvet. Buffon

avait très-bien observé tout cela en parlant de cet oiseau ; mais ce qu'aucun naturaliste n'avait encore remarqué, c'est la forme des quatrième et cinquième pennes de l'aile, qui non-seulement sont toutes deux plus courtes que celles qui les suivent et les précèdent immédiatement, mais aussi plus étroites, surtout la quatrième, qui est la plus courte, et qui se termine par un petit appendice analogue, en quelque sorte, à ceux qui ornent les dernières plumes alaires du Jaseur : cette quatrième penne est aussi très-arquée (Voyez la planche 37, où nous l'avons fait représenter). Nous pensons que cette forme singulière, qui laisse un vide vers le milieu des ailes, doit nécessairement gêner l'action du vol, d'autant plus que ces dernières se trouvent déja fort courtes par elles-mêmes.

Ce beau Cotinga se distingue encore par ses couleurs, en ce qu'il a le dessus de la tête couvert de plumes roides et étroites qui sont d'un rouge pourpre des plus éclatants. Cependant, et quoiqu'il ait sans doute, comme le dit Edwards, la faculté de les hérisser (ce qu'opèrent d'ailleurs tous les oiseaux par une contraction forcée de la peau de la tête), ces plumes ne forment point ici une huppe permanente comme chez le grand Cotinga. Qu'elles forment, au reste, ou ne forment pas une huppe, ces plumes relevées n'en présentent point l'effet, mais bien plutôt celui d'une vergette. On remarque au dessus des yeux, un peu par-derrière, un petit trait ou sourcil noir formé par quelques plumes de cette couleur. Les côtés de la tête, le derrière du cou et le dos sont d'un brun violet foncé et velouté qu'on retrouve sur la poitrine, où il prend cependant une teinte mordoré ou plus rougeâtre, tandis que, sur le devant du cou, il est encore plus clair et comme ondé de roussâtre. Les plumes scapulaires et les couvertures du dessus de l'aile sont d'un brun roux, et bordées du brun violet du dos. Les premières pennes des ailes sont extérieurement d'un noir bruni, et les suivantes du brun du fond des scapulaires. Le croupion, les couvertures supérieures de la queue, qui s'étendent jusqu'au milieu de sa longueur; celles du dessous, la région abdominale, le bas de la poitrine, les flancs, et les plumes des jambes sont d'un rouge vif d'écarlate, plus foncé en dessus qu'en dessous du corps. La queue est entièrement de cette dernière couleur, si ce n'est que la bordure extérieure de ses deux pennes laté-

rales et l'extrémité de toutes les autres sont d'un brun rougeâtre, ce qui forme une bande qui termine la queue, au revers de laquelle les couleurs sont plus faibles. Buffon dit que cette bordure est noire, mais il est aisé de voir que c'est par erreur, ou plutôt et sans doute par faute d'impression.

Nous observerons, pour la plus grande exactitude, que les tiges des pennes de la queue sont blanches en dessus dans toutes les parties cachées par les plumes de recouvrement, pendant qu'en dessous elles le sont jusqu'à la bordure; que les barbes intérieures des pennes des ailes sont d'un noir lavé dans leur milieu, et d'un blanc roussâtre sur leurs bords, ce qui donne cette couleur à une grande partie du revers des ailes; et enfin que les couvertures du dessous des ailes sont d'un brun clair. Le bec est d'un rouge bruni; les pieds et les ongles sont jaunâtres, et les petites plumes qui revêtent le tarse d'un rouge très-clair. Nous ne connaissons pas la couleur des yeux, que nous avons supposés jaunes.

Cette description est celle du mâle dans son état parfait. Jeune, il est très-différent de ce que nous le voyons ici, et ressemble absolument à la femelle dont nous faisons le sujet de l'article suivant. La description que nous allons donner de celle-ci pourra donc s'appliquer au mâle dans son premier âge; car ce n'est qu'à la seconde mue qu'il commence à quitter la livrée commune aux deux sexes, pour prendre ses belles couleurs. Il suit de-là que, dans le moyen âge, l'Ouette mâle se trouve bigarré des couleurs de l'enfance et de celles de l'état parfait; et j'en ai pour preuve, dans mon cabinet, un individu pris dans ce moment intéressant : mais j'ai cru que, donnant le portrait de la femelle, il devenait inutile de le figurer; car le lecteur concevra facilement un oiseau dont les couleurs de plumage seraient composées de celles des deux états, à peu près dans le genre du Quereïva mâle dans son moyen âge.



LE COTINGA-OUETTE, FEMELLE.

N.° 38.

Quoique la femelle de l'Ouette diffère moins de son mâle que ne diffèrent des leurs celles des autres Cotingas dont nous avons déja parlé, elle a cependant avec lui plusieurs traits de dissemblance, non-seulement dans les couleurs, mais même dans les caractères. Les plumes du dessus de la tête, par exemple, sont ici moins étroites que chez le mâle, et les quatrième et cinquième pennes alaires n'y présentent rien de particulier dans leur conformation; c'est-à-dire qu'elles sont en tout semblables à celles qui les suivent ou les précèdent: mais cette femelle a, comme son mâle, le côté intérieur et le derrière du tarse garnis d'un duvet, caractère qu'on retrouve dans ce dernier, même dès son premier âge. Chez elle, la tête est toute entière d'un rouge bruni ou mordoré; cette dernière couleur est aussi celle de toutes les pennes de la queue, lesquelles ont le dessus de leurs côtes brun et leur dessous blanc. Le derrière et les côtés du cou, le dos, le croupion, les scapulaires, toutes les couvertures des ailes, les ailes elles-mêmes, sont d'un vert d'olive pochetée, sur lequel on aperçoit, à certain jour, une faible nuance rouge ou brunâtre, suivant les incidences de la lumière. La gorge, le devant du cou, la poitrine et les jambes, quoique d'un ton plus rougeâtre, ont le même fond de couleur que les parties que nous venons de désigner: il en est de même des couvertures supérieures de la queue, qui, par parenthèse, sont très-courtes, tandis que le mâle adulte les a fort longues. Les plumes du dessous du corps, celles du ventre et les couvertures du dessous de la queue sont rouges, mais d'un rouge beaucoup plus faible que chez le mâle dans son état parfait. Les ongles enfin sont d'un brun jaunâtre, ainsi que les pieds, et la mandibule inférieure du bec, dont la supérieure est d'un brun plus uniforme.





Le Cotinga ouette femelle.

De l'Imprimerie de Langlois.







Le Cotinga ouette femelle.

De l'Imprimerie de Langlois.

L'espèce de ce beau Cotinga est très-répandue dans toute la Guiane : les mâles en sont très-communs dans nos cabinets, les femelles fort rares, sans doute parce qu'elles sont aussi moins brillantes que les premiers. Les deux individus que j'ai figurés, et qui sont dans le plus bel état de conservation, font partie de mes collections.

Tous les naturalistes ont fait mention de cet oiseau, dont Klein a fait un étourneau, et Mohering un fringilla.

Quant aux figures qui en ont été publiées, les meilleures sont sans contredit celles de Buffon, planches enluminées n.° 378, et d'Edwards, n.° 39, quoique éloignées de la vérité des nôtres. Dans la nouvelle édition des œuvres de Linné par Gmelin, cette espèce est décrite d'abord sous le nom d'Ouette, *Ampelis Carnifex*, et ensuite sous celui de Cotinga écarlate, *Ampelis Coccinea.* Quoique ces deux prétendues espèces soient la même, et bien certainement celle de notre Cotinga-Ouette ou Apira, les descriptions ne sont pas moins inexactes l'une et l'autre : car cet oiseau n'a, dans aucun état, le sommet de la queue noir, comme le dit la première; ni les pennes de la queue bordées de vert, comme l'avance la seconde.



LE COTINGA CARONCULÉ,

OU

LE GUIRA-PANGA, MALE.

N.° 39.

On reconnaît, au premier coup-d'œil, cette singulière espèce de Cotinga, à une sorte de caroncule emplumée qu'elle porte sur le front (et non sur le bec, comme le dit Buffon). Cette caroncule, dont la nature est d'être musculeuse, arrondie et toute ridée, pend négligemment et indifféremment de l'un ou de l'autre côté du bec, à sa base. Buffon assure que l'oiseau a non-seulement la faculté de la relever, mais que même, lorsqu'il est animé d'une passion quelconque, elle s'enfle, s'alonge et se redresse perpendiculairement, au moyen de l'air qu'il y introduit par une ouverture pratiquée dans le palais, et correspondante à son tuyau, où il sait le retenir. Cette erreur de Buffon est d'autant moins étonnante, que tous les Cotingas caronculés qu'il avait été à portée de voir avaient été préparés de manière à lui donner toutes les apparences de la vérité. En effet, les préparateurs d'oiseaux à Cayenne, d'où l'on a tiré tous les Guira-Pangas qui se trouvent dans nos cabinets en France, ont l'habitude de faire entrer de force, à travers le palais et le crâne de ces oiseaux, un petit bâton ou un fil de fer dans leur caroncule, afin de la faire tenir droite : Buffon a supposé creuse cette partie, en attribuant à la nature ce qui n'était qu'un effet de l'art. J'ai vérifié par moi-même, sur un individu entier apporté de Surinam dans de l'esprit-de-vin, et en la fendant en deux, que la caroncule du Guira-Panga était absolument de la nature de celle du dindon, avec cette seule différence que celle-là est couverte de petites plumes



Le Cotinga Caronculé, mâle.

De l'Imprimerie de Langlois





Le Cotinga Caronculé, mâle.

De l'Imprimerie de Langlois

convexes, arrondies, roides, et dont les formes sont exactement les mêmes que celles de la valve bombée des coquilles du genre des peignes; ce qui donne à cette partie, lorqu'elle est alongée et redressée, l'apparence de ces branches déliées de madrepore, qui sont couvertes de petites coquilles blanches, et qu'on voit dans beaucoup de cabinets. Nous ignorons, au reste, si l'oiseau a effectivement la faculté de redresser sa caroncule, ou si, comme celle du dindon, elle s'alonge seulement et pend plus bas; car il serait possible que les muscles dont elle est composée produisissent l'un et l'autre de ces effets. Mais ce qui est très-certain, c'est qu'il n'y a aucune communication entre le palais et la caroncule, qui se trouve placée précisément à la naissance du front; il y a même dans cet endroit un petit enfoncement, et le dessus de l'os frontal est sillonné dans toute sa longueur par une cavité qui semble le partager en deux parties égales : ce que l'on sent très-bien en passant seulement le doigt sur la tête de l'oiseau, et ce qui me ferait soupçonner que cette cavité est destinée à recevoir la caroncule lorsqu'elle se relève pour s'alonger horizontalement; d'où il suivrait qu'au lieu de se redresser perpendiculairement dans l'action celle-ci ne ferait que se coucher sur la tête.

Dans l'individu conservé dans l'esprit-de-vin, que j'ai examiné, la caroncule était de forme conique, longue de neuf à dix lignes sur quatre de circonférence à sa base, et se terminait en pointe : en la tirant, on pouvait, aux dépens de son épaisseur, l'alonger jusqu'à près de deux pouces. J'ai observé aussi que, dans son état naturel, les plumes implantées dessus se touchaient, tandis qu'alongées elles laissaient entre elles des vides, tels qu'on les voit dans la figure que nous avons placée à la tête de cette description. Cet oiseau a le bec plat, la bouche très-ample, les pieds courts; sa queue est un peu fourchue, comme celles du Quereïva et du Cotinga bleu, quoique Buffon la dise composée de plumes égales; les ailes ployées n'en atteignent que le tiers de la longueur. Quant au plumage de cette espèce, il est, dans l'état parfait, d'une blancheur éclatante sur toutes les parties du corps : Buffon le dit d'un blanc pur sans mélange, si on en excepte quelques teintes jaunes sur le croupion, et quelques pennes des ailes et de la queue. Mais, comme le mâle, dans son jeune âge, ressemble absolument, par ses

couleurs, à la femelle, qui est olivâtre et très-différente du mâle dans son état parfait, et que celui-ci ne prend sa livrée blanche qu'après sa seconde année, l'individu que Buffon a vu n'avait point encore fait toutes ses mues. Aujourd'hui que nous avons de ces oiseaux dans leur état parfait, nous nous sommes assurés que leur plumage était entièrement blanc, sans aucun mélange de teintes quelconques. Le bec et les pieds sont noirs : nous ignorons la couleur des yeux.

L'individu que Buffon décrit, et qu'il donne pour la femelle, était aussi un jeune mâle qui avait fait sa première mue, époque où il prend en effet du blanc sur le front, sur la joue et même sur la gorge. Nous avons examiné cette prétendue femelle au Jardin des Plantes, à Paris, et c'est là que nous avons reconnu qu'elle était un jeune mâle; car les femelles n'ont point de caroncule, et celui-ci en porte une. On voit encore dans ce cabinet un autre individu mâle plus avancé en âge, et d'autant plus intéressant qu'il a le plumage composé moitié de celui du jeune âge, moitié de celui de l'âge fait : nous avons cru inutile d'en donner la figure.

L'individu mâle que nous avons fait représenter de grandeur naturelle fait partie du cabinet du citoyen Dufrêne, aide-naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle, où l'on voit aussi un individu parfait de la même espèce, qui y a été déposé depuis peu. Ces deux oiseaux ont été rapportés ensemble de Cayenne.







Femelle du Cotinga caronculé

de l'Imprimerie de Langlois





Femelle du Cotinga caronculé

de l'Imprimerie de Langlois

LE COTINGA CARONCULÉ, FEMELLE.

N.° 40.

La femelle du Cotinga caronculé est à peu près de la taille de son mâle, mais elle en diffère par ses couleurs, et en ce qu'elle n'a point de caroncule : à cela près, les caractères sont absolument les mêmes dans l'un et l'autre sexe. Le dessus de la tête, le derrière du cou, le dos, les scapulaires, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont ici d'un vert olivâtre bruni : cette couleur est aussi celle des dernières pennes alaires, qui toutes portent un liséré jaunâtre sur leurs bords extérieurs. Les premières pennes des ailes sont, ainsi que celles de la queue, d'un ton plus approchant du brun, et ont leurs barbes extérieures ornées d'une bordure olivâtre et fine. Les petites couvertures du dessus des ailes sont olivâtres; les plus grandes le sont aussi, mais elles ont de plus que celles-là un trait de blanc jaune sur leur milieu. Les plumes de la gorge, celles du devant de la poitrine et des flancs sont du même vert olive, et portent aussi toutes sur leur milieu un trait de blanc jaunâtre qui, s'élargissant toujours davantage sur les parties plus basses, occupe presque en totalité le milieu de chacune de ces plumes, depuis le bas de la poitrine jusqu'au ventre. Cette dernière partie est d'un blanc légèrement teint de jaune, ainsi que le sont les plumes des jambes et les couvertures du dessous de la queue. Les couvertures du dessous des ailes sont blanches; les pieds et les ongles noirs. La mandibule supérieure du bec est noire; l'inférieure l'est aussi, mais seulement à la pointe : elle est, à sa base, d'un gris jaunâtre.

L'espèce du Guira-Panga se trouve non-seulement à Cayenne et dans toute la Guiane, mais encore au Brésil. Les voyageurs disent qu'il a la voix très-forte, imitant le son d'une cloche, et qu'il se fait entendre d'une demi-lieue. Un colon de Surinam, qui s'est beaucoup occupé

de la chasse des oiseaux, et qui a eu la bonté de me donner la femelle dont je viens de faire la description, m'a assuré que le Guira-Panga arrivait dans ce pays avec les autres espèces de Cotingas; qu'il se nourrissait des mêmes fruits, et que souvent on le trouvait sur les mêmes arbres que celles-ci; qu'il nichait sur les plus élevés, et que ses pontes étaient de quatre œufs grisâtres. Cet oiseau est encore assez rare dans nos cabinets d'histoire naturelle: on en trouve cependant quatre individus au Jardin des Plantes, à Paris; mais ils sont tous mâles et de différents âges. Les femelles sont encore plus rares chez nous que les mâles; du moins n'en ai-je vu jusqu'ici que deux, dont l'une fait partie de mon cabinet, et l'autre de celui de M. Gigot d'Orcy, à Paris.

Laët est le premier qui ait parlé de ce Cotinga, sous le nom de Guira-Panga. Buffon, dans une note sur cet oiseau, dit que le nom de Quira-Punga, que les Sauvages du Brésil lui donnent, a beaucoup de rapport avec celui de Guira-Punga que ces mêmes peuples donnent à un autre Cotinga qu'il nomme, lui, l'Averano. Je pense que le nom de Cotinga caronculé doit être appliqué de préférence à l'espèce dont nous parlons, d'autant mieux qu'il la caractérise parfaitement. Nous observerons ici que l'individu figuré comme femelle n.° 794 des planches enluminées de Buffon est un jeune mâle et non une femelle; car il a la caroncule qui distingue le mâle dans tous les âges, dès-lors même qu'il n'a pas encore pris les couleurs de plumage propres à son sexe. Brisson a aussi décrit cette espèce sous le nom de Cotinga blanc du Brésil; mais, personne jusqu'ici n'en ayant fait connaître la femelle, les naturalistes me sauront peut-être quelque gré d'avoir donné de celle-ci une bonne figure, et complété l'histoire de l'intéressante espèce du Guira-Panga, mieux dit encore Cotinga caronculé.



[illegible]

arrivait dans ce pa[illegible] rissait des mêmes [illegible] on le trouvait sur les mêmes arbres [illegible] plus élevés, et que ses pontes étaient de quatre œufs grisâtres. Cet oiseau est encore assez rare dans nos cabinets d'histoire naturelle; on en trouve cependant quatre individus au Jardin des Plantes, à Paris; [illegible] tous [illegible] et de différens âges. [illegible] encore plus rares chez nous que les mâles; [illegible] n'en ai-je vu jusqu'ici que deux, dont l'une fait partie de mon cabinet, et l'autre de celui de M. Gigot d'Orcy, à Paris.

[illegible] de Cotinga, sous le nom de [illegible] dit que le nom de [illegible]

[illegible] que le nom de [illegible] l'espèce dont nous [illegible] précise parfaitement. Nous observerons [illegible] enluminées de Buffon est un jeune mâle et non une femelle; car il a [illegible] Cotingue [illegible] mâle dans tous les âges, dès-lors même [illegible] propres à son sexe. Brisson [illegible] blanc du [illegible] naturelle, [illegible] d'avoir donné de [illegible] l'histoire de l'intéressante espèce du [illegible] dit encore Cotinga caronculé.



Le Cotinga cordon bleu mâle.

De l'Imprimerie de Langlois





Le Cotinga cordon bleu mâle.

De l'Imprimerie de Langlois



Variété du Cotinga cordon bleu.

De l'Imprimerie de Langlois





Variété du Cotinga cordon bleu.

De l'Imprimerie de Langlois

LE COTINGA CORDON BLEU.

N.ºs 41 et 42.

Ce Cotinga forme-t-il une espèce distincte du Cotinga bleu, ou n'en est-il qu'une simple variété d'âge ou de climat? Cette question se présente naturellement à l'esprit de celui qui compare ensemble ces deux oiseaux, quoiqu'ils ayent entre eux beaucoup de ressemblance, et que presque tous les naturalistes ayent considéré le Cotinga cordon bleu comme le mâle, et le Cotinga bleu de notre n.° 34 comme la femelle d'une même espèce : je sens, d'un autre côté, que, si l'histoire complète que nous avons donnée du Cotinga bleu, en en faisant connaître le mâle, la femelle, le jeune âge et les variétés d'âges, détruit cette opinion des naturalistes, elle ne prouve cependant pas assez pour nous autoriser à faire de nos deux oiseaux deux espèces absolument distinctes ; mais :

1.° Le Cotinga cordon bleu est si rare dans les collections, qu'à peine on l'y trouve ; et le Cotinga bleu si commun, qu'il figure dans tous les cabinets : or, ceci seul détruit absolument l'idée que l'un de ces oiseaux puisse être le mâle, et l'autre la femelle d'une même espèce ; car, s'il en était ainsi, pourquoi aurions-nous ici moins de mâles que de femelles, puisque le contraire a toujours lieu pour toutes les espèces quelconques, non-seulement d'oiseaux mais même de quadrupèdes ? Je dis que le contraire a toujours lieu, non que je croie que la nature produise plus de mâles que de femelles (car je pense qu'à cet égard elle observe toujours à peu près les mêmes proportions entre les sexes de chaque espèce), mais par la raison fort simple que, les mâles étant généralement plus beaux que les femelles, le chasseur les tue de préférence à celles-ci, ne considérant que le plus de bénéfice qu'il trouve à faire sur leurs dépouilles, grâces à la frivolité du goût de la plupart de

nos amateurs, qui, eux-mêmes, ne faisant aucun cas des oiseaux dont le plumage est sans éclat, n'attachent aucun prix à la possession des femelles, objets de rebut dans le commerce. Que le goût s'épure chez ces amateurs; qu'ils n'ayent point de collections d'histoire naturelle comme on a de belles tapisseries; qu'ils y voient au contraire un sujet d'instruction et d'admiration pour les chef-d'œuvres de la nature : alors naîtront en eux le besoin de l'étude et le desir d'avoir complète l'histoire de chaque espèce, afin d'en acquérir une connaissance approfondie. Ceux-là même qui dans leurs recherches n'ont qu'un but mercantile se verront forcés de s'attacher aux parties instructives, pour mettre à leur tour les naturalistes (les sédentaires au moins) dans le cas de faire faire quelques progrès à l'ornithologie. Aux raisons d'intérêt et d'ignorance qui jusqu'à ce jour ont rendu si rares dans nos collections les femelles de toute espèce, ajoutons que, la nature ayant accordé aux mâles plus de force et de courage qu'aux femelles, en revanche celles-ci semblent avoir été douées de plus de prudence et de finesse : d'où il suit qu'au moindre danger on voit la femelle fuir, tandis que le mâle reste exposé, et qu'il devient ainsi le plus souvent victime de son dévouement ou de sa témérité. Ceci est une observation de fait mille et mille fois vérifiée pour tous animaux quelconques, quadrupèdes ou volatiles; et il est très-certain qu'un chasseur qui tirerait indistinctement toutes sortes de bêtes, sans choix et telles qu'elles se présenteraient à ses coups, tuerait dix mâles pour trois ou quatre femelles au plus : c'est une expérience que j'ai itérativement et constamment faite moi-même, pendant trente ans, sur le grand théâtre de la nature.

2.° Il n'est rien moins que prouvé que le Cotinga cordon bleu se trouve à Cayenne, où le Cotinga bleu est au contraire très-commun. Mais, si le premier était le mâle et le second la femelle d'une même espèce, on trouverait certainement dans ce pays au moins autant d'individus d'un sexe que de l'autre de cette espèce : ce qui est cependant très-loin d'avoir eu lieu, puisqu'il n'y a pas dans ce moment peut-être douze Cotingas cordon bleu dans tous les cabinets de l'Europe, tandis qu'on y verrait plus de mille individus du Cotinga bleu; car ce dernier figure non-seulement dans toutes les collections, mais on le retrouve aussi chez tous ces particuliers qui, sans avoir un goût décidé pour

l'histoire naturelle, se sont cependant fait, pour leur agrément, une cage d'oiseaux préparés et groupés sur un arbre artificiel, dont ils parent ou une cheminée ou une commode. J'ai dit qu'il n'était pas certain que le Cotinga cordon bleu se trouvât à Cayenne, parce que, depuis plus de trente ans que je m'occupe d'ornithologie, je n'en ai jamais trouvé un seul individu dans les envois d'oiseaux faits de ce pays, et que je suis exactement. Mes correspondants ont toujours répondu aux demandes expresses que j'ai faites de cet oiseau, dans le pays même, qu'ils ne l'y avaient jamais vu. Je sais encore que le Cotinga cordon bleu ne se trouve point à Surinam, où le Cotinga bleu est cependant aussi commun qu'à Cayenne. Concluons que, s'il se trouve à la Guiane, il y est excessivement rare, et qu'il ne saurait y être le mâle d'un oiseau qui y serait extrêmement commun. Si au moins le Cotinga bleu était plus beau que le cordon bleu, on pourrait croire que les chasseurs nous l'envoient de préférence à ce dernier; mais c'est au contraire celui-ci dont la dépouille est la plus riche, et que, dans le commerce, on vend dix fois plus que l'autre.

D'après tous ces faits, qui réfutent victorieusement l'opinion erronée que le Cotinga cordon bleu et le Cotinga bleu ne forment qu'une seule et même espèce dont celui-là serait le mâle et celui-ci la femelle, nous nous croyons fondés, sinon à former de ces deux oiseaux deux espèces séparées, à les considérer au moins, en attendant des renseignements certains sur l'histoire du premier, comme deux races distinctes dans la même espèce; tout ainsi que le Faisan de Bohême, le Faisan à collier blanc et le Faisan blanc forment aujourd'hui trois races distinctes dans l'espèce de notre Faisan d'Europe, quoiqu'ils n'en soient que des variétés de climats; car ils conservent constamment leurs attributs respectifs. Nous présumons même que le Cotinga cordon bleu pourrait bien être considéré comme différant spécifiquement du Cotinga bleu, puisqu'il habite plus particulièrement le Brésil, d'où tous les individus que j'en ai vus avaient été apportés; puisqu'il est de près d'un tiers plus grand que le Cotinga bleu, et que son bec est plus épais que celui de ce dernier; puisqu'enfin on a de lui plusieurs variétés, telles qu'on n'en trouve pas dans l'autre : les individus variés du Cotinga cordon bleu sont même les seuls dont les naturalistes nous ayent parlé, pas

un d'eux n'ayant, à ce qu'il paraît, connu l'oiseau dans son état parfait, tel qu'on le trouve représenté de grandeur naturelle en tête de cet article.

Le Cotinga cordon bleu diffère donc du Cotinga bleu par la taille, et en ce qu'il a, proportion même gardée, le bec plus épais que lui. Quant aux couleurs, elles sont, à peu de chose près, les mêmes dans l'un et l'autre oiseau : seulement le bleu est ici plus vif, et prend, dans certaines positions, des nuances verdâtres sur le croupion et sur les flancs ; mais une différence plus considérable, la plus grande même, c'est que nous avons encore ici un beau collier bleu, large de quatre lignes, qui traverse la poitrine d'une aile à l'autre sur un superbe fond pourpre violet qui couvre tout le devant du corps. Les pennes des ailes et de la queue de notre oiseau sont noires, et portent toutes un liséré bleu sur leurs barbes extérieures.

Je n'ai vu de conformes à cette description du Cotinga cordon bleu que quatre individus, dont un qui fait partie de mon cabinet, et dont j'ai donné le portrait sous le n.° 41; un autre chez M. Boers, à Hasserswande en Hollande; un troisième chez M. Lerot, à Paris; et enfin le quatrième chez M. Davilard, à Madrid : tous ces individus avaient été apportés du Brésil.

Ce beau Cotinga offre plusieurs variétés extraordinaires, mais qui certainement ne sont que des variétés d'âge; car on ne trouve dans aucune d'elles deux individus parfaitement semblables, mais ils diffèrent entre eux, ici comme dans les autres espèces, selon qu'ils sont plus ou moins près du jeune âge ou de l'âge fait, et qu'au moment où on les tue ils se trouvent plus ou moins pourvus des plumes de l'un ou de l'autre état. Au lieu d'avoir la gorge, le devant du cou, la poitrine et le dessous du corps d'un pourpre violet uniforme, les variétés du Cotinga cordon bleu ont ces parties plus ou moins couvertes de taches couleur de feu; et même, dans quelques individus, le collier bleu de la poitrine n'est point entièrement formé. La figure que nous avons publiée d'une de ces variétés est une des plus belles et des plus régulières que nous ayons vues : elle est surtout remarquable par un cercle régulier de plumes couleur de feu, qui se dessine au dessus du cordon bleu. Qu'on consulte, au reste, toutes les figures que les

ornithologistes ont données de cette variété, et l'on verra qu'elles diffèrent en effet toutes les unes des autres : ce qui prouve jusqu'à l'évidence que cet oiseau ne peut pas être de l'espèce du Cotinga bleu ; car il est probable que, dans le jeune âge, le Cotinga cordon bleu a la gorge, le devant du cou et la poitrine couleur de feu, et que les individus dont nous parlons, et sur lesquels on remarque ces taches, sont de jeunes oiseaux qui, n'ayant pas fait entièrement leur première mue, conservent encore quelques plumes du premier âge, comme cela arrive à toutes les autres espèces.

L'individu varié que nous avons fait représenter, n.° 42, fait partie du cabinet de M. Raye de Breukelerwaert, à Amsterdam. Nous en avons vu sept autres variés aussi, dont un, qui fait partie du Cabinet d'Histoire naturelle au Jardin des Plantes, se trouve figuré sur les planches enluminées de Buffon, n.° 188. Edwards en a figuré un autre qu'il avait vu à Londres. Ainsi on ne connaît guère, comme je l'ai dit, que douze à treize individus de l'espèce de ce bel oiseau, tandis que j'ai vu plus de cinq cents Cotingas bleus, dont aucun ne m'a offert la moindre apparence d'un commencement de cordon bleu sur la poitrine ; ce qui serait impossible, si cet oiseau n'était qu'une variété du Cotinga cordon bleu, ou sa femelle.

Le lecteur me pardonnera sans doute de m'être autant étendu sur cette dernière espèce ; j'ai pensé qu'il n'était pas inutile de rassembler les faits dans une question où il s'agit de combattre une opinion aussi généralement adoptée, et appuyée par d'aussi grands noms que le sont ceux des naturalistes qui ont prétendu que le Cotinga cordon bleu et le Cotinga bleu ne formaient qu'une seule et même espèce.



LE COTINGA A PLUMES SOYEUSES,

OU

COTINGA DES MAYNAS.

N.° 43.

Quoique ce Cotinga ait de grands rapports avec le Quereïva, tant par ses formes que par ses couleurs, il en diffère cependant et bien distinctement quant à l'espèce, d'abord en ce qu'il a la taille d'un tiers plus petite que lui, inférieure même à celle de notre plus petite grive de vigne. Mais ce qui le distingue, d'une manière saillante, de tout ce qui n'est pas lui; ce qui fait de cet oiseau une espèce particulière, ce sont ses plumes toutes à barbes soyeuses, longues, et formées de brins chevelus qui se cachent si bien les uns sous les autres qu'ils ne laissent aucun intervalle par où l'on puisse apercevoir leur dessous : ce qui donne aux couleurs un éclat et un lustre des plus brillants, et qui, variant à l'infini sous les différents coups de lumière qui viennent les frapper, les fait en même temps changer de ton ou de nuance suivant les différents aspects : c'est ainsi que sous certain jour le plumage du Cotinga à plumes soyeuses est d'un bleu éclatant, tandis que, sous tel autre, il paraît être d'un beau vert de chrysopraze. La gorge est d'un pourpre violâtre. Les pennes des ailes et de la queue sont d'un noir bruni, et lisérées de bleu extérieurement. Le bec est brun ; les pieds et les ongles sont noirs. Le duvet des plumes de la tête, de celles du cou et de celles qui couvrent les ailes est brun ; et celui des plumes bleues des autres parties du corps est blanc vers le corps, et violâtre sur leur milieu ; mais ces couleurs ne paraissent pas, à moins qu'on ne soulève les plumes. Les grandes couvertures du dessous de l'aile sont



COTINGA DES MAYNAS.

[illegible] le Quereïva, tant [illegible] [illegible] à la taille d'un tiers [illegible] à celle de notre plus petite grive [illegible] d'une manière saillante, de [illegible] ce qui n'est pas lui, ce qui fait de cet oiseau une espèce particulière, ce sont ses plumes toutes à barbes soyeuses, longues, et formées de [illegible] les unes sous les autres qu'ils ne laissent aucun [illegible] leur dessous; ce qui donne [illegible] couleurs un éclat et un lustre des plus brillants, et qui [illegible] ou de nuance suivant [illegible] ainsi que sous certain jour le [illegible] du Cotinga [illegible] est d'un bleu éclatant, tandis que, sous tel autre [illegible] d'un beau vert [illegible] [illegible] d'un pourpre violet. Les pennes des ailes et de la queue sont d'un noir brun, et bordées de bleu extérieurement. Le bec est brun; les pieds et les ongles [illegible] Le duvet des plumes de la tête, de celles du cou et [illegible] brun, et celui des plumes bleues des autres parties du corps est blanc vers le corps, et violâtre sur leur milieu [illegible] ne paroissent pas, à moins qu'on ne [illegible] couvertures du dessous de l'aile sont



Le Cotinga à plumes soyeuses.

de l'Imprimerie de Langlois.



Cotinga à plumes soy…



Le Cotinga à plumes soyeuses.

de l'Imprimerie de Langlois

blanches, et les moyennes d'un brun noir à bordures bleues, ainsi que les plus petites. Les bords intérieurs blancs des pennes alaires forment au revers de celles-ci une tache de cette couleur qui en marque le centre.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cet oiseau, la figure que nous en publions le représentant de manière à en donner une idée parfaite. Brisson, d'ailleurs, l'ayant décrit avec son exactitude ordinaire, il ne nous restait qu'à en donner un portrait plus fidelle qu'on ne l'avait fait jusqu'ici.

L'espèce du Cotinga à plumes soyeuses est encore très-rare dans les cabinets : du moins ne l'ai-je vue que dans celui de feu l'abbé Aubry, curé de l'île Saint-Louis; chez Mauduit; au Muséum d'Histoire naturelle, à Paris; et enfin chez M. Temminck, à Amsterdam. Elle habite les Maynas, et n'existe très-probablement ni à Surinam ni à Cayenne, puisqu'on n'en a encore trouvé aucun individu dans les différents envois d'oiseaux, faits de la Guiane. Réaumur paraît être le premier en France qui l'ait eue, et c'est aussi dans son cabinet que Brisson l'a décrite d'après l'individu qu'on voit aujourd'hui au Jardin des Plantes : individu, au reste, tellement détérioré par l'effet des nombreuses fumigations de soufre qu'on lui a fait essuyer pour le préserver de la voracité des insectes rongeurs, qu'il ne donne qu'une idée très-imparfaite de ce charmant Cotinga. Les fumigations sont un moyen pernicieux aux oiseaux, et ont détruit en grande partie tout l'ancien Cabinet du Roi. Il est très-heureux qu'on ait enfin cessé d'en faire usage.



LE COTINGA CENDRÉ.

N.° 44.

La nature, qui se montra si magnifique envers les Cotingas en général, semble avoir oublié que celui-ci appartenait à la même famille; car rien de plus modeste et de plus uniforme que son vêtement; mais, si par là le Cotinga cendré contraste d'une manière frappante avec la plupart de ses congénères, il a sur eux l'avantage précieux de n'exciter que peu l'envie des curieux, d'errer tranquillement au milieu des forêts qui l'ont vu naître, et de s'y dérober, par sa simplicité, à l'œil vigilant du chasseur, qui même méprise sa dépouille; car elle est de si peu de valeur que la plus grande partie des amateurs d'histoire naturelle dédaignent d'en orner leurs cabinets. Tel est parmi les faibles humains l'honnête et paisible citoyen, qui, vivant ignoré loin du faste et des grandeurs, échappe à l'envie, à la méchanceté des autres hommes, et ne doit souvent le bonheur et la tranquillité dont il jouit qu'à la médiocrité qui l'environne, quoiqu'il soit parfois assez aveugle pour en accuser la fortune.

Si donc on ne voulait avoir égard qu'à la beauté du plumage pour distinguer les différentes espèces de Cotingas, celui dont nous parlons devrait être exclu de la liste de ces oiseaux; mais, comme il en a toutes les formes extérieures et tous les caractères propres du genre, on ne saurait s'empêcher de l'y placer comme espèce distincte, assez rare dans nos cabinets d'histoire naturelle, à cause de la monotonie de son plumage, peu attrayant pour les amateurs de belles et brillantes espèces.

Celle-ci est à peu près de la taille du Quereïva; mais sa queue, à pennes égales entre elles, est plus longue que celle de ce dernier: ce



Le Cotinga cendré.

de l'Imprimerie de Langlois.





Le Cotinga cendré.

de l'Imprimerie de Langlois.

qui lui donne aussi une forme plus alongée, plus svelte. Les ailes ployées ne s'étendent que peu au-delà de la naissance de la queue. Les plumes de toute la partie supérieure du corps, c'est-à-dire, le dessus de la tête, le derrière du cou, le dos, les scapulaires, le croupion, les petites couvertures des ailes et celles de la partie supérieure de la queue sont d'un gris de cendre foncé : les ailes et la queue ont leur dessus de cette même couleur, si ce n'est qu'elle y est d'un ton plus brunâtre. La gorge, le devant du cou, la poitrine, les flancs, le ventre, les plumes des jambes et les couvertures du dessous de la queue sont d'un gris clair, ainsi que le revers des ailes et celui de la queue, qui a les tiges de ses pennes blanches par-dessous. Le bec, les pieds et les ongles sont d'un noir bruni. Comme nous n'avons vu de cet oiseau que la dépouille dans le cabinet du citoyen Dufrêne, aide-naturaliste au Muséum de Paris, nous ne saurions dire la couleur de ses yeux. L'espèce s'en trouve à Cayenne.

Il ne faut pas confondre cette espèce avec le Cotinga gris des planches enluminées de Buffon, n.° 699, et que ce naturaliste donne dans ses descriptions pour une variété du Guirarou; car cette prétendue variété du Guirarou est le Cotinga pourpre ou Pacapaca dans son jeune âge, que nous avons figuré n.° 33. Nous ajouterons que le Guirarou de Buffon n'est point un Cotinga, mais une espèce de Tyran qui nous est très-connu, et que nous ferons connaître en son lieu. Margrave est le premier, on peut dire même le seul, qui ait parlé du Guirarou sous le nom de *Guiraru Nheengeta Brasiliensibus;* car les descriptions de ses successeurs ne sont que des copies de la sienne. Brisson a fait de cet oiseau, qu'il n'avait pas vu, un Cotinga qu'il donne sous le nom de Cotinga gris. (*Ornith. t.* 2. *p.* 353). Ce ne sont pourtant encore là que de très-faibles échantillons de la manière dont on a traité jusqu'ici l'Histoire naturelle des Oiseaux. Concevra-t-on, par exemple, que Buffon, après avoir reproché à Willughby d'avoir fait du Guirarou un Motteux, et à d'*autres ornithologistes non moins habiles* de l'avoir pris pour un Gobe-Mouche, vienne ensuite lui-même en faire, malgré lui, un Cotinga, en donnant comme variété de ce même Guirarou le jeune Pacapaca, que tout le monde sait n'être autre chose qu'un Cotinga?

Quelles inconséquences, et cela dans une même description! On ne me fait cependant pas moins un *crime* de ce que j'appelle bévues grossières de semblables erreurs dans un homme tel que Buffon. Je déclare ici que j'admire et que je révère le génie brûlant de ce sublime écrivain, mais que je reste bien convaincu qu'on peut être à la fois un très-grand homme et un fort mauvais ornithologiste.





[illegible] bien convaincu qu'on peut être à la fois un [illegible] fort mauvais ornithologiste.



Le Col-nu mâle

de l'Imprimerie de Langlois







Tom. 1 Planche 45.



Le Col nu mâle

de l'Imprimerie de Langlois

LE COL-NU MALE.

N.° 45.

Nous replaçons cette espèce parmi les Cotingas, dont on n'eût jamais dû la séparer pour la confondre, comme on a fait, avec les Choucas, quoique n'ayant avec eux aucun trait de ressemblance. Il suffira, je pense, au lecteur de comparer la figure exacte que nous donnons de cet oiseau à celle du Cotinga caronculé de notre planche n.° 39, pour saisir du premier coup-d'œil les rapports directs que ces deux espèces ont l'une avec l'autre quant aux formes extérieures. Si nous ajoutons que le Col-Nu a les mœurs et les habitudes des Cotingas, qu'il n'est point omnivore, mais comme eux simplement frugivore, et qu'enfin il porte tous les caractères essentiels qui constituent le genre Cotinga, on doit rester bien convaincu qu'il n'est point un Choucas, et qu'une ressemblance dans les couleurs aura seule pu entraîner Buffon à l'admettre dans le genre de ce dernier : méprise à laquelle aura peut-être contribué encore le caractère de nudité d'une partie du col de l'oiseau que nous allons décrire, et cela parce que notre Freux ou Frayonne a le tour de la face aussi nu, comme si la nudité d'une partie quelconque pouvait influer en rien sur les fonctions animales, et qu'on ne vît pas, dans presque tous les genres, des espèces qui portent et d'autres qui ne portent pas cette marque distinctive. Outre qu'il a plu à la nature de désigner ainsi certaines espèces d'un même genre, il arrive aussi, comme nous le verrons, que les habitudes particulières (d'individus même isolés) occasionnent chez les oiseaux ces sortes de nudités, sans cependant que leur naturel s'en trouve jamais changé ni même altéré. Tous ces caractères donc qu'on peut dire équivoques, qu'ils soient naturels ou les effets de causes accidentelles quelconques, ne doivent pas plus être admis comme caractères génériques que les couleurs, les

huppes, les dimensions, les formes de la queue, etc., mais bien être étudiés et rapportés aux espèces.

On sent, par exemple, que la différence qu'il y a entre le naturel de l'aigle et celui du vautour ne saurait provenir de ce que ce dernier n'a pas, comme l'autre, des plumes sur la tête; car l'aigle dont on aurait dépouillé la tête de ses plumes n'en serait pas moins l'oiseau farouche et sanguinaire que la nature destina à poursuivre, attaquer et terrasser sa proie; et le vautour, eût-il une crinière hérissée sur la tête et le cou au lieu d'avoir ces parties nues, n'en serait pas moins l'oiseau ignoble condamné à chercher des cadavres pour s'en repaître: c'est que la nature donna à l'un et refusa à l'autre le courage et les armes nécessaires pour attaquer et se défendre. Je sais que ce n'est pas là la manière dont les naturalistes en général, et particulièrement ceux à méthodes, envisagent les choses: s'il avait plu à la nature de faire un aigle à tête rase, ou de couvrir de plumes celle d'un vautour, il est clair que c'eût été de sa part une méprise qu'il serait réservé à la méthode de réparer, car un savant ne se donne pas la peine de faire gratuitement un système bien méthodique, dont la nécessité est si généralement reconnue. Quoi qu'il en soit, nous osons rétablir le Col-Nu parmi les Cotingas; et, s'il n'est point un Cotinga pour ceux qui ne voudront pas le reconnaître, il en sera du moins un pour la nature.

Buffon est le premier qui ait parlé de l'espèce dont nous faisons le sujet de cet article, sous le nom de Col-Nu que nous lui conservons: il avoue que cet oiseau diffère à plusieurs égards des Choucas, et qu'il a le bec fort large à sa base; mais il ne l'en place pas moins à la suite de ces derniers, et tous les nomenclateurs qui ont écrit après lui de le réunir aux Choucas, genre d'où l'on vient enfin de le tirer pour en faire un Gracule, et le transporter parmi les oiseaux qui ont une partie de la tête ou du cou nue. Mais presque tous les oiseaux qui, adultes, ont une partie quelconque nue avaient cette même partie emplumée dans leur jeunesse: il doit donc nécessairement arriver que deux oiseaux d'une même espèce, considérés dans deux âges différents, n'appartiendront plus au même genre; et voilà l'inconvénient que les méthodes ont toujours eu, quoiqu'elles n'aient été imaginées que pour éviter les confusions....

Le Col-Nu est un peu plus gros que notre Choucas ; il a le corps massif et très-fourni en chair : il est très-bien caractérisé par la nudité des côtés de son cou, sur lesquels on aperçoit seulement quelques plumes isolées. Le dessus de la tête, le derrière du cou et la gorge sont couverts de petites plumes serrées qui imitent un beau velours noir. Les bordures extérieures des pennes du milieu des ailes, les dernières pennes de celles-ci et toutes leurs couvertures sont d'un gris bleuâtre : les grandes pennes alaires et celles de la queue sont d'un noir à reflet bleuâtre. Le reste du plumage, le bec et les pieds sont noirs, et les yeux d'un rouge brun. Directement au dessous de ceux-ci on remarque un carré de peau nue et jaune, qui relève singulièrement la physionomie de l'oiseau.



LE COL-NU FEMELLE.

N.° 46.

La femelle du Col-Nu est, comme celles de tous les Cotingas, un peu plus petite que son mâle; elle a ainsi que lui un carré de peau jaune au dessous des yeux et les côtés du cou nus; mais elle en diffère principalement en ce qu'au lieu d'avoir les ailes d'un gris bleuâtre elle les a d'un noir brun : on aperçoit chez elle, mais sur les scapulaires et la poitrine seulement, quelques légères bordures grises; tout le reste de son plumage est d'un brun noirâtre sans reflet. Le bec et les pieds sont d'un brun noir. Dans leur jeune âge, le mâle ressemble à la femelle, et tous ont alors le cou entièrement couvert de plumes.

L'espèce du Col-Nu est commune à Cayenne, à Surinam et généralement dans toute la Guiane : elle fréquente les grands bois, arrive autour des habitations avec les Cotingas à l'époque de la maturité des fruits, et niche au bord des rivières sur les arbres les plus élevés. Le mâle est assez commun dans les cabinets; la femelle fort rare : je ne connais même de celle-ci que deux individus, dont l'un, celui qui vient de servir à cette description, se trouve au Muséum d'Histoire naturelle, à Paris; et l'autre chez le citoyen Becœur, aussi à Paris.



[illegible] comme celles de tous les Cotingas, un [illegible] elle a ainsi que lui un carré de peau jaune [illegible] pinces [illegible] les [illegible] d'un gris blanchâtre; elle les a [illegible] et la [illegible] le reste de [illegible]

[illegible] ressemble à la femelle, [illegible] couvert [illegible] plumes.

[illegible] à Cayenne [illegible] fréquente les grands bois, arrive [illegible] Cotingas à l'époque de la maturité des [illegible] les arbres [illegible] je ne [illegible] que deux [illegible] l'un, celui qui vient [illegible] se trouve au Muséum d'Histoire naturelle [illegible] le citoyen Bécœur, aussi à Paris.



Le Col nu femelle

de l'Imprimerie de Langlois









Le Col nu femelle

de l'Imprimerie de Langlois





Le Piauhau mâle

de l'Imprimerie de Langlois





Le Piauhau mâle

de l'Imprimerie de Langlois

LE PIAUHAU MALE.

N.° 47.

LA FEMELLE.

N.° 48.

Brisson a pris cet oiseau pour un Gobe-Mouche, mais ne l'a pas moins décrit avec son exactitude ordinaire, sous le nom de Grand-Gobe-Mouche. Buffon s'est aperçu de la méprise, et a décrit le même oiseau à la suite des Tirans, sous la dénomination de Piauhau, que nous lui conservons, parce qu'elle en exprime bien le cri, et qu'elle a prévalu chez les naturalistes. Mais pourquoi Buffon, tout en convenant que l'espèce dont il s'agit ici n'appartenait ni au genre Gobe-Mouche ni à celui des Tirans, et prétendant qu'elle doit occuper une place isolée, en a-t-il figuré le mâle, n.° 381 de ses planches enluminées, sous le nom de *Grand-Gobe-Mouche noir à gorge pourprée de Cayenne?* Ce sont encore là de ces contradictions qu'on ne sait trop comment qualifier ni à quoi les attribuer. Quant à nous, nous n'hésitons pas à inscrire cette espèce sur la liste des Cotingas, car elle leur appartient par tout ce qui en caractérise les facultés physiques; et, s'il est vrai qu'elle ait les ailes plus amples que les autres Cotingas, et le bec un peu plus épais que certains d'entre eux, ces différences sont légères et très-insuffisantes pour déterminer un genre autre que celui auquel nous la rapportons : ajoutons que les mœurs, les habitudes et la manière de vivre du Piauhau sont absolument les mêmes que celles des Cotingas. La nature se joue de nos abstractions méthodiques; elle est

loin d'avoir suivi, dans l'organisation des espèces qu'elle a destinées à remplir les mêmes fonctions, l'ordre de nos systèmes erronés; et l'on se tromperait fort si l'on allait croire que les espèces dussent, pour être d'un même genre, tellement se ressembler par les formes extérieures, qu'elles parussent avoir été jetées dans le même moule, au moins quant aux parties que les méthodistes ont jugé à propos d'indiquer pour l'admission de telle ou telle espèce dans tel ou tel genre : s'il en était ainsi, j'ose assurer qu'on aurait peine à trouver deux oiseaux qui fussent du même genre. N'avons-nous pas vu tous les autres Cotingas différer entre eux chacun par des caractères particuliers, propres à son espèce? Pourquoi celui-ci n'aurait-il pas les siens, savoir, des ailes plus alongées et un bec un peu plus renflé sur son arête que les autres? La différence serait-elle donc plus grande, plus caractéristique ici, qu'elle ne le serait pour le grand Cotinga *huppé,* pour le Cotinga-Guirapanga *caronculé*, pour le Pacapaca *à grandes couvertures alaires formées en gouttières*, pour l'Ouette *à courtes ailes et à plumes tronquées*, etc. etc.? Quoi qu'il en pût être, et quelle que fût l'opinion des naturalistes à l'égard de l'espèce dont nous parlons, elle n'en serait pas moins un Cotinga. Les systèmes ne font rien ici; nous reconnaissons dans cet oiseau tout ce qui appartient au genre Cotinga, et nous ne sommes autorisés par rien à le placer ailleurs.

Le Piauhau fréquente les grands bois, ne se nourrit que de fruits, et construit sur les grands arbres un nid très-évasé, où la femelle pond quatre œufs. Son cri exprime bien distinctement les mots *pi-hau-hau*, mais non pas d'un ton aigre comme le prétend Buffon; car il ne doit certainement pas être plus possible à un oiseau d'articuler aigrement les syllabes gutturales *hau-hau*, qu'il ne le serait à nous, dont la langue est plus souple. Nous avons représenté de grandeur naturelle dans nos planches le mâle et la femelle de cette espèce : ils sont assez différents l'un de l'autre pour qu'on puisse les distinguer au premier coup-d'œil. Le mâle a une belle plaque d'un rouge pourpre, qui occupe tout le devant du cou, au bas duquel elle s'élargit encore. Les plumes de cette partie sont longues, étroites et rudes au toucher, ce qui donne beaucoup d'éclat à leur couleur : la gorge proprement dite et tout le reste du plumage sont d'un noir mat sur le corps, et luisant sur les ailes et la





Femelle du Piauhau.

de l'Imprimerie de Langlois





Femelle du Piauhau.

de l'Imprimerie de Langlois

queue. Les yeux sont d'un brun rougeâtre. Le bec est couleur de plomb. Les pieds et les ongles sont noirs. Les ailes, très-amples, descendent, lorsqu'elles sont ployées, jusqu'aux deux tiers de la queue, dont la penne la plus latérale de chaque côté est un peu plus courte que les autres. Buffon, d'après Brisson, fait arriver les ailes jusqu'au bout de la queue, erreur occasionnée sans doute par un défaut de préparation dans l'individu observé par ce dernier.

La femelle, que nous avons représentée n.° 48, est un peu plus petite que le mâle, et n'en diffère d'ailleurs qu'en ce qu'il lui manque la plaque pourpre du col, cette partie étant noire chez elle comme le reste du plumage, en tout semblable à celui du mâle. Dans son premier âge, le mâle ressemble absolument à la femelle, de sorte que ce n'est qu'à sa première mue qu'on commence à apercevoir quelques plumes d'un rouge pâle sur certaines parties du cou. On voit au Cabinet national de Paris un individu pris dans cet état : ce n'est enfin qu'à sa troisième année que la couleur pourpre de la gorge acquiert tout son éclat.

L'espèce du Piauhau est très-commune dans toute la Guiane, d'où l'on en envoie même journellement en Europe : aussi nos cabinets en sont-ils tous bien pourvus. Il n'est pas étonnant que les Piauhaux se trouvent souvent avec les Toucans, comme on l'a dit; puisque les uns et les autres se nourrissent de fruits, il est très-naturel qu'ils fréquentent ensemble les cantons et les arbres qui les produisent. Ne voyons-nous pas chez nous des Merles, des Fauvettes, des Etourneaux et des Loriots sur un même cerisier ? Pourquoi ne verrait-on pas dans tous les climats des oiseaux différents réunis par les mêmes besoins ?



LE CHAUVE.

N.° 49.

Il s'agit encore ici d'un oiseau tellement méconnu par Buffon (le premier qui en ait parlé), qu'il l'a donné pour un Choucas, sous le nom de Choucas-Chauve, et comme faisant le pendant de notre Freux ou Corneille-Chauve d'Europe ; mais en remarquant cependant qu'il différait des Choucas, en ce que ses narines n'étaient point recouvertes de plumes, et qu'elles étaient placées dans un enfoncement profond de chaque côté du bec, et en ce que son bec était plus large à sa base qu'ailleurs, et échancré sur ses bords. Il est donc vrai que cet oiseau ne doit, comme le Col-Nu, la place qui lui est assignée dans les nomenclatures de nos ornithologistes, qui tous ont adopté l'erreur de Buffon, qu'à la conformité qu'il a avec notre Freux par la nudité de sa tête : caractère plus qu'équivoque, cette nudité étant certainement l'effet de quelque habitude particulière à l'oiseau, et non un caractère qui lui ait été donné par la nature; car on aperçoit, lorsqu'on considère cette partie calleuse, l'empreinte de toutes les plumes qui y auraient été insérées, et même souvent encore les tiges de plusieurs de celles qui en auraient été arrachées, ou que le temps y aurait usées. On observe encore que les plumes de la tête placées au dernier rang montrent toutes à découvert le duvet de leur base; ce qui jamais n'a lieu, lorsqu'il est de la nature de l'oiseau d'avoir des parties nues à côté de ces plumes; car, dans ce cas, les plumes qui touchent à la partie calleuse sont toujours coloriées jusqu'à la racine, comme celles qui avoisinent le bec, et qui ne montrent jamais de duvet : cela est prouvé par plus de cent espèces d'oiseaux qui ont naturellement quelques parties nues, et il suffit de les avoir vues pour s'en convaincre. D'ailleurs, eût-il naturellement la tête rase, notre oiseau n'appartiendrait pas plus pour cela au genre Cor-



LE CHAUVE.

[illegible]

[illegible] connu par Buffon (le pre[illegible] pour un Choucas; sous le nom [illegible] le pendant de notre Freux, en [illegible] marquant cependant qu'il diffé[illegible] n'étoient point recouvertes de [illegible] que son bec étant plus large à sa base [illegible] sur ses bords. Il est donc vrai que cet oiseau ne [illegible] la place qui lui est assignée dans les nomen[illegible]tures de nos ornithologistes, qui tous ont adopté l'erreur de Buffon [illegible] [illegible] caractère qui lui ait été donné par la nature; car on aperçoit, lorsqu'on considère cette par[illegible]tie calleuse, l'empreinte de toutes les plumes qui y auraient été insérées, et même souvent encore les tiges de plusieurs de celles qui en auraient été arrachées, ou que le temps y aurait usées. On observe encore que les plumes de la tête placées au dernier rang montrent toutes à découvert le duvet de leur base; ce qui jamais n'a lieu, lorsqu'il est de la nature de l'oiseau d'avoir des parties nues à côté de ces plumes; car, dans ce cas, les plumes qui touchent à la partie calleuse sont toujours colorées jusqu'à la racine, comme celles qui avoisinent le bec, et qui ne montrent jamais de duvet; cela est prouvé par plus de cent espèces d'oiseaux qui ont naturellement quelques parties nues, et il suffit de les avoir vues pour s'en convaincre. D'ailleurs, eût-il naturellement la tête rase, notre oiseau n'appartiendrait pas plus pour cela au genre Cor-



Le Chauve

de l'Imprimerie de Langlois





Le Chauve

de l'Imprimerie de Langlois

beau que le Col-Nu que nous en avons déja retiré pour le placer dans celui où il devait l'être. Il suffira enfin de comparer l'oiseau dont il est question dans cet article avec notre grand Cotinga, pour se convaincre du rapport immédiat qu'ils ont entre eux, par une forme de bec absolument la même, des pieds semblables, et des mœurs entièrement conformes. Ce n'est donc pas sans raison que nous plaçons cet oiseau parmi les Cotingas, et même immédiatement à côté de notre première espèce. Buffon lui trouve les ailes amples comme aux Choucas : autre erreur; car les ailes ployées ne vont qu'un peu au-delà des couvertures de la queue, et ne paraissent avoir quelque étendue que parce que celle-ci est extrêmement courte : en cela, le Chauve ressemble beaucoup aux oiseaux connus sous le nom de Manakins, tellement même qu'en le voyant on s'imagine volontiers avoir vu à la loupe un de ces derniers. Ces oiseaux ont en effet la même physionomie, au point que je suis persuadé que Brisson, qui a rangé le Coq-de-Roche parmi les Manakins, n'eût pas manqué d'y joindre celui-ci, s'il l'eût connu. A l'égard du Coq-de-Roche, nous observons en passant qu'il est frugivore, ainsi que tous les Cotingas, tandis que les Manakins vivent d'insectes : raison suffisante pour qu'on n'eût pas dû le confondre avec ces derniers oiseaux.

Le Chauve a tout le plumage d'un brun roux un peu plus foncé sur les parties supérieures que sous le corps. Les pennes de la queue et leurs grandes couvertures supérieures sont noires. Les pennes des ailes ont leur dessus noir aussi, mais mêlé d'une légère teinte brunâtre; leurs grandes couvertures supérieures sont partie brunes, partie noires, et leurs petites, roussâtres comme les plumes du dos : leurs couvertures du dessous sont blanches, et le revers de leurs pennes est d'un joli gris glacé. Le bec, les pieds et les ongles sont noirs et les yeux bruns. Le bec est tellement large à sa base, que sa longueur totale est moindre que deux fois cette largeur.

Cet oiseau est fort commun dans toute la Guiane Française et Hollandaise. A Cayenne, les nègres lui donnent le nom d'*Oiseau-mon-Père*, parce qu'étant chauve et de la couleur de la robe des capucins, qu'ils appellent *mon père* comme tous les moines, il leur rappelle l'idée de ces derniers.

Nous observerons que le mâle dans cette espèce n'est qu'un peu plus fort de taille que sa femelle; que, dans le premier âge, leur tête est emplumée comme celle des autres oiseaux, et que leurs narines sont absolument couvertes alors comme le sont celles de notre grand Cotinga.

Nous terminons ici l'histoire des Cotingas, ne connaissant, après ceux que nous avons publiés, aucun oiseau qui puisse être rapporté à leur genre. Quant à différents oiseaux qui, dans les ouvrages d'Histoire naturelle, portent ce nom, nous avons fait voir en temps et lieu que celui qu'on y appelle Cotinga gris n'était que le jeune Pacapaca; que le Cotinga tacheté et la Tersine n'étaient que le Quereïva dans son moyen âge; que le Guirarou n'était point un Cotinga, mais une espèce de Tyran; et qu'enfin la prétendue variété du Guirarou de Buffon était encore un jeune Pacapaca : il ne resterait donc plus que celui nommé l'Averano, dont nous ne disons rien, que personne n'a vu depuis Marcgrave, qui, le premier, en a parlé, et dont par conséquent il faudrait plutôt chercher à constater l'existence qu'à savoir s'il est un Cotinga. Pour ce qui est enfin du Cotinga huppé (*ampelis cristata*), publié par Gmelin d'après Miller, *Illustrat. t.* 15. *C.*, nous ne le connaissons pas non plus; mais nous observerons que, si cet oiseau est réellement un Cotinga, il pourrait bien n'être que notre grand Cotinga dans son moyen âge, puisqu'on le trouve dans le même pays que ce dernier. Ceci au reste n'est qu'une conjecture, car, d'après de telles descriptions, il est difficile de juger sainement des choses.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

DES OISEAUX CONTENUS DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.